



HAL
open science

Abôteichos-Ionopolis et son atelier monétaire

Julie Dalaison, Fabrice Delrieux, Marie-Claire Ferriès

► **To cite this version:**

Julie Dalaison, Fabrice Delrieux, Marie-Claire Ferriès. Abôteichos-Ionopolis et son atelier monétaire. Clément Chillet; Cyril Courier; Laure Passet. Arcana Imperii, Mélanges d'histoire économique, sociale et politique offerts au Professeur Yves Roman, 1, De Boccard, pp.91-206, 2015. halshs-01429178

HAL Id: halshs-01429178

<https://shs.hal.science/halshs-01429178>

Submitted on 10 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoires de la Société des amis de Jacob Spon

Arcana Imperii

**Mélanges d'histoire économique,
sociale et politique,
offerts au**

Professeur Yves Roman

Volume premier

édités par
Clément Chillet, Cyril Courrier et Laure Passet

Diffusion :
de Boccard, 11, rue de Médicis, 75 006 Paris

© Société des Amis de Jacob Spon, 2015

M.O.M., 7, rue Raulin, 69007 Lyon

ISBN : 978-2-909142-05- 0 pour le présent volume (vol.1)

978-2-909142-06- 7, pour le second volume (vol. 2)

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	1
--------------	---

ÉCONOMIE

PHILIPPE BEAUJARD, L'Empire romain dans les systèmes mondes afro-asiatiques entre le IV ^e siècle av. J.-C. et le VI ^e siècle apr. J.-C.	19
MICHEL DEBIDOUR, Comment interpréter les amphores grecques hellénistiques en termes de production et d'échanges ?.....	61
JULIE DALAISON - FABRICE DELRIEUX - MARIE-CLAIRE FERRIÈS, Abônoteichos-Ionopolis et son atelier monétaire.....	91
CHRISTIAN RICO, Quelques réflexions sur le commerce du vin de Tarraconaise au début de l'époque impériale.....	207
MARIE-ODILE CHARLES-LAFORGE, Patrimoines et héritages des femmes à Rome : l'exemple des princesses antonines.....	233
CYRIL COURRIER, Les entrepôts de Rome : le témoignage de la <i>Forma Urbis Marmorea</i>	275

ÉPIGRAPHIE

MARC MAYER I OLIVE, Sobre <i>IRC III 48 de Emporiae</i> : la presencia de un posible <i>trierarchus</i> embarcado en una <i>penteris</i>	333
BERNARD RÉMY, Les noms de personnes inscrits sur les objets en plomb [plaques, urnes funéraires (?), tuyaux] dans les cités de Riez, des Tricastins et des Voconces.....	341

NICOLAS MATHIEU,
Des divinités et des femmes, enquête sur les dédicaces religieuses
(privées) des femmes en Narbonnaise d'après les inscriptions.....369

VARIA

PIERRE COSME,
Les habits neufs de l'empereur : les métamorphoses de Vitellius entre
Cologne et Lyon.....443

MICHEL MOLIN,
Les accidents de la circulation : un sujet d'actualité déjà dans le monde
romain antique.....459

PAUL MATTEI,
Massilia Christiana. Lettrés, théologiens et spirituels dans la Marseille
du V^e siècle. État de quelques questions.....471

Table des auteurs.....505

ABÔNOTEICHOS-IONOPOLIS ET SON ATELIER MONÉTAIRE

Julie DALAISON - Fabrice DELRIEUX - Marie-Claire FERRIÈS

Abônoteichos (ou Abônouteichos), petite cité côtière de Paphlagonie, doit beaucoup à Marc Aurèle et à certains de ses proches, à commencer par son changement de nom en Ionopolis, appellation qui subsiste dans la toponymie actuelle, İnebolu¹. C'est pourquoi l'étude de son monnayage trouve sa place dans un hommage à Yves Roman, qui se consacre à la vie de l'empereur philosophe. Pour les lecteurs de Lucien, cette ville a été la toile de fond, à peine esquissée, de l'escroquerie extraordinaire d'un de ses concitoyens, Alexandre, qui monta une entreprise fructueuse de thaumaturgie et de divination, ce qui fit accourir vers la cité des flots de pèlerins².

-I- HISTOIRE D'ABÔNOTEICHOS-IONOPOLIS

A- ABÔNOTEICHOS AVANT ALEXANDRE

Abônoteichos n'avait pas attendu ce succès pour être une cité. Une inscription de l'époque de Mithridate V Évergète a souvent été utilisée comme argument en ce sens. Nous reviendrons plus loin sur

¹ La continuité de l'appellation a frappé tous les commentateurs à commencer par HIRSCHFELD, 1893, col. 106. Sur la postérité de ce nom chez les voyageurs, cf. ROBERT, 1980, p. 409-410. Le fait que Lucien continue d'adopter l'ancien nom dans son récit peut montrer l'attachement de la population à ce toponyme. Mais cela participe sans doute de l'intention satirique: dès le chapitre I, Alexandre est qualifié par son ethnique, *Abônoteichitos* et son métier de *Goes*. Voir aussi n. 54.

² Luc., *Alex.*, 1 ; 9-18 ; 24 ; 30 ; 38-41 ; 44-46 ; 49 ; 51 ; 55-56 ; 58. Le point de vue de Lucien était celui d'un réquisitoire impitoyable, qui entrait en contradiction avec le succès de l'oracle, comme le signalait CUMONT, 1922, p. 204.

ce texte important. Pourtant, rien ne subsiste de ses origines. Son nom est attesté par son monnayage, mais également par les stèles d'habitants morts parfois bien loin de leur patrie³. Ce toponyme, souvent écrit en deux parties dans les manuscrits, comme dans les inscriptions⁴, a suscité la curiosité de Louis Robert qui y reconnut le suffixe *τειχος*, « le mur », « le rempart », commun à plusieurs cités d'Asie Mineure, ce qui indiquerait une fondation grecque en milieu indigène. Le radical, de consonance locale, pourrait correspondre au nom du fondateur, comme dans le cas de Panormouteichos en Pisidie ou à un éponyme, comme le perse Artaiou-teichos ou Miletou-teichos en Mysie⁵. Il s'agit peut-être d'une fondation sinopienne, comme le supposent Arnold Jones, Louis Robert et Christian Marek ; une allusion chez Lucien le suggère, mais rien ne l'atteste formellement⁶. Le plus ancien document connu à ce jour est donc une stèle remontant au règne de Mithridate V Évergète, datée de l'an 161 de l'ère pontique (137-136 av. J.-C.)⁷, dont voici le texte⁸ :

ἀγαθῆι τύχηι βασιλεύοντος Μι-
θραδάτου Εὐεργέτου ἔτους αἴρ'

³ *IG* II², 7882 ; *CIL*, III, 7532.

⁴ On trouve *Abônou teichos* chez Strabon, XII, 3, 10-11 (= c. 545) et Arrien, *Peripl.*, XIV, 3, alors que Lucien l'écrit en un seul mot. Sur les divergences de l'orthographe, cf. LANG, 2003, p. 18. Sur les monnaies en revanche, les césures sont en principe irrégulières et s'expliquent par la difficulté d'inscrire un ethnique aussi long dans un espace restreint.

⁵ ROBERT, 1980, p. 409-410.

⁶ JONES, 1971, p. 148 ; ROBERT, 1980, p. 411-412 d'après Luc., *Alex.*, 9-10 ; MAREK, 1993, p. 19 et n. 168.

⁷ Fr. de Callataÿ (1997, p. 30 et surtout 70) reprend le problème de l'ère retenue pour la datation. La date de départ semble être l'année 297, ce qui place donc la stèle en 137-136.

⁸ Le texte a été publié, d'abord, dans le journal de l'Institut archéologique russe de Constantinople (8, 1902, p. 153), car il avait été recopié dans la demeure d'un particulier, M. Sonda, par le vice-consul russe. Th. Reinach l'a publié dans la *REG*, 1904, p. 252 et en 1905 ; c'est le texte utilisé ici (d'après REINACH, 1905, p. 114). Dans la *REG*, 1904, le texte est jugé capital car il détermine absolument l'existence d'un Mithridate Évergète distinct de Philadelphie, son père.

μηνὸς Δίου· ἔδοξεν φράτορσιν· Δάπ-
 ος Κρίτωνος ἱερατεύων εἶπεν· ἐ-
 5 πειδὴ Ἄλκιμος Μηνοφίλου στρατη-
 γός, τιμηθεὶς ὑπὸ τοῦ κοινοῦ χρυ-
 σοῦ στεφάνωι, ἀποδεξάμενος τὴν
 χάριτα πολλαπλασίοσι τιμαῖς
 [κ]αὶ ἐπ<ι>δόσεσιν <η>ὔξησεν τὴν φρά-
 10 [τρ]αν, προσεπιστεφανώσας καὶ
 ἀργυρίου {τε} δραχ. σ' καὶ τινὰς τῶν
 πρεσβυτέρων χρυσοῖς στεφά-
 νοις· δεδόχθαι τοῖς φράτορσιν ἐ-
 παινέσαι τε αὐτὸν, καὶ προσγράμμαι
 15 τῶι τῶν φρατόρων νόμωι — πρὸς τὸ μὴ
 μόνον ἐπὶ τῆς νῦν ἡλικίας τάς τε
 τῶν στεφάνων ἀναγορεύσεις καὶ
 ἐπαίνων ἀεὶ συντελεῖν κατὰ τὸ δο-
 χθὲν, ἀλλὰ καὶ παρὰ τῶν ἐγγόνων
 20 διὰ τέλους—τὰ αὐτὰ φιλόφρονα ὑπάρ-
 χειν αὐτῶι τε καὶ τοῖς ἐγγόνοις αὐ-
 τοῦ, γραφῆναι τε τὸ ψήφισμα τοῦτο
 διὰ Μάριος εἰ(ς) στήλην λευκόλιθον
 καὶ ἀναθεῖναι αὐτὴν πρὸς τῶι τοῦ
 25 Διὸς Ποαρινοῦ ἱερῶι.

« À la bonne fortune ; sous le règne de
 Mithridate Évergète, en la 161^e année (de l'ère), au mois
 de Dios ; il a plu aux membres de la phratrie ; le prêtre
 Daïppos fils de Kritôn a fait la proposition ; attendu que
 le stratège Alkimos fils de Ménophilos, couronné par le
koinon d'une couronne d'or et ayant accepté cette faveur,
 a enrichi la phratrie par des honneurs et des contributions
 multiples, gratifiant en outre (celle-ci) de 200 drachmes
 d'argent et plusieurs des anciens de couronnes d'or ;
 plaise aux membres de la phratrie de prononcer son éloge
 et d'inscrire dans la loi des membres de la phratrie – afin
 que, conformément à ce qui a été décrété, on continue de
 célébrer les proclamations des couronnes et des éloges,
 non seulement de nos jours, mais aussi sans interruption

sous (nos) descendants – qu'on accorde les mêmes bienfaits à lui et à ses descendants ; que l'on transcrive ce décret par le biais de Matris sur une stèle de marbre blanc et que celle-ci soit placée dans le temple de Zeus *Poarinos*. »

Ce décret apparaît donc comme l'ultime maillon d'une chaîne de documents aujourd'hui disparus, dont le premier était une dédicace glorifiant un stratège, Alkimos, lequel a répondu par un autre texte qui accompagna sans nul doute les gestes de gratitude ostentatoire avec lesquels il accueillit ces bienfaits. De même, notre stèle publie la décision de la phratrie de transformer des honneurs viagers en honneurs héréditaires. Le premier élément de cette surenchère devait être le plus explicite et révéler les motifs de ces démarches ; il n'en reste pas moins que la stèle présente un certain intérêt pour l'histoire de la région. Elle est une des premières attestations du règne de l'Évergète que l'on ait reconnues et l'une des plus anciennes mentions de l'ère pontique. En outre, elle évoque un *koinon*, enjeu de multiples hypothèses⁹. De plus, elle révèle qu'il existe à Abônoteichos des institutions de type hellénique, les phratries, peut-être un stratège, et que les procédés honorifiques sont identiques à ceux d'autres cités grecques. Il se peut que, comme le pense Louis Robert, ce soit le premier témoignage de son fonctionnement civique¹⁰. Pour autant, aucun élément du texte ne permet de voir en elle une cité autonome ainsi que le souligne Christian

⁹ S'agit-il ici du *koinon* pontique, comme le pense É. Guerber (2010, p. 92 et n. 64 et p. 95, n. 73) ? Si c'est le cas, il faut cependant revoir la datation et la portée de cet argument, car, comme le montre explicitement l'en-tête, ce serait la mention d'un *koinon* pré-romain, qui n'est pas attesté par ailleurs. En effet, c'est à Pompée au plus tôt que l'on fait remonter cette organisation, qui n'est connue que par des documents impériaux. Or, contrairement à ce que dit É. Guerber, la stèle n'est pas du règne d'Hadrien : elle date bien de 137, mais avant J.-C. En l'absence de confirmation, nous pouvons penser que *koinon* désigne ici une communauté, qui n'est pas une cité, l'ensemble des phratries ou la phratrie elle-même.

¹⁰ Cf. ROBERT, 1978, p. 153 (repris par CALLATAÏ, 1997, p. 238, n. 33), comme argument de l'existence d'une administration royale.

Marek¹¹ : dans sa datation, elle n'indique pas de magistrat éponyme¹² ; les seules institutions nommées sont internes à la phratrie, le prêtre, la loi, le décret, le secrétaire ; le stratège peut aussi bien être un officier du roi qu'un magistrat local¹³. Dans un autre registre, l'allusion à Zeus *Poarinos* permit à Louis Robert d'attribuer à Abônoteichos une autre dédicace à ce dieu conservée à Ankara et effectuée par un Héracléote¹⁴. Il est vrai que cette divinité (Zeus des pâturages ?) n'est pas attestée ailleurs, et Louis Robert souligne, à la suite de Théodore Reinach, que la cité semble avoir eu une dévotion particulière pour Zeus que révèle le monnayage autonome. En effet, sur le revers d'une pièce de l'époque de Mithridate VI Eupator¹⁵, on reconnaît un aigle aux ailes éployées. Mais c'est une fausse piste car ces symboles n'appartiennent pas en propre à Abônoteichos et sont communs à toutes les villes émettrices du Pont¹⁶. En revanche, l'importance de Zeus dans le paysage religieux de la cité se voit confirmée par l'affirmation identitaire de l'oracle d'Alexandre, Glycon, qui dit être engendré, indirectement, par lui, « troisième sang de Zeus »¹⁷.

¹¹ MAREK, 1993, p. 24 : « Das von Inebolu stammende Dekret einer Phratrie aus dem Jahr 137-6 v. Chr. belegt weder die Existenz einer Stadt Abonouteichos noch irgendeine Funktion politischer Institutionen ».

¹² Sous l'Empire, l'éponyme semble être le premier archonte du collège comme l'attestent deux dédicaces impériales, *IGR* III, 91 et 92 (= MAREK, 1993, p. 156, n° 4 et 5), et on continue aussi à dater par l'ère. Il n'est pas impossible en ce cas qu'en 137 Daipos, fils de Kritôn, le prêtre (s'il n'est pas prêtre que de la phratrie), soit considéré comme un éponyme dans la hiérarchie civique d'Abônoteichos. En effet, dans la région pontique au sens large, on rencontre des *hieromnomoï* et prophètes à Chalcédoine, cité liée ultérieurement à l'épisode d'Alexandre. Cf. ROBERT, *OMS*, III, p. 1340-1341.

¹³ Ainsi que le soulignaient REINACH, 1905 et ROBERT, 1980, p. 409, n. 76.

¹⁴ ROBERT, 1950, p. 69-70 et 1980, p. 409, n. 67. Le texte est une base de marbre blanc, portant le texte suivant : Ἡρώνας Πύθιος / Ἡρακλέως / Δύ Παιριῶνι (Ankara, n° inv. 190). Cette pierre est réputée venir d'Istanbul, ce qui est normal selon L. Robert, car les antiquités pontiques ont été d'abord centralisées là-bas.

¹⁵ *Recueil*, p.167*, n° 1.

¹⁶ Ce que soulignaient déjà REINACH, 1905, p. 116 et JONES, 1971, p. 148.

¹⁷ Luc., *Alex.*, 18 : εἰμι Γλύκων τρίτον αἷμα Διός.

Pour en revenir à l'émission monétaire autonome, celle-ci se conforme au schéma déjà constaté ailleurs dans le Pont et la Paphlagonie : comme à Amaseia, Amisos, Dia, Gaziura, Kabeira, Pharnakeia, Taulara, Amastris, Pimolisa et Sinope, le nom de la cité est associé à un symbole jupitérien. Arnold Jones l'a interprété comme un geste politique : Mithridate Eupator, en mettant le nom de différentes villes, qui ne sont pas toutes des cités¹⁸, sur les émissions royales, se poserait en fondateur ou en garant de leur autonomie. Selon François de Callataÿ, cette interprétation va trop loin¹⁹. De sorte que la première phase monétaire d'Abônoteichos ne permet absolument pas d'affirmer qu'elle est déjà une cité ; de plus, cette production est sans lendemain. Cependant, Théodore Reinach avait donné une interprétation du monogramme présent sur la monnaie d'Abônoteichos (mais absent des autres émissions régionales et, il faut le dire, incompréhensible) comme la marque du magistrat monétaire, KPIT pour Κρίτων. Se référant à l'inscription de 137, il émit l'hypothèse que cet homme avait été le petit-fils du Κρίτων de la stèle²⁰.

La conquête romaine est une période complètement obscure pour la ville et se pose le problème de la place d'Abônoteichos dans la nouvelle province de Pont-Bithynie. Elle est une cité à l'époque augustéenne puisque Strabon la désigne ainsi, mais l'est-elle déjà à l'époque pompéienne ? Pompée réorganisa la province du Pont autour de onze cités. Mais, dans son énumération des cités de la région, Strabon en mentionne quatorze : Héraclée, Tieion, Amastris, Abônoteichos, Sinope et Amisos sur la côte, Pompeiopolis et Neapolis

¹⁸ Comme Taulara ou Gaziura qui sont des forteresses royales (JONES, 1971, p. 156).

¹⁹ CALLATAÿ, 1997, p. 247-249 : ces bronzes pontiques retrouvés en grand nombre dans le Bosphore ont une tendance à l'uniformisation des types (p. 248, n. 18 : « il ne saurait être question de voir dans l'existence de ces cuivres aux noms des villes pontiques une confirmation de la pseudo-liberté dont auraient joui les villes pontiques »).

²⁰ REINACH, 1905, p. 117 : cette hypothèse est hélas bien fragile car les cités du Pont, et Abônoteichos ne fait pas exception, ne mentionnent jamais le magistrat monétaire.

dans l'intérieur, Amaseia, Magnopolis, Diospolis, Zela, Megalopolis dans le territoire du Pont, et Nicopolis en Arménie Mineure. Abônoteichos a-t-elle sa place parmi les onze ? Elle est une candidate possible pour David Magie²¹, envisageable pour Arnold Jones, sérieuse pour Ronald Syme²² et pour Christian Marek, selon qui elle serait la onzième en balance avec Amaseia²³. Les arguments en faveur de cette hypothèse seraient leur statut de cité et les émissions monétaires mithridatiques qui, sans donner aucune assurance sur leur autonomie, nous l'avons vu, leur confèrent un certain relief. En outre, David Magie souligne qu'Abônoteichos changea d'ère au moment de la provincialisation, abandonnant celle de 297, utilisée dans la stèle de Mithridate V Philadelphie, pour celle de 64 av. J.-C., indiquée dans une dédicace à Septime Sévère. Il semblerait cependant, d'après Wolfgang Leschhorn, qu'il ne s'agisse pas de l'ère de Pompée, mais de celle de Lucullus datant de 71-70, au moment de la prise de la région par ce général²⁴. Rien de décisif donc. De l'autre côté, ce qui freine l'adoption de cette hypothèse ne l'est pas davantage : c'est la petite taille de la ville soulignée autant par Strabon que par Arrien. Cependant, ce contre-argument est faible, car Pompée, dans cette région peu urbanisée, a été obligé de créer de toutes pièces des chefs-lieux administratifs, parfois à

²¹ MAGIE, 1950, p. 1233, n. 35 : ses arguments en faveur de son insertion sont l'ère et l'appartenance assurée à la province ; contre celle-ci, la taille.

²² SYME, 1995, p. 114 : en dépit de sa taille modeste, l'auteur pense que la frontière de la province pompéienne doit être arrêtée au Parthenios et elle lui paraît la candidate la plus probable dans cette conjecture.

²³ MAREK, 1993, p. 38-39.

²⁴ Il s'agit d'une dédicace à Septime Sévère, par le collège des archontes sous l'éponyme Gallus fils d'Avitus, de l'année 274, *IGR* III, 91 [cf. LESCHHORN, 1993, p. 481] : [Αὐτοκράτορα] / Καίσαρα Λούκιον Σεπτίμιον / Σεουήρον Περίνακα / Σεβαστὸν Εὐσεβῆ, Εὐτυχῆ / οἱ περὶ Γάλλον Ἀουεῖτου / δις ἀρχιερέα καὶ τὸ β' / πρῶτον ἄρχοντα ἄρχοντες ἀνέστησαν / ἐκ τῶν τῆς πόλεως / χρημάτων ἐν τῷ / δὸς ἔτει. Mais cet argument reste fragile, car le changement d'ère peut simplement correspondre à l'intégration – plus ou moins temporaire – de l'endroit dans le territoire romain et ne prouve pas un changement de statut local. L'exemple parallèle du Pont Polémoniaque nous incite à conclure en ce sens. En effet, Kerasos et Trapezos ont une ère de 64-5, après J.-C. cette fois, qui remonte simplement à l'annexion de cette zone par Néron (cf. WOJAN, 2003, p. 276 et 2006, p. 191).

partir de villages. Ce système, du reste, s'est révélé fragile ; aussi Marc Antoine a-t-il préféré déléguer l'administration à des dynastes plutôt que de gouverner directement une province aux cités peu garnies en élites hellénisées²⁵. Cependant, il a gardé une province de Pont-Bithynie de taille réduite, à laquelle appartenait Abônôteichos. Par conséquent, il se peut que dans la première organisation de la province du Pont, Abônôteichos ait été une cité. L'obstacle le plus sérieux à cette conclusion résiderait dans le fait que, pour la zone côtière, nous disposons dans les environs de cités importantes, comme Amastris et Sinope. Cependant, cet argument aussi peut être contourné : ces deux dernières sont quand même relativement éloignées d'Abônôteichos et l'aire d'attraction de celle-ci serait, selon Lucien²⁶, la Paphlagonie intérieure pour laquelle la cité devait apparaître comme un phare et un débouché maritime.

Nous ne savons alors plus rien de la cité, jusqu'à l'époque de Trajan. Seule une inscription latine des environs de Tomis mentionne, dans une liste d'habitants originaires du Pont-Bithynie et de Cappadoce, deux habitants de cette cité, G. Licinius Clemens, citoyen romain, *n(atus) Abonutichu*, et Claudius Secundus, *n(atus) Abonutichus*, vraisemblablement romain. Leur *origo* est un élément de datation : l'inscription est antérieure au changement de nom de la ville, elle est donc contemporaine, au plus tard, du début du règne de Marc Aurèle et Lucius Verus²⁷. De même, peut-on dater une épitaphe grecque d'Athènes, celle de Severinus, fils de Severus, peut-être

²⁵ SHERWIN-WHITE, 1984, p. 257.

²⁶ Luc., *Alex.*, 9 : les Paphlagoniens de l'intérieur au sud d'Abônôteichos sont la cible commerciale du nouvel oracle ; ils sont crédules et riches.

²⁷ *CIL*, III, 7532. Une autre inscription, d'Abônôteichos cette fois, impossible à dater, atteste la présence de citoyens romains, Egnatia Iuliana, fille de Quintus et (?) Calvisia. Ces personnes étaient-elles des autochtones ou des touristes attirées par le sanctuaire ? L'inscription est fragmentaire et ne peut être bien lue (MAREK, 1993, p. 156, n° 5). Par ailleurs, des routes de pèlerinage en même temps que commerciales reliaient la Paphlagonie aux rives occidentales de la Mer Noire, ce qui explique les découvertes épigraphiques et surtout celles qui concernent Glycon plus tard. Cf. LANE FOX, 1997, p. 255.

romain, bien qu'il n'arbore pas les *tria nomina*²⁸. Abônoteichos reste un petit port, entravé par l'absence d'abri en cas de tempête. C'est ainsi qu'Arrien la décrit brièvement²⁹. Le monnayage redémarre sous Trajan comme à Amastris, Neoclaudiopolis, Sebasteia, Sebastopolis, Zela et Trapezos. Mais il faut peut-être mettre cela en relation avec le passage de Trajan dans la région à l'occasion de l'expédition contre les Parthes, comme le fait Franck Wojan pour Trapezos³⁰ ? Les types ne donnent aucune indication chronologique de sorte que l'on ne saurait rien en déduire. Pline le Jeune n'évoque jamais dans sa correspondance cette cité, apparemment sans histoire. Peut-être sous Hadrien, en tout cas au II^e siècle, le Pont-Bithynie est amputé de ses trois cités orientales, Abônoteichos, Sinope et Amisos, qui sont rattachées à la province de Galatie³¹. S'il y eut des émissions monétaires sous Hadrien, rien ne subsiste. Le monnayage reprend sous Antonin le Pieux et devient régulier et abondant. C'est l'époque où Alexandre retourne dans sa ville d'origine fonder un sanctuaire promis à un succès considérable. Lucien nous apprend à cette occasion que la région était fort riche.

B- ALEXANDRE ET IONOPOLIS

Lucien a écrit le pamphlet, *Alexandre le Faux prophète*, après 180, dix ans environ après la mort de son héros, en 171, et quelques années aussi après celle de ses principaux soutiens, dont les moindres n'étaient pas Mummius Sisenna Rutilianus, consulaire et beau-père du prophète, ainsi que l'empereur Marc Aurèle en personne, désigné dans le texte comme *diuus*, ce qui nous donne l'indication chronologique. Pourquoi tant de délai ? Peut-être parce que c'est une œuvre de commande³² (pourtant on sent une antipathie personnelle entre Lucien et Alexandre), mais aussi parce qu'il risquait beaucoup à irriter des gens aussi puissants.

²⁸ *IG*² II/III, 7882. Sur sa date, cf. ROBERT, 1946, p. 74. Les arguments valent pour l'inscription précédente.

²⁹ Arr., *P.*, XIV, 3.

³⁰ WOJAN, 2006, p. 192.

³¹ RÉMY, 1986, p. 90-93 ; MAREK, 2010, p. 434 ; LORIOT, 2011, p. 284.

³² CASTER, 1938, p. 7-9.

Que nous révèle le traité sur l'histoire d'Abônoteichos ? Alexandre était natif de cette cité ; issu d'un milieu modeste, il y fut élève d'un médecin-mage, lui-même disciple d'Apollonios de Tyane³³. Il partit ensuite en Macédoine puis à Chalcédoine, où il parfit son éducation. À la suite de Franz Cumont qui lui a consacré deux études, Marcel Caster et Patrick Robiano reconnaissent en Alexandre un disciple d'Apollonios de Tyane, un pythagoricien et un gnostique. Loin d'être un vulgaire charlatan, il fut considéré avec sympathie par des adeptes des écoles platonicienne et stoïcienne, parmi lesquels figurait l'empereur lui-même. Lucien ajoute à une trame sans doute connue de tous et même revendiquée par Alexandre (l'épisode de Chalcédoine au moins) des lieux communs et des spéculations invérifiables³⁴. Un oracle, découvert opportunément dans le grand sanctuaire d'Apollon *Christerios*³⁵, annonçait l'installation à Abônoteichos d'Apollon et d'Asclépios et la nouvelle se répandit dans tout le Pont et la Bithynie. À Abônoteichos, on mit en chantier la construction d'un temple ; ce sanctuaire édifié autour d'une source est toujours inachevé à l'arrivée d'Alexandre³⁶. Un oracle sibyllin du même genre annonçait la promotion d'Alexandre au rang de prophète, acrostiche qui a des chances d'être en fait un pastiche selon Marcel Caster³⁷. À son arrivée,

³³ La filiation intellectuelle entre Apollonios de Tyane et Alexandre d'Abônoteichos avait été entrevue par Fr. Cumont (1922, p. 209-210) et a été amplement développée et argumentée par P. Robiano (2001 et 2003).

³⁴ M. Caster (1938, p. 19-21) souligne que Lucien s'est employé à gommer la signification religieuse de ses séjours à Chalcédoine et Pella.

³⁵ ROBERT, *OMS*, III, p. 1340 : le sanctuaire oraculaire de cette ville était reconnu comme asyle par Delphes (*FD*, III, 4, 4372). Le fait que les deux complices, Alexandre et Coccônas, aient pu enfouir des tablettes au cœur des bâtiments signifie qu'au moins un des deux était en fonction dans le sanctuaire. Sans doute comme chresmologue, car c'est ainsi que l'on pourrait comprendre que Coccônas ait continué à prédire à Chalcédoine, ὁ μὲν Κοκκωνᾶς ἐν Χαλκηδόνι καταλείπεται, διττούς τινὰς καὶ ἀμφιβόλους καὶ λοξοὺς χρησμοὺς συγγράφων (Luc., *Alex.*, 10).

³⁶ En fait, malgré les déformations de Lucien qui transforme cette source en une vulgaire flaque d'eau, on reconnaît là une tradition de la naissance des cultes oraculaires. Cf. SFAMENI-GASPARRO, 1999, p. 278.

³⁷ CASTER, 1938, p. 25.

Alexandre se présente vêtu ainsi que Persée, apparence héroïque à laquelle il semble attacher une grande importance puisque, sur les monnaies provinciales dont il aurait demandé le privilège à l'empereur, ce seraient les bandelettes d'Asclépios et les insignes de Persée qui le représenteraient. Cette symbolique se réfère à la culture pontique. Persée a été revendiqué comme un ancêtre de la dynastie mithridatique, après celle des Achéménides ; il apparaît sur le monnayage d'Eupator mais surtout, d'après Louis Robert, il signifie le mélange de l'iranien et du grec dans le royaume du Pont³⁸. Alexandre revendique Podalire pour véritable père, or le choix de ce prince cité dans l'Iliade apparaît judicieux : ce fils d'Asclépios est un médecin, en même temps qu'un guerrier ; il est lié à l'oracle de Claros et à l'Asie Mineure. Nul doute que la population d'Abônoteichos, dans l'ombre de Sinope, l'ancienne capitale, n'ait été sensible à ces réminiscences. D'autres éléments apparaissent propres à l'Asie Mineure : loin d'être isolé, l'oracle s'inscrit volontairement dans un réseau, celui des grands sanctuaires oraculaires, Chalcédoine, on l'a vu, mais surtout Mallos, Claros et Didymes³⁹. Enfin, le culte de Glycon emprunte de nombreux traits au culte de Sabazios. Les réponses de l'oracle, comme les prescriptions du culte, montrent qu'Alexandre se référait au pythagorisme. Pour cette raison, on peut penser qu'il fut très vite soutenu par des sectes pythagoriciennes et gnostiques jusqu'à Rome. Le rôle de Mummius Sisenna, vraisemblablement de la même obédience philosophique, fut déterminant⁴⁰.

³⁸ CASTER, 1938, p. 21 ; ROBERT, 1978, p. 156. Le lien avec Persée a été aussi expliqué de façon complémentaire par R. Lane Fox (1997, p. 259) comme le rappel de sa filiation personnelle avec Apollonios de Tyane (par Aigiai, fondée par Persée), ou par le fait que Persée, victorieux de la Gorgone létale, est une autre image du guérisseur, spécialisé plus particulièrement dans les maux des membres inférieurs (MASTROCINQUE, 1999, p. 345-346).

³⁹ Luc., *Alex.*, 29. Le pamphlet de Lucien indique que le sanctuaire de Glycon, dans son fonctionnement, correspondait parfaitement à ce que l'on sait de ces modèles (SFAMENI-GASPARRO, 1999).

⁴⁰ Sur le pythagorisme d'Alexandre, cf. CUMONT, 1922, p. 206-210. Sur les soutiens qu'il reçut en outre des stoïciens et des platoniciens, cf. *ibid.*, p. 205, d'après Luc., *Alex.*, 25. Sur ses relations avec les gnostiques et notamment le groupe de Marcion, qui s'installa à Sinope en 138, cf. CUMONT, 1887, p. 44-

En effet, le nouveau sanctuaire connut un succès rapide. Lucien le reconnaît lui-même. Les pèlerins vinrent dès les premiers jours des abords de la ville, puis du Pont et rapidement de toute l'Asie Mineure, enfin de Rome⁴¹. Les gouverneurs romains consultèrent l'oracle ou du moins restèrent dans une expectative favorable⁴². La célébrité fut telle que l'empereur lui-même adressa une demande dans les affres des batailles de 166. Les remèdes prônés par Alexandre, selon Lucien bien sûr, se révélèrent calamiteux pour ses crédules zéloteurs : les dévots eurent un taux de mortalité de la peste de 165 supérieur aux autres, le gouverneur Severianus en 161 se fit massacrer avec ses troupes, le beau-père du prophète, Rutilianus, loin de vivre un millénaire, mourut fou à soixante-dix ans après avoir perdu son fils prématurément, les lions que Marc Aurèle, en vertu de sa prescription, avait fait jeter dans le Danube furent massacrés et en plus les Romains perdirent la bataille⁴³. Mais il faut s'abstraire du réquisitoire de l'auteur, qui prend au pied de la lettre des prescriptions qui ont un sens symbolique, et penser que les prédictions tombèrent parfois justes. En effet, dans une vaste aire de diffusion qui va de la région du Pont-Euxin jusqu'au Proche-Orient (voir carte), les traces de la popularité du sanctuaire sont indéniables et corroborées par de nombreuses attestations épigraphiques et numismatiques du culte de Glycon ou des oracles d'Alexandre et même par la découverte d'une statue intacte, préservée de l'iconoclasme chrétien par des païens fidèles⁴⁴. Il est vrai

45. Sur ses liens avec Apollonios de Tyane qui eut des relations semblables avec les écoles philosophiques, cf. ROBIANO, 2003, p. 262-263.

⁴¹ Luc., *Alex.*, 15 ; 24 ; 30.

⁴² Severianus le consulta en 161 (Luc., *Alex.*, 36) et, en 166-167, L. Lollius Avitus conseilla à Lucien de renoncer à des poursuites contre Alexandre (voir *infra*).

⁴³ Luc., *Alex.*, 36 ; 27 ; 33-34 ; 48.

⁴⁴ Les attestations du culte de Glycon sont multiples : numismatiques (type monétaire à Nicomédie de Bithynie, à Tieion, à Gangra Germanicopolis, à Callatis), épigraphiques (deux dédicaces à Glycon, sur ordre du dieu à Apulum, *CIL*, III, 1021 et 1022 ; un exemplaire de l'oracle contre la peste à Antioche de Syrie, PERDRIZET, 1903, p. 62-63 ; une attestation à Dorylaion de Phrygie, BORDENACHE, 1965, p. 67 et ROBERT, 1980, p. 398-405 ; une

que, dès les premiers succès, Alexandre a utilisé des émissaires pour assurer sa publicité et a fait diffuser l'image du dieu sur tous les types de supports : des γραφαί, selon Louis Robert des dessins sur une plaquette de bois, semblables à ceux trouvés dans le Fayoum, des εἰκόνες, des petites icônes, des ξοάνα en bronze, ce qui peut paraître absurde et qu'il faut comprendre comme des statues hiératiques enchantées, de taille variable, que l'on transporte avec soi, objets d'une dévotion personnelle ou canaux d'une relation privilégiée avec un dieu. Ces ξοάνα peuvent même être portés en tête d'une ambassade auprès de l'empereur. Du reste, tous ces objets ne sont pas fabriqués sur place et Louis Robert soupçonne une origine locale aux petits glycons trouvés à Athènes⁴⁵. Le thème iconographique du serpent est très répandu mais celui d'Abônoteichos a plusieurs caractéristiques qui le rendent unique : du reptile il n'a que le corps, très long, replié en de multiples spires, la tête est allongée et ressemble, soit à un mufler de chien, soit à une figure humaine, mais surtout il est coiffé de longs cheveux qui retombent sur son cou. Cela permet de le distinguer d'autres serpents

dédicace en Lydie du sud, à Cesarée Troketa, dans laquelle le prêtre d'Apollon *Sôter*, Miletos, est nommé fils de Glycon le Paphlagonien, ce qui serait selon L. Robert – 1980, p. 406-407 – la confirmation des « hiérogamies » avec Glycon/Alexandre, Luc., *Alex.*, 42), des objets cultuels, comme la statue de culte de Tomis (BORDENACHE, 1965, CULCER, 1967), les amulettes d'Athènes (voir note suivante) et une gemme-amulette reliant Glycon et Chnoubis (CUMONT, 1887 ; le lien entre la gemme de Chnoubis et Glycon est patent car Glycon se lit sur le côté, de même Ιαω qui n'est pas Ion mais Iahvé. Ce n'est donc pas là l'origine du nouveau nom de la ville, comme on l'a parfois avancé. Cf. MASTROCINQUE, 1999, p. 346-350). D'autres attestations, insuffisamment précises, comme l'inscription *CIL*, VI, 27285/6 = 30159 = *ILS*, 8067, qui évoque des serpents sacrés, doivent être laissées de côté car elles ne se réfèrent pas nommément à Glycon et peuvent désigner Dionysos-Sabazios ou Hécate.

⁴⁵ Il s'agit de deux amulettes de près de 7 cm en bronze, trouvées à Athènes. L. Robert (1981, p. 515-516) les a identifiées comme des *hieromata*, des statues de culte portatives. Rapprochant cette trouvaille d'une anecdote de la vie d'Apollonios de Tyane où ce dernier fait la connaissance d'un exportateur athénien de ce type d'objet vers l'Asie Mineure, il en conclut que les probabilités d'une fabrication locale sont élevées (p. 523-526).

honorés et représentés sur des objets cultuels⁴⁶, comme nous le verrons plus loin.

Ainsi, Alexandre vit sa prière initiale exaucée, car il avait fait vœu, en donnant naissance au sanctuaire, d'assurer par le dieu la prospérité de la ville⁴⁷, et les habitants spontanément acclamèrent le bonheur de leur patrie. Du reste, cette dernière faillit crouler sous le poids de sa propre célébrité, puisque l'afflux de pèlerins dépassa ses capacités en vivres, et il fallut qu'Alexandre employât de nouveaux procédés mantiques pour traiter plus de cas à la fois, y compris à distance, afin de soulager ses concitoyens de cette charge excessive⁴⁸. L'apparition de Glycon sur les monnaies de la cité est bien antérieure au voyage de Lucien en 164 et aux incidents rapportés plus haut, car son effigie se rencontre dans le monnayage de l'époque d'Antonin le Pieux (cat. n° 5, 6, 7, 8, 11). L'installation de l'oracle remonte on le sait à ce règne, au plus tard aux années 150. Le type de Glycon, Louis Robert l'avait fait remarquer, précède donc largement le changement de nom de la cité que l'on ne peut fixer avant le règne conjoint de Marc Aurèle et de Lucius Verus (cat. n° 23-28).

⁴⁶ Comme le fait L. Robert pour une statue d'Éphèse (1982, p. 129-130). En effet, en 1980, avait été trouvée dans une maison de cette ville, une statue en bronze d'un serpent enroulé, dont la longueur totale équivalait à environ 7 m et que l'on identifia à Glycon, en dépit de la présence de bustes impériaux de Tibère et de Livie dans la même unité stratigraphique. L'interprétation était hypothétique puisque la tête manquait mais elle continue à être relevée (LANG, 2003, p. 19). Cependant, L. Robert avait avancé trois contre-arguments à notre avis déterminants : le contexte des deux bustes et deux détails plastiques qui n'étaient pas conformes à l'image canonique du dieu (le corps du reptile était tendu comme un ressort, prêt à bondir, alors que Glycon est toujours représenté tranquillement enroulé sur des spires entremêlées) et, d'autre part, la chevelure du dieu paphlagonien retombant plus bas que le mufler (elle aurait dû être visible sur la statue d'Éphèse, même en l'absence de tête, alors qu'il n'y en a pas trace ici). Par conséquent il s'agit d'un serpent protecteur domestique.

⁴⁷ Luc., *Alex.*, 14 : καὶ ἐκόλει τὸν θεὸν τύχῃ τῇ ἀγαθῇ εἰς τὴν πόλιν..

⁴⁸ Luc., *Alex.*, 49.

Il convient de s'arrêter sur cet épisode. Lucien est très précis dans sa description⁴⁹: Alexandre s'est rendu en ambassade auprès de l'empereur et a obtenu le changement de nom de sa cité et le privilège d'émettre un monnayage semi-autonome, où Glycon serait au droit sous sa forme serpentine (il passe donc du revers au droit) et le prophète lui-même apparaîtrait au revers revêtu des bandelettes d'Asclépios et portant le couteau de Persée. Aucune monnaie semblable n'a été trouvée mais, comme toutes les autres indications vérifiables de Lucien ont pu être corroborées, il n'y a pas lieu d'en conclure que la monnaie n'ait jamais existé (voir examen des types monétaires). Le fait de frapper une monnaie semi-autonome n'a rien d'extraordinaire, mais cela place Abônoteichos au même rang que les grandes cités du Pont, dont la très détestée Amastris. En revanche, le fait de figurer un personnage vivant, extérieur à la famille impériale, sur le revers est pratiquement sans exemple. Que peut-on en déduire ? Il y a lieu de penser que cette ambassade fut introduite par Rutilianus et précédée par une statue de Glycon. Elle obtint de l'empereur le droit de changer le nom de la cité et, sans doute de frapper un monnayage provincial. Comme la plus ancienne pièce portant le nom d'Ionopolis fut émise sous le principat commun de Lucius Verus et de Marc Aurèle, et comme elle a été précédée d'une émission de Marc Aurèle César sous l'ancien nom, la mutation se situe dans une fourchette chronologique antérieure à 169, et égale ou postérieure à 161. Ernest Babelon préférait la fixer en 166. Il pensait que la première monnaie frappée au nom d'Ionopolis était celle qui associait Nikè à Marc Aurèle (cat. n° 25) et il liait ce type à l'obtention du titre de *Parthicus Maximus* par l'empereur⁵⁰. Cette construction paraît bien fragile mais elle va dans le

⁴⁹ Luc., *Alex.*, 58 : αἰτῆσαι παρὰ τοῦ ἀυτοκράτορος μετονομασθῆναι τὸ τοῦ Ἀβώνου τεῖχος καὶ Ἰωνόπολιν κληθῆναι, καὶ νόμισμα καινὸν κόψαι. Cette expression technique désigne le citoyen qui est allé en ambassade auprès de l'autorité romaine et qui a obtenu l'autorisation de frappe (ROBERT, 1960, p. 61).

⁵⁰ BABELON, 1900, p. 15. Dans les limites de la fourchette, d'autres dates ont été avancées : 161 (LANG, 2003 p. 19, sans argument), 163 en même temps que le consulat de Rutilianus, mais cet événement totalement prévisible pour un personnage de ce rang, ne paraît pas justifier une telle publicité, 164-165 au

bon sens, car on peut supposer que l'heureuse issue de l'ambassade d'Abônoteichos résultait d'une prédiction juste et importante et il faut en rechercher la cause dans des faits touchant les princes. En effet, d'une part on sait qu'Alexandre est consulté par le proche entourage impérial, sinon la rumeur sur les chantages qu'il exercerait sur des prétendants à l'Empire n'aurait pas de fondement⁵¹. D'autre part, la confiance que lui témoigna Marc Aurèle en 166 pourrait résulter d'une prédiction antérieure mieux inspirée⁵². En tout cas, le dialogue entre le gouverneur L. Lollianus Avitus et Lucien montre qu'en 166-167 le prophète était intouchable⁵³. C'est pourquoi il nous semble possible de lier cette popularité à une victoire remportée entre 161 et 166, soit la prise d'Artaxata et l'établissement d'un roi client en 164, qui est un succès plus proche géographiquement, soit la destruction de Ctésiphon en 165, qui est une victoire plus décisive.

Il reste à comprendre le sens de la nouvelle dénomination : pourquoi Ionopolis ? Abônoteichos n'est pas la seule cité qui ait échangé son rempart *-teichos* contre une ville *-polis*. Ce fut le cas de Miletouteichos devenue Miletoupolis. La raison en est évidente : parvenue à une certaine notoriété, l'agglomération désire modifier un nom qui évoque un modeste établissement et qui trahit par ses

moment du voyage de Lucien ce qui expliquerait la précision du passage (CUMONT, 1887, p. 53). En fait ni le texte ni le monnayage ne fournissent de jalon chronologique déterminant.

⁵¹ Luc., *Alex.*, 32 ; 48.

⁵² Lucien ne mentionne que les prédictions qui ont échoué et encore en modifie-t-il le contexte et la signification. Ainsi, il fait d'Alexandre le responsable indirect de la défaite contre Chosroès, parce que Severianus l'aurait consulté au préalable, mais, comme l'indique justement M. Caster, la décision n'appartenait pas au gouverneur, pas plus que les moyens, de toute évidence insuffisants, mis à sa disposition. Surtout, l'oracle, qui semblait lui prédire la pourpre, ne saurait avoir été ainsi formulé, sous peine de lèse-majesté. Il est certain que la prédiction citée n'est pas plus authentique que la seconde, censée avoir été écrite après coup.

⁵³ Luc., *Alex.*, 57 ; CASTER, 1938, p. 76. Une inscription d'Amastris datée de l'an 229 de l'ère de Lucullus, soit de 158-159 (cf. LESCHHORN, 1993, p. 480), le désigne sous ce titre. Cf. *IGR* III, 84.

consonances un passé indigène. Le choix d'Ion est plus problématique : parfois assimilé à Glycon, il faudrait cependant voir dans cet éponyme le fils d'Apollon et le conquérant de l'Asie Mineure. Abônoteichos, peut-être fondée par la milésienne Sinope, revendique son ionisme, comme le fait pour des raisons mystiques Alexandre lui-même. Ce changement couronnerait donc les tentatives faites par Alexandre et ses concitoyens pour affirmer leur appartenance à l'hellénisme. Persée, Podalire, Asclépios et ensuite Ion, sont mis en exergue pour compenser le handicap de n'être pas nommée par Homère contrairement à Égiale, modeste agglomération voisine, ou de n'être pas sa ville de naissance, comme Amastris prétendait l'être. Louis Robert a ainsi décrypté les allusions du pamphlet à cette dernière cité, détestée d'Alexandre et de ses concitoyens : lorsque le philosophe choisit comme première question de demander à l'oracle où, selon lui, est né le poète, il fait de la provocation. On peut en déduire que, s'il a existé, le monnayage provincial d'Ionopolis se voulait une réponse à celui d'Amastris qui avait mis le portrait d'Homère au droit de ses monnaies provinciales. Cela replace les actions d'Alexandre, les émissions monétaires, comme le traité de Lucien dans le contexte du milieu du II^e siècle : le triomphe de la culture hellénique dans l'empire, la popularité des grands sanctuaires oraculaires et thaumaturgiques, la prospérité des villes d'Asie Mineure et la compétition féroce à laquelle elles se livraient⁵⁴.

⁵⁴ Sur les raisons du choix d'ΙΩΝ, qui sont l'objet d'une âpre discussion, nous nous rangeons à l'hypothèse de L. Robert (1980, p. 411-412). La revendication d'ionisme par Alexandre a été rapprochée de celle d'Apollonios de Tyane (ROBBIANO, 2003, p. 271-272). Comme lui originaire de contrées périphériques, il eut le souci de revendiquer sa culture grecque et rédigea son testament en ionien. Lucien (25) évoque la haine des habitants d'Abônoteichos pour Amastris et L. Robert (1980, p. 412 et 414-419) élucide le fond de l'affaire en montrant que, loin d'être neutre, l'interrogation est une *vexata quaestio*. Le fait que Lucien ne mentionne qu'à la fin du pamphlet le nouveau nom de la ville (en 180 cela faisait au moins quinze ans qu'elle avait été rebaptisée), son insistance sur le caractère paphlagonien des habitants, le fait qu'il rappelle qu'Égiale était citée par Homère (57) sont aussi tendancieux. Le dénigrement est le fil conducteur de cette biographie, construite en référence à la vie d'Alexandre le Grand ; c'est un pamphlet sur Alexandre le Petit, en quelque sorte (BILLAULT, 2009) ; la même comparaison se retrouverait, mais dans son versant positif, dans la biographie que Philostrate consacra à

On comprend mieux la popularité d'Alexandre auprès de ses concitoyens et pourquoi Lucien faillit être roué de coups par les habitants pour ses attaques contre leur héros providentiel⁵⁵. La crédulité n'entraînait pas seule en ligne de compte et un sens de l'intérêt bien compris devait aider à croire aux vertus de l'oracle. En effet, des sommes d'argent considérables affluèrent vers le sanctuaire et la ville. Les prédictions à elles seules – à raison d'une drachme deux oboles par question – rapportaient 70 000 à 80 000 drachmes par an, somme à laquelle il fallait ajouter le prix des traitements pharmaceutiques à base notamment d'onguents de fabrication locale à la graisse d'ours, ainsi que le prix des interprétations (le poste d'interprète s'achetait un talent mais rapportait bien plus). Un personnel nombreux vivait dans l'ombre du sanctuaire⁵⁶. Le logement, la nourriture, les souvenirs pieux évoqués plus haut s'ajoutaient aux retombées lucratives de ce tourisme religieux. Lucien souligne comment Alexandre entretint l'intérêt du public par des innovations graduelles, épiphanies, oracles « autophones » (à partir au moins de 161) ; l'instauration de cérémonies à mystères et la création d'un « séminaire » parachevèrent cette transformation⁵⁷. Du reste, après sa mort, Alexandre eut des funérailles

Apollonios de Tyane, inspirateur d'Alexandre (ROBIANO, 2003, p. 272). Sur l'absence de monnaie représentant Alexandre, mais sur le fait qu'elle ait pu exister, cf. ROBERT, 1980, p. 410. Pour R. Lane Fox (1997, p. 263), le succès d'Alexandre reflète la parfaite adéquation religieuse entre le sanctuaire et son époque et aussi la solide prospérité de la côte pontique à la fin du II^e siècle.

⁵⁵ Luc., *Alex.*, 55. Il ne fut pas le seul, un épicurien ne fut sauvé de la lapidation que par l'intervention d'un haut personnage (45).

⁵⁶ Luc., *Alex.*, 22-23 ; 49 : la consultation de Severianus donne une indication chronologique *ante quem*. Sur la réalité des pratiques de statues parlantes, cf. PIETRE, 2002. Cependant, ce personnel nombreux n'a rien que de très courant dans les grands sanctuaires oraculaires de ce type. G. Sfameni-Gasparro (1999, p. 286-287) le compare à ceux de Claros et Didymes.

⁵⁷ Luc., *Alex.*, 26 et 38-41. Cela représente donc 70 000 consultations par an, près de 200 oracles par jour (CUMONT, 1887, p. 37). Le succès repose sur un mélange de construction théologique parfaitement conçue et de « battage publicitaire » (SFAMENI-GASPARRO, 1999 p. 279). La présentation de Lucien ne doit pas dissimuler que ce culte s'est modelé sur ceux rendus dans de grands sanctuaires oraculaires comme Claros, Didymes, Mallos (*ibid.*, p. 282-

publiques et resta le prophète perpétuel du culte de Glycon. C'était bien le moins qu'on pût faire⁵⁸. Une monnaie postérieure montre au revers Ionopolis allaitant le serpent Glycon (cat. n° 34), illustrant une représentation traditionnelle où la ville est désignée comme la nourrice du dieu de son principal sanctuaire, ainsi Éphèse pour Artémis, mais dans le cas présent il semble bien que ce soit le sanctuaire qui ait nourri la ville⁵⁹...

Cependant, l'exceptionnelle documentation offerte par le pamphlet de Lucien après des siècles d'ombre ne doit pas engendrer une nouvelle illusion d'optique : dans la documentation numismatique locale, le motif de Glycon n'apparaît que sur 35 à 45% (si l'on inclut les pièces décrites mais douteuses) des monnaies à partir d'Antonin bien sûr et, dans la documentation épigraphique locale, il n'en est pas question. Or, la recherche s'est concentrée essentiellement sur les sources qui recoupaient le pamphlet laissant les autres de côté. Les frappes monétaires se poursuivent sous les Sévères, ce qui n'a rien d'étonnant car c'est, pour l'Asie Mineure en général et pour le Pont en particulier, une phase de production abondante. Cette recrudescence est expliquée ordinairement par la nécessité de pallier la carence de numéraire impérial, entièrement dirigé vers les dépenses étatiques, l'armée principalement. Mais des anomalies apparaissent car nous n'avons aucune pièce de Septime Sévère alors que l'on en a de Géta, César puis Auguste. Il ne faut pas croire qu'aucune monnaie à son nom n'ait été frappée mais voir là plutôt un indice de la carence des découvertes. La cité semble avoir été loyale à la dynastie sévérienne comme l'attestent deux dédicaces effectuées par les archontes de la cité

287) et les mystères sur ceux d'Éleusis (p. 299). Quant au groupe des jeunes gens du Pont-Bithynie rassemblés pour chanter des hymnes, il ressemble beaucoup à une prescription semblable de l'oracle de Claros, mais concernant des jeunes filles, cette fois (*ibid.*, p. 291).

⁵⁸ Luc., *Alex.*, 60. L. Robert montre que cette démarche est parfaitement conforme à celles de cités et de sanctuaires envers un bienfaiteur qui a donné à l'institution les moyens de son développement, généralement par une fondation financière.

⁵⁹ ROBERT, 1980, p. 400.

à Septime Sévère en 210 et à Caracalla plus tard⁶⁰. Leur caractère répétitif suggère que tous les ans le collège des magistrats effectuait une cérémonie. La période sévérienne dut être favorable au sanctuaire de Glycon, car Julia Domna était dévote d'Apollonios de Tyane dont on a vu qu'Alexandre était un disciple. Le monnayage sévérien et celui du III^e siècle reprennent les thèmes de l'époque antonine, indice de la fidélité au culte instauré par Alexandre et signe de la relative stabilité de ces régions. La dernière monnaie connue à ce jour appartient au règne de Trébonien Galle. Les phases de production monétaire (en dehors de la période sévérienne, déjà mentionnée) correspondent chronologiquement à des interventions militaires dans des régions limitrophes (Trajan et l'offensive contre l'Arménie Majeure, les dernières années d'Antonin le Pieux, l'expédition de Lucius Verus de 161 à 165, les offensives de Sévère Alexandre et les entreprises de Trébonien Galle en Arménie⁶¹). La production peut être mise en relation avec une intensification de l'activité économique occasionnée par les ravitaillements, qui entraîne à son tour une augmentation des échanges dont le volume devient supérieur à la masse monétaire locale en circulation, ce qui nécessite alors de frapper du numéraire. Comme il s'agit de bronzes, ce monnayage est pratiquement fiduciaire car sa valeur intrinsèque est faible. Mais cela satisfait en supplément la vanité des cités qui le diffusent. Après cette date, Ionopolis continue d'être citée par les itinéraires, et elle est nommée en 535 parmi les cités de Paphlagonie par la nouvelle 29 de Justinien, *de Praetore Paphlagoniae*, avant de retourner au silence de nos sources⁶².

⁶⁰ *IGR* III, 91 et 92 = MAREK, 1993, p. 156, n° 3 et 4. Il subsiste une autre inscription funéraire, celle-ci d'une date incertaine (*ibid.*, p. 157, n° 6).

⁶¹ Pour l'importance de ces expéditions dans la zone, cf. ÇİZMELİ, 2006, p. 94-95, 98-100, 102-103, 105. Sur la politique extérieure de Trébonien Galle et les affaires d'Arménie, liées à une recrudescence du danger perse, cf. CHRISTOL, 1980, p. 68-74. L'atelier d'Antioche tourne à plein régime et fournit l'armée en *antoniani*, aux thèmes millénaristes. Les monnaies d'Ionopolis, contemporaines de celles-ci, remettent en scène Glycon, vraisemblablement lié à d'heureux souvenirs sur le front oriental.

⁶² Marcien d'Héraclée, *Peripl.*, p. 72 ; Hierocles, *Synecdemus*, I, 7 ; Ptolémée, V, 4, 2. ; *Périples de Constantin*, I, 7 ; *Novelle*, 29, caput I.

C- RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DE LA PRODUCTION MONÉTAIRE

Durant les II^e et III^e siècles ap. J.-C., la production de l'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis se répartit sous les règnes de sept empereurs : Trajan (2 exemplaires), Antonin le Pieux *et sui* (27 exemplaires, dont 21 pour Antonin, 3 pour Marc Aurèle César et 3 pour Faustine la Jeune), Marc Aurèle Auguste *et sui* (10 exemplaires, dont 3 pour Marc Aurèle Auguste, 5 pour Lucius Verus et 2 pour Lucille), Géta (3 exemplaires, dont 2 pour Géta César et 1 pour Géta Auguste), Sévère Alexandre *et sui* (5 exemplaires, dont 3 pour Sévère Alexandre, 1 pour Julia Maesa et 1 pour Julia Mamaea), Gordien III (1 exemplaire) et Trébonien Galle *et sui* (4 exemplaires, dont 3 pour Trébonien Galle et 1 pour Volusien).

L'absence de la mention de l'ère de la cité sur le revers des monnaies ne permet pas de les dater avec précision ; nous ne pouvons donc donner comme datation certaine que les dates de règne⁶³ des empereurs et impératrices⁶⁴ :

- Trajan : 98-117 ap. J.-C.

- Antonin le Pieux *et sui* : 138-161 ap. J.-C. (Antonin : 138-161 ap. J.-C. ; Marc Aurèle César : 139-161 ap. J.-C. ; Faustine la Jeune : 147-176 ap. J.-C.). Les monnaies au nom de l'impératrice portent au revers la légende ABΩNOTEIXEITΩN et non IΩNONΠOΛEITΩN (caractéristique des pièces émises à partir de Marc Aurèle Auguste)⁶⁵ : il est donc certain qu'elles ont bien été frappées du temps de son père⁶⁶, à partir du moment où Faustine la Jeune, épouse

⁶³ Pour les dates de règne, cf. KIENAST, 1996 [2004].

⁶⁴ En ce qui concerne les femmes, les corégentes et les enfants des empereurs, le classement suivant a été adopté : l'empereur régnant suivi de sa grand-mère, puis de sa mère, de sa femme, et enfin de ses corégentes – et de leurs épouses – et/ou de ses enfants – et de leurs épouses. Par commodité de langage, nous désignons du nom d'impératrice les femmes de la *domus augusta*.

⁶⁵ Cette distinction entre les frappes de Marc Aurèle César et de Marc Aurèle Auguste, en partie fondée sur la légende de revers, explique les deux attributions différentes proposées pour les monnaies h et i de l'annexe 1.

⁶⁶ Des frappes de Faustine la Jeune *Augusta* émises du temps de son père ne sont pas spécifiques à l'atelier d'Abônoteichos. On en retrouve des attestations également à Rome, mais seules les monnaies portant la légende *Faustina*

de Marc Aurèle depuis le printemps 145, est devenue *Augusta*. Cela étant, comme Faustine ne porte pas le titre d'*Augusta* sur les pièces d'Abônoteichos, on pourrait supposer que les frappes ont eu lieu avant 147, au moment où Faustine n'était encore « que » la fille d'Antonin. Cependant, de telles frappes pour une fille d'empereur ne sont pas attestées à Rome et il n'est pas non plus surprenant que les monnaies provinciales romaines omettent parfois certains titres pour les dirigeants romains⁶⁷. De ce fait, même si les frappes au nom d'Antonin, Marc Aurèle César et Faustine sont en nombre relativement important, elles restent somme toute modestes et il est loisible de penser qu'elles ont eu lieu sur une même année, entre 147 et 161 ap. J.-C.

- Marc Aurèle Auguste *et sui* : 161-180 ap. J.-C. (Marc Aurèle Auguste⁶⁸ : 161-180 ap. J.-C. ; Lucius Verus : 161-169 ap. J.-C. ; Lucille : 163 (?)⁶⁹-169 ap. J.-C.). Étant donné le nombre tout de même assez limité de monnaies frappées, on peut supposer qu'il n'y

Augusta Pii F(ilia) sont généralement classées pendant le règne d'Antonin, alors que les autres sont attribuées – sans certitude d'ailleurs – au règne de Marc Aurèle Auguste. Cf. *RIC* III, p. 3 et 19.

⁶⁷ Cf., par exemple, certaines monnaies d'Amaseia (DALAISON, 2008, n° 171-172, 183-185 et 204) sur lesquelles Commode ne porte ni le titre d'*Imperator*, ni celui d'*Augustus*, et n'est qualifié que par sa dénomination personnelle.

⁶⁸ Il existe une discussion concernant la monnaie n° 25a du catalogue : K. Kraft (1972, p. 70) attribue le type de droit à Caracalla, alors que toutes les autres publications – dont le *RPC* 4 (n° 5362) – préfèrent y reconnaître le buste de Marc Aurèle. La légende de droit peut effectivement convenir aux deux empereurs, alors que le type n'est pas clairement identifiable sur la pièce de Paris : le prince semble légèrement barbu et non lauré, ce qui, sous toute réserve, pourrait peut-être plaider en faveur de Marc Aurèle. Par ailleurs, le type ressemble à celui des monnaies de Marc Aurèle César, tandis que la légende de droit – confirmée par celle de revers qui mentionne le nom de Ionopolis – ferait plutôt pencher en faveur de Marc Aurèle Auguste. Les comparaisons stylistiques proposées par K. Kraft n'étant pas du tout probantes et, le fait qu'il n'existe à ce jour aucune autre monnaie de Caracalla font malgré tout pencher la balance dans le sens d'une identification avec Marc Aurèle Auguste.

⁶⁹ Date supposée de son mariage avec Lucius Verus et de la prise du titre de *LuCILLA Augusta*.

a eu qu'une seule émission, qui a dû forcément se situer entre 163 et 169, puisque Lucius Verus aurait épousé Lucille en 163 et a été divinisé à sa mort au début de l'année 169. Si la frappe avait eu lieu après 169, le titre de *diuus* aurait alors eu de bonnes chances de figurer au droit des monnaies, à la place de la titulature que l'empereur arborait de son vivant.

- Géta : 198-209 ap. J.-C. pour les pièces au nom de Géta César et 209-211 ap. J.-C. pour celles au nom de Géta Auguste.

- Sévère Alexandre *et sui* : 222-235 ap. J.-C. (Sévère Alexandre : 222-235 ap. J.-C. ; Julie Maesa : 218-224 (?) ap. J.-C. ; Julia Mamaea : 222-235 ap. J.-C.). Là encore, la modestie des émissions permet de penser que toutes les monnaies ont dû être frappées entre 222 et 224 – date supposée de la mort de la grand-mère de l'empereur –, à moins d'imaginer une antériorité des frappes au nom de Julia Maesa, qui auraient eu lieu sous le règne d'Élagabale. Cependant, l'absence de pièces retrouvées à ce jour avec le portrait de cet empereur incitent plutôt à envisager le regroupement des émissions de Sévère Alexandre, Julia Maesa et Julia Mamaea.

- Gordien III : 238-244 ap. J.-C.

- Trébonien Galle et Volusien : 251-253 ap. J.-C.

Les frappes, très peu importantes, se concentrent essentiellement sous la dynastie des Antonins – cette période concentre à elle seule environ 70% des pièces conservées. L'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis, vu le très faible nombre d'émissions, n'a sans doute frappé monnaie que de façon très sporadique, concentrant sa production sur quelques années au cours de chaque règne. Sur une période d'environ un siècle et demi, des monnaies n'ont donc sans doute été émises que pendant environ dix ans, ce qui relativise considérablement l'importance de l'atelier et de sa production.

-II- CATALOGUE

Le matériel est classé par empereur et impératrice ; à l'intérieur, il est regroupé par année, puis par module (du plus grand au plus petit) ; ensuite, il est organisé par type (selon un ordre prédéfini

donné dans les annexes 2 et 3) rassemblant les combinaisons de droit et de revers similaires. Les pièces sont toujours décrites dans le même ordre : désignation (lieu de conservation et numéro d'inventaire pour les collections publiques et privées ; référence pour les catalogues de ventes aux enchères et les ouvrages), renvoi à une publication s'il y a lieu (pour le *Recueil* et le *RPC*, la mention « corr. » signifiant que la description de la publication ne correspond pas exactement à la pièce étudiée), détails d'acquisition s'ils sont connus, diamètre, poids, axe de figuration des coins (en chiffres du cadran horaire), remarques éventuelles sur la pièce.

La succession des pièces, à l'intérieur d'une même association droit-revers, obéit à un ordre prédéfini : les collections publiques, les collections privées, les catalogues de ventes aux enchères et enfin les publications.

Seuls les ouvrages qui contiennent des illustrations des pièces ont été cités dans le catalogue. Ainsi, les livres anciens, tels ceux de Théodore-Edmé Mionnet, n'ont pas été retenus. Certes, ces derniers mentionnent parfois des types inédits pour la cité, mais, en l'absence d'illustration et de référence permettant de localiser la pièce avec précision, il est difficile de savoir s'il y a une erreur de lecture ou non de la part de l'auteur. Nous avons donc jugé préférable de les écarter du catalogue, mais de les donner quand même dans l'annexe 1.

Dans les légendes, les ligatures de lettres sont transcrites par le soulignement.

Quand il y a des lacunes dans la légende (et que le nombre de lettres manquantes est inconnu), elles sont signalées par un espace libre entre crochets, séparés de ce qui précède et de ce qui suit par un espace et remplis par trois tirets ([---]).

Lorsque certaines données ne sont pas connues, elles sont remplacées par un point d'interrogation.

Toutes les pièces sont illustrées dans les planches.

A- TRAJAN (98-117 AP. J.-C.)

***AE.* 31 mm, 19,63 g (1 ex.). Axe : 7 h (1).**

Type 3 : Elpis debout*Recueil* -.

D 1 : AVT NEP TPAIANOC KAICAP CEB ΓEP (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Trajan à dr.

R 1 : ABΩ-NO (dans le champ), Elpis drapée, debout à g., tenant une fleur dans sa main dr. levée et relevant un pan de sa robe de la main g.

1. D 1-R 1

a. Londres, BM 1979 1-1-1216 (= *SNG von Aulock*, n° 6794 ; ISEGRIM, n° 12832. Coll. von Aulock) ; 31 mm ; 19,63 g ; 7 h.

AE. 22 mm, 5,47 g (1 ex.). Axe : 7 h (1).

Type 2 : Déméter debout*Recueil*, p. 167*, n° 2.

D 2 : AYT NEP TPAIANOC KA-ICAP CEB[ACTO]C (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Trajan à dr.

R 2 : ABΩNOT[EIX]EITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Déméter drapée, debout de face, la tête voilée (?) à g., tenant des épis de blé dans la main dr. et une longue torche dans la main g.

2. D 2-R 2

a. Berlin, 1900 Imhoof-Blumer (= IMHOOF-BLUMER, 1890, p. 584-585, n° 78 ; BABELON, 1900, p. 9, n° 2 ; *Recueil*, p. 167*, n° 2 et pl. XVII, n° 7 ; ISEGRIM, n° 12396. Coll. Imhoof-Blumer) ; 22 mm ; 5,47 g ; 7 h.

**B- ANTONIN LE PIEUX, MARC AURÈLE CÉSAR ET
FAUSTINE LA JEUNE**

1. Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.)

AE. 29-32 mm, 18,11 g (9 ex.). Axe : 1 h (1), 6 h (1), 8 h (1),
11 h (1), 12 h (4), ? (2).

Type 19 : Asclépios et Hygie debout

Recueil, p. 167*, n° 4 corr. et 4a corr. ; *RPC* 4, n° 5354 corr. et 5456.

D 3 : AY KAI AΔPIANOC ANTΩNEI (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

D 4 : AVT KAICAP ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste d'Antonin le Pieux à dr.

R 3 : ABΩN-OT€-IXEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Asclépios, torse nu, tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent, et Hygie, drapée, tenant dans la main dr. un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la main g., debout, se faisant face.

R 4 : ABΩNOTEIX-EITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Asclépios, torse nu, tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent, et Hygie, drapée, tenant dans la main dr. un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la main g., debout, se faisant face.

3. D 3-R 3

a. Naples, F. g. 7726 (= BABELON, 1900, p. 9-10, n° 4 ; *Recueil*, p. 167*, n° 4 corr. et pl. XVII, n° 9 corr., revers ; ISEGRIM, n° 37693 ; *RPC* 4, n° 5354/1 corr. Coll. Bondacca) ; 32 mm ; 26,70 g ; 1 h.

4. D 4-R 4

- a. Copenhague, Ramus 1 (= *Recueil*, p. 167*, n° 4a corr. et pl. XVII, n° 8 corr. ; *SNG Copenhague, Bosporus-Bithynia*, n° 243 ; ISEGRIM, n° 37694 ; *RPC 4*, n° 5456/1) ; 29 mm ; 16,58 g ; 12 h.

Type 20 : serpent Glycon

Recueil, p. 168*, n° 8 et 9 ; *RPC 4*, n° 4881 et 5359.

- D 4 : AVT KAICAP ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste d'Antonin le Pieux à dr.
- D 5 : AVT KAISAP ANTΩNEINOS (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.
- R 5 : ABΩNOTEI-XEITΩN ΓAVKΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.
- R 6 : ABΩNOTEIXEITΩN ΓAVKΩN (de dr. à g. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.
- R 7 : ABΩNOTEI-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΓAVKΩN (à l'exergue), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.
- R 8 : ABΩNOTEI-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΓAVKΩN (à l'exergue), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.

5. D 4-R 5⁷⁰

⁷⁰ Nous tenons à remercier ici Vera Sauer qui a porté récemment à notre connaissance l'existence d'une nouvelle pièce conservée au musée Thorvaldsen de Copenhague et qui présente la même liaison de coins que les monnaies du n° 5 du catalogue. En voici le descriptif : Copenhague, Thorvaldsen Museum, K2207 (= MÜLLER, 1851, p. 272, n° 161) ; 29,9 mm ; 14,28 g ; 74.

- a. Londres, BM 1844-4-25-1283 (= HILL, 1932, pl. 47, n° 2, revers ; *RPC* 4, n° 4881/4) ; 30 mm ; 20,18 g ; 6 h.
 - b. Saint-Pétersbourg, 12510 (= *Recueil*, p. 168*, n° 8 ; ISEGRIM, n° 36312/3 ; *RPC* 4, n° 4881/3) ; 30 mm ; ? ; ?.
 - c. Waddell, 1, 9 déc. 1982, n° 76 (= *RPC* 4, n° 4881/5) ; 31 mm ; 18,07 g ; 8 h.
6. D 4-R 6
- a. Londres, BM 1844-4-25-319 (= *BMC, Pontus...*, p. 83, n° 1 et pl. XIX, n° 1 ; BABELON, 1900, p. 11, n° 10 ; *Recueil*, p. 168*, n° 8 ; HARL, 1987, pl. 9, n° 6, revers ; ISEGRIM, n° 36312/1 ; *RPC* 4, n° 4881/1 et pl.) ; 29 mm ; 16,66 g ; 12 h.
 - b. Paris, FG 482 (L 1200) (= BABELON, 1900, p. 11, n° 9 et pl. I, n° 3 ; *Recueil*, p. 168*, n° 8 et pl. XVII, n° 12, revers ; ROBERT, 1980, p. 396, fig. 3, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 7 ; ISEGRIM, n° 36312/2 ; *RPC* 4, n° 4881/2. Coll. du premier Président de Harlay) ; 30 mm ; 17,96 g ; 12 h.
7. D 5-R 7
- a. Berlin, 1862/28234 (= ISEGRIM, n° 36311/2 ; *RPC* 4, n° 5359/2) ; 31 mm ; 15,23 g ; 12 h.
8. D 5-R 8
- a. Paris, FG 483 (= BABELON, 1898, n° 140 ; BABELON, 1900, p. 11, n° 8 et pl. I, n° 2 ; *Recueil*, p. 168*, n° 9 et pl. XVII, n° 13 ; BORDENACHE, 1964, p. 160, fig. 6b, revers ; ROBERT, 1980, p. 396, fig. 2, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 8 ; ISEGRIM, n° 36311/1 ; *RPC* 4, n° 5359/1 et pl. Coll. Waddington, n° 140) ; 29 mm ; 17,04 g ; 11 h.
 - b. *SNG von Aulock*, n° 6795 (= ISEGRIM, n° 36317 ; *RPC* 4, n° 5359/3) ; 29 mm ; 14,55 g ; ?.

AE. 23-25 mm, 6,38 g (2 ex.). Axe : 6 h (2), ? (2).

Type 2 : Déméter debout

Recueil, p. 167*, n° 3 corr. ; *RPC* 4, n° 5353 corr.

D 6 : AV KAI AΔPIANO-C ANTΩNЄIN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 9 : AB-ΩNOT-Є-IXEITΩ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Déméter drapée, debout de face, la tête voilée (?) à g., tenant des épis de blé dans la main dr. et une longue torche dans la main g.

R 10 : A-BΩNO-TEIXEI (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Déméter drapée, debout de face, la tête voilée à g., tenant des épis de blé dans la main dr. et une longue torche dans la main g.

9. D 6-R 9

a. Saint-Pétersbourg, 12511 (= *Recueil*, p. 167*, n° 3 corr. et pl. suppl. N, n° 4 ; ISEGRIM, n° 12397 ; *RPC* 4, n° 5353/1 corr. Coll. Grand Duc Michailovitch) ; 25 mm ; ? ; ?.

10. D 6-R 10

a. Saint-Pétersbourg, 12512 ; 25 mm ; ? ; ?.

Type 20 : serpent Glycon

Recueil, p. 168*, n° 7 corr. ; *RPC* 4, n° 5358.

D 7 : AY KAI AN-TΩNEINO (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 11 : ABΩN-OTEIXEIT-ΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à g.

11. D 7-R 11

a. Florence, 34922 (= *Recueil*, p. 168*, n° 7 corr. et pl. XVII, n° 11 ; WILLIAMS, 2009, p. 115, n° 17 et pl. 20 ; ISEGRIM, n° 49615 ; *RPC* 4, n° 5358/1. Coll. Grand Duc Pietro Leopoldo) ; 24 mm ; 5,32 g ; 6 h.

- b. Londres, BM 1921-11-20-41 (= FORRER, 1929, n° 4795 et pl. 174 ; ISEGRIM, n° 35783 ; *RPC* 4, n° 5358/2 et pl. Coll. Weber ; R. Serrure, Paris, 1894) ; 23 mm ; 7,44 g ; 6 h.

AE. 19-22 mm, 5,76 g (6 ex.). Axe : 6 h (6), 7 h (1).

Type 10 : déesse (?) debout [1]

Recueil - ; *RPC* 4, n° 8416.

D 8 : A K T AI AΔPI ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 12 : ABΩNOT-ΕΙΧΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), déesse (?) drapée, debout de face, la tête à g., les mains tenant un voile (ou un manteau) posé sur les épaules.

12. D 8-R 12

- a. New York, 1970.142.255 (= *RPC* 4, n° 8416/1) ; 19 mm ; 5,04 g ; 6 h.

Type 11 : déesse (?) debout [2]

Recueil, p. 168*, n° 6 corr. ; *RPC* 4, n° 5357 corr.

D 9 : AY KA AΔPI ANTΩNEIN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 13 : ABΩ-N-OTE-IX (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), déesse (?) drapée, debout de face, la tête à g., les deux bras étendus et tenant des objets indéterminés (?) dans les deux mains.

13. D 9-R 13

- a. Saint-Pétersbourg, 12513 (= *Recueil*, p. 168*, n° 6 corr. et pl. suppl. N, n° 5 ; ISEGRIM, n° 9550 ; *RPC* 4, n° 5357/1 corr. Coll. Grand Duc Michailovitch) ; 20 mm ; ? ; 6 h.

Type 14 : Dionysos debout

Recueil, p. 168*, n° 5 et 5a corr. ; *RPC* 4, n° 5355 et 5356 corr.

D 9 : AY KA AΔPI ANTΩNEIN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

D 10 : AVT KAICAP ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

D 11 : AVT KAICAP ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 14 : ABΩNOTEI-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Dionysos drapé, debout de face, la tête à g., versant de la main dr. le contenu d'un canthare à une panthère qui est à ses pieds et tenant un thyrses dans la main g.

R 15 : ABΩNOTEI-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Dionysos drapé, debout de face, la tête à g., versant de la main dr. le contenu d'un canthare à une panthère qui est à ses pieds et tenant un thyrses dans la main g.

R 16 : ABΩNOTEI-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Dionysos drapé, debout de face, la tête à g., versant de la main dr. le contenu d'un canthare à une panthère qui est à ses pieds et tenant un thyrses dans la main g.

14. D 9-R 14

a. Berlin, 1861/21508 (= *Recueil*, p. 168*, n° 5a corr. ; ISEGRIM, n° 31574 ; *RPC* 4, n° 5356/1 corr.) ; 21 mm ; 4,61 g ; 6 h.

15. D 10-R 15

a. Berlin, 1906 Löbbecke (= *Recueil*, p. 168*, n° 5 ; ISEGRIM, n° 31574 ; *RPC* 4, n° 5355/2. Coll. Löbbecke) ; 21 mm ; 5,05 g ; 7 h.

16. D 11-R 16

- a. Paris, FG 481 (= MIONNET II, p. 387-388, n° 2 ; BABELON, 1900, p. 9, n° 3 et pl. I, n°1 ; *Recueil*, p. 168*, n° 5 et pl. XVII, n° 10, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 9 ; ISEGRIM, n° 31574 ; *RPC* 4, n° 5355/1 et pl. Coll. Patin) ; 22 mm ; 7,18 g ; 6 h.

Type 15 : Hermès debout

Recueil - ; *RPC* 4 -.

D 11 : AVT KAICAP ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 17 : [ABΩNOTE]I-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Hermès nu, debout de face, la tête à g., une chlamyde posée sur les épaules, tenant une bourse dans la main dr. et un caducée dans la main g.

17. D 11-R 17

- a. Paris, FG 2011/227 (= *SNG Paphlagonie...*, n° 9 bis) ; 20 mm ; 6,34 g ; 6 h.

Type 16 : Poséidon debout

Recueil - ; *RPC* 4, n° 5468.

D 12 : AVT KAICAP ANTΩNEIN-OC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R 18 : ABΩNO-TCIX (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Poséidon nu, debout à dr., brandissant un trident de la main dr. et tenant un dauphin dans la main g.

18. D 12-R 18

- a. Londres, BM 1979-1-1-1217 (= *SNG von Aulock*, n° 6796 ; ISEGRIM, n° 35543 ; *RPC* 4, n°5468/1 et pl. Coll. von Aulock) ; 21 mm ; 6,32 g ; 6 h.

2. Marc Aurèle César (139-161 ap. J.-C.)

AE. 24 mm, 7,95 g (1 ex.). Axe : 1 h (1).

Type 1 : Artémis debout

Recueil, p. 168*, n° 10 ; *RPC* 4, n° 5360.

D 13 : MAP AVPHAIOC KAICAP (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste de Marc Aurèle César à dr.

R 19 : ABΩNOTEIXEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Artémis drapée, marchant à dr., tirant une flèche de son carquois dorsal de la main dr. et tenant un arc dans la main g.

19. D 13-R 19

- a. Berlin, 1906 Löbbecke (= *Recueil*, p. 168*, n° 10 ; ISEGRIM, n° 6642 ; *RPC* 4, n° 5360/1. Coll. Löbbecke) ; 24 mm ; 7,95 g ; 1 h.

AE. 19-20 mm, 4,59 g (2 ex.). Axe : 9 h (1), 12 h (1).

Type 9 : Tychè debout

Recueil - ; *RPC* 4 -.

D 14 : AVPHA-IOC KAI (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste de Marc Aurèle César à dr.

R 20 : A-BΩNO-T-€IX€IT (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Tychè, drapée, debout de face, la tête à g., un *polos* sur la tête, tenant un gouvernail abaissé dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

20. D 14-R 20

- a. Ankara, 76-42/40-98 (= ARSLAN, 2002, p. 205, n° 9 et pl. I, n° 9) ; 19 mm ; 3,54 g ; 9 h.

Type 15 : Hermès debout

Recueil - ; *RPC* 4, n° 3548.

D 15 : AVPHAIOC KAICAP (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste de Marc Aurèle César à g.

R 21 : ABΩNO-T-ΕΙΧΕΙΤΩ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Hermès nu, debout de face, la tête à g., une chlamyde posée sur les épaules, tenant une bourse dans la main dr. et un caducée dans la main g.

21. D 15-R 21

- a. New York, 1974.140.74 (= *RPC* 4, n° 3548/1) ; 20 mm ; 5,64 g ; 12 h.

3. Faustine la Jeune (147-176 ap. J.-C.)

AE. 24-25 mm, 8,27 g (3 ex.). Axe : 6 h (2), 7 h (1).

Type 2 : Déméter debout

Recueil, p. 168*, n° 10a ; *RPC* 4, n° 5361.

D 16 : ANNIA NEA ΦΑΥΚΤΙΝΑ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Faustine la Jeune à dr.

R 22 : ABΩNOTEI-XEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Déméter drapée, debout de face, la tête voilée à g., tenant des épis de blé dans la main dr. et une longue torche dans la main g.

22. D 16-R 22

- a. Athènes FHW, Γ171 ; 24 mm ; 7,10 g ; 6 h.

- b. Berlin, 1900 Imhoof-Blumer (= IMHOOF-BLUMER, 1890, p. 585, n° 79 ; BABELON, 1900, p. 13, n° 12 ; *Recueil*, p. 168*, n° 10a et pl. XVII, n° 14 ; ISEGRIM, n° 12398 ; *RPC* 4, n° 5361/1. Coll. Imhoof-Blumer) ; 25 mm ; 8,25 g ; 7 h.
- c ? . New York, sans n° d'inventaire, droit (= HOWGEGO, 1985, p. 239, n° 673 et pl. 25, n° 673, droit⁷¹ ; *RPC* 4, n° 5361/2) ; 25 mm ; 9,45 g ; 6 h⁷². Contremarque représentant un M ou un Σ au droit.

C- MARC AURÈLE AUGUSTE, LUCIUS VERUS ET LUCILLE

1. Marc Aurèle Auguste (161-180 ap. J.-C.)

AE. 31 mm, 18,59 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 4 : Hygie debout

Recueil - ; *RPC* 4 -.

- D 17 : AVT K M AYP ANTΩNCINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Marc Aurèle à dr.
- R 23 : ΙΩΝΟΠΟΛΛ-ΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Hygie, drapée, debout de face, la tête à dr., tenant dans la main dr. un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la main g.

23. D 17-R 23

⁷¹ Chr. J. Howgego ne sait pas si cette monnaie de New York est la même que celle mentionnée dans *Berliner Blätter*, 1, 1863, n° 140.

⁷² Cette pièce n'ayant pas été retrouvée par les conservateurs de l'American Numismatic Society dans leur collection, il n'est pas du tout certain qu'elle ait le même coin de revers que les n° 22a et 22b.

- a. Athènes NM (= TSOURTÈ, *Mél. Touratsoglou*, 2009, n. v. Coll. Th. Augeri) ; 31 mm ; 18,59 g ; 6 h.

AE. 27 mm, 12,27 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 6 : buste d'Isis

Recueil, p. 169, n° 11a ; *RPC* 4, n° 5363.

D 18 : AVT K M AV ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Marc Aurèle à dr.

R 24 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé d'Isis à dr., un *basileion* et un diadème sur la tête, la robe nouée sur la poitrine.

24. D 18-R 24

- a. Berlin, 1928/1131 (= Ratto, avr. 1909, n° 3416 ; PROWE, 1912, p. 4, n° 10 et pl. II ; *Recueil*, p. 169, n° 11a ; HOLLSTEIN & JARMAN, 1995, p. 30, fig. 1 ; *SNRIS*, Ionopolis 02/1 ; ISEGRIM, n° 22073 ; *RPC* 4, n° 5363/1. Coll Prowe) ; 27 mm ; 12,27 g ; 6 h.

AE. 20 mm, 5,25 g (1 ex.). Axe : 12 h (1).

Type 8 : Nikè debout

Recueil, p. 169, n° 11 ; *RPC* 4, n° 5362.

D 19 : [---] M AVPH ANTΩNINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé et cuirassé de Marc Aurèle (ou de Caracalla ?) à dr.

R 25 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Niké drapée, debout à g., tenant une couronne dans la main dr. et une palme dans la main g.

25. D 19-R 25

- a. Paris, FG 484 (= BABELON, 1898, n° 141 ; BABELON, 1900, p. 14, n° 13 et pl. I, n° 4 ; *Recueil*, p. 169, n° 11 et pl. XVII,

n° 15 ; KRAFT, 1972, p. 70 ; *SNG Paphlagonie...*, n° 10 ; ISEGRIM, n° 5817 ; *RPC* 4, n°5362/1 et pl. Coll. Waddington, n° 141) ; 20 mm ; 5,25 g ; 12 h.

2. Lucius Verus (161-169 ap. J.-C.)

AE. 28-30 mm, 16,12 g (3 ex.). Axe : 6 h (3).

Type 20 : serpent Glycon

Recueil, p. 169, n° 12 ; *RPC* 4, n° 5364.

D 20 : AVT KAC Λ AVPH OVHPOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Lucius Verus à dr.

R 26 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΓΛΥΚΩΝ (à l'exergue), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à g.

R 27 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΓΛΥΚΩΝ (à l'exergue), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.

26. D 20-R 26

a. Istanbul, 4199 ; 28 mm ; 14,91 g ; 6 h.

b. Paris, FG 485 (= MIONNET II, p. 388, n° 3 ; BABELON, 1900, p. 14, n° 14 et pl. I, n° 5 ; *Recueil*, p. 169, n° 12 et pl. XVII, n° 16 ; BORDENACHE, 1964, p. 160, fig. 7b, revers ; ROBERT, 1980, p. 396, fig. 5, revers ; ROBERT, 1981, p. 748, fig. 1, revers ; *LIMC*, IV.2, pl. 161, Glykon 7, revers ; MAREK, 2003, p. 114, n° 167, revers ; MAREK, 2010, p. 642, n° 104, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 11 ; ISEGRIM, n° 35784 ; *RPC* 4, n° 5364/1 et pl.) ; 29 mm ; 16,08 g ; 6 h.

27. D 20-R 27

- a. Milan, Brera 4595 (= *Recueil*, p. 169, n° 12 ; *RPC* 4, n° 5364/2) ; 30 mm ; 17,36 g ; 6 h⁷³.

AE. 26 mm, 14,725 g (2 ex.). Axe : 6 h (2).

Type 17 : buste de Sarapis

Recueil - ; *RPC* 4, n° 3975.

D 21 : AVT KAC Λ AVPH OVHPOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Lucius Verus à dr.

R 28 : ΙΩΝΟΠΟΛΕ-ΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Sarapis à dr., un *calathos* sur la tête.

28. D 21-R 28

a. Oxford, David Vagi - 08/08/2000 (= Kovacs, 12, coll. Gamberini, 30 nov. 1995, n° 182 ; HOLLSTEIN & JARMAN, 1995, p. 31, fig. 3 ; HOWGEGO, 2005, p. 6 et pl. 1.2, n° 18 ; *SNRIS*, Ionopolis 01/2 ; *RPC* 4, n° 3975/2) ; 26 mm ; 15,20 g ; 6 h. X gravé au revers.

b. HOLLSTEIN & JARMAN, 1995, p. 31, fig. 2 (= *SNRIS*, Ionopolis 01/1 ; *RPC* 4, n° 3975/1. Coll. Fr. Jarman) ; 26 mm ; 14,25 g ; 6 h.

3. Lucille (163 ?-169 ap. J.-C.)

AE. 22 mm, 9,46 g (1 ex.). Axe : 6 h (2).

Type 1 : Artémis debout

Recueil, p. 169, n° 13 ; *RPC* 4, n° 5365.

⁷³ Selon les auteurs du *Recueil* et du *RPC* 4, la monnaie aurait été retouchée.

D 22 : ΛΟΥΚΙΑΛΛΑ ΚΕΒΑΧΤΗ (de dr. à g. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Lucille à dr.

R 29 : ΙΩΝΟΠ-Ο-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Artémis drapée, marchant à dr., tirant une flèche de son carquois dorsal de la main dr. et tenant un arc dans la main g.

29. D 22-R 29

- a. Paris, FG 486 (= MIONNET II, p. 388, n° 4 ; BABELON, 1900, p. 14, n° 15 et pl. I, n° 6 ; *Recueil*, p. 169, n° 13 et pl. XVII, n° 17 ; *SNG Paphlagonie...*, n° 12 ; ISEGRIM, n° 6643 ; *RPC* 4, n° 5365/1 et pl.) ; 22 mm ; 9,46 g ; 6 h⁷⁴.

Type 7 : Némésis debout

Recueil, p. 169, n° 13a ; *RPC* 4, n° 5366.

D 22 : ΛΟΥΚΙΑΛΛΑ ΚΕΒΑΧΤΗ (de dr. à g. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Lucille à dr.

R 30 : ΙΩΝΟΠΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Némésis drapée, debout de face, la tête à g., des ailes dans le dos, tenant une bride dans la main dr. et une baguette dans la main g. ; à ses pieds, une roue.

30. D 22-R 30

- a. Saint-Pétersbourg, 12514 (= *Recueil*, p. 169, n° 13a et pl. suppl. N, n° 6 ; ISEGRIM, n° 13433 ; *RPC* 4, n° 5366/1. Coll. Grand Duc Michailovitch) ; 22 mm ; ? ; 6 h. Deux contremarques représentant des têtes (?) au droit.

⁷⁴ Selon les auteurs du *RPC* 4, l'authenticité de la monnaie serait douteuse.

D- GÉTA**1. Géta César (198-209 ap. J.-C.)****AE. 21 mm, 4,90 g (1 ex.). Axe : 8 h (1).****Type 21 : serpent Glycon sur une base***Recueil*, p. 170, n° 15.

D 23 : Λ CΕΠ ΓΕΤΑC KAI (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé et cuirassé de Géta César à dr.

R 31 : ΙΩΝΟ-ΠΟΛΙΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΓΛΥΚΩΝ (à l'exergue), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr., sur une base ornée.

31. D 23-R 31

a. Paris, FG 487 (= BABELON, 1900, p. 17, n° 17 et pl. I, n° 7 ; *Recueil*, p. 170, n° 15 et pl. XVII, n° 19 ; BORDENACHE, 1964, p. 160, fig. 6c, revers ; *LIMC*, IV.2, pl. 161, Glykon 8, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 13 ; ISEGRIM, n° 36318) ; 21 mm ; 4,90 g ; 8 h.

AE. 16 mm, 3,49 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).**Type 13 : Asclépios debout***Recueil*, p. 169, n° 14.

D 24 : Λ CΕ-Π ΓΕΤΑC KAI (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé et cuirassé de Géta César à dr.

R 32 : ΙΩΝΟΠΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Asclépios, torse nu, debout à dr., la main dr. appuyée sur sa hanche et tenant sous le bras g. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

32. D 24-R 32

- a. Londres, BM 1872-7-9-138 (= *BMC, Pontus...*, p. 83, n° 2 ; BABELON, 1900, p. 17, n° 16 ; *Recueil*, p. 169, n° 14 et pl. XVII, n° 18 ; ISEGRIM, n° 34928. Coll. Wigan) ; 16 mm ; 3,49 g ; 6 h.

2. Géta Auguste (209-211 ap. J.-C.)

AE. 24 mm, 7,12 g (1 ex.). Axe : 5 h (1).

Type 13 : Asclépios debout

Recueil -.

D 25 : AVT K Π CЄ ΓЄTAC AVΓ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré et drapé de Géta à dr.

R 33 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

33. D 25-R 33

- a. Vienne, 33271 (= DOMANIG, 1909, pl. III, n° 13 ; MÜNSTERBERG, 1921, p. 131 et pl. VI, n° 4, droit. Coll. Peez) ; 24 mm ; 7,12 g ; 5 h.

E- SÉVÈRE ALEXANDRE, JULIA MAESA ET JULIA MAMAEA**1. Sévère Alexandre (222-235 ap. J.-C.)**

AE. 26 mm, 7,78 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 5 : Ionopolis assise

Recueil, p. 170, n° 16.

D 26 : M AVP CEVH AAEΞANΔPOC AVΓ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Sévère Alexandre à dr.

R 34 : ΙΩΝ-Ο-Π-ΟΛ-ΙC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Ionopolis drapée, assise sur un trône sans dossier à g., la tête tourelée, tenant dans la main dr. une patère dans laquelle elle nourrit le serpent Glycon enroulé autour d'elle.

34. D 26-R 34

a. Paris, FG 488 (= BABELON, 1898, n° 142 ; BABELON, 1900, p. 17-18, n° 18 et pl. I, n° 8, revers et pl. I, n° 10, droit ; *Recueil*, p. 170, n° 16 et pl. XVII, n° 20 ; BORDENACHE, 1964, p. 161, fig. 8, revers ; ROBERT, 1980, p. 400-401, fig. 10, revers ; MAREK, 2003, p. 114, n° 166, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 14 ; ISEGRIM, n° 9273. Coll. Waddington, n° 142) ; 26 mm ; 7,78 g ; 6 h.

AE. 21 mm, 4,65 g (2 ex.). Axe : 6 h (1), ? (1).

Type 9 : Tychè debout

Recueil -

D 27 : M AVP CΕΥH AΛΕΞΑΝΔΡOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Sévère Alexandre à dr.

R 35 : ΙΩΝΟΠ-ΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Tychè, drapée, debout de face, la tête à g., un *polos* sur la tête, tenant un gouvernail abaissé dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

35. D 27-R 35

a. *SNG von Aulock*, n° 6797 (= KRAFT, 1972, p. 212 et pl. 115, n° 18 ; FRANKE, LESCHHORN & STYLOW, 1981, p. 7, 14,

32 ; REBUFFAT, 1984, p. 281-282 ; ISEGRIM, n° 14019) ;
21 mm ; 3,81 g ; ?.

Type 14 : Dionysos debout

Recueil -.

D 28 : M AV CEV AA-EΞANΔP AVΓ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Sévère Alexandre à dr.

R 36 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΕΙΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Dionysos nu, debout de face, la tête à g., versant de la main dr. le contenu d'un canthare à une panthère qui est à ses pieds et tenant un thyrsè dans la main g.

- 36.** D 28-R 36
a. New York, 1944.100.41499 ; 21 mm ; 5,49 g ; 6 h.

2. Julia Maesa (218-224 ? ap. J.-C.)

AE. 28 mm, 7,20 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 12 : Apollon debout

Recueil -.

D 29 : IOVA MAICAN [---] (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Maesa à dr.

R 37 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Apollon nu, debout à g., tenant une branche d'olivier dans la main dr., le bras dr. appuyé sur un trépied et la main g. sur la hanche.

- 37.** D 29-R 37
a. Athènes FHW, 454 ; 28 mm ; 7,20 g ; 6 h.

3. Julia Mamaea (222-235 ap. J.-C.)

AE. 23 mm, 6,89 g (1 ex.). Axe : 12 h (1).

Type 2 : Déméter debout

Recueil -.

D 30 : CE [---] MAMAIA (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Mamaea à dr.

R 38 : ΙΩΝΟΠΟΛΕ-ΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Déméter drapée, debout de face, la tête voilée à g., tenant des épis de blé dans la main dr. et une longue torche dans la main g.

38. D 30-R 38

a. Athènes NM, 4926 ; 23 mm ; 6,89 g ; 12 h.

F. GORDIEN III (238-244 AP. J.-C.)

AE. 25 mm, 5,26 g (1 ex.). Axe : 12 h (1).

Type 20 : serpent Glycon

Recueil, p. 170, n° 17 corr.

D 31 : Μ ΑΝΤ ΓΟΡ-ΔΙΑΝΟC ΑΥΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Gordien III à dr.

R 39 : ΙΩΝΟΠ-ΟΛΙΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.

39. D 31-R 39

a. Paris, FG 489 (L 1310) (= BABELON, 1900, p. 18, n° 19 et pl. I, n° 9 ; *Recueil*, p. 170, n° 17 corr. et pl. XVII, n° 21 ; ROBERT, 1962, p. 189 ; KRAFT, 1972, p. 201 et pl. 103, n° 42a ; *LIMC*, IV.2, pl. 161, Glykon 9, revers ;

SNG Paphlagonie..., n° 15 ; ISEGRIM, n° 36313) ; 25 mm ;
5,26 g ; 12 h.

G. TRÉBONIEN GALLE ET VOLUSIEN

1. Trébonien Galle (251-253 ap. J.-C.)

AE. 29-32 mm, 11,65 g (3 ex.). Axe : 6 h (1), 7 h (1), 12 h (1).

Type 18 : Zéphyrus debout

Recueil, p. 170, n° 19.

D 32 : Β-ΕΙΒΙ Τ-ΡΕΒ ΓΑΛΛΑΟC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste radié et cuirassé de Trébonien Galle à g. avec une lance et un bouclier orné de la tête de Méduse.

R 40 : ΖΕΦΥΡΙC Ι-Ω-ΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) H (dans le champ à g.), Zéphyrus nu debout de face, la tête à g., la main dr. levée, un vêtement sur le bras g. baissé.

40. D 32-R 40

a. Berlin, 1900 Imhoof-Blumer (= IMHOOF-BLUMER, 1897, p. 269, n° 1 et pl. X, n° 1 ; BABELON, 1900, p. 18-19, n° 21 et fig. 2 ; *Recueil*, p. 170, n° 19 et pl. XVII, n° 23 ; KRAFT, 1972, p. 205 et pl. 107, n° 106b ; WEISER, 1983, p. 360, n° 18/19 et pl. 31 ; WEIB, 1997, p. 307 et pl. 217, Zephyris 1, revers ; ISEGRIM, n° 33703. Coll. Imhoof-Blumer) ; 32 mm ; 12,89 g ; 7 h.

b. Londres, BM 1975-4-11-51 (coll. Baldwin) ; 29 mm ; 11,90 g ; 6 h.

Type 20 : serpent Glycon

Recueil, p. 170, n° 18.

D 32 : Β-ΕΙΒΙ Τ-ΡΕΒ ΓΑΛΛΟC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste radié et cuirassé de Trébonien Galle à g. avec une lance et un bouclier orné de la tête de Méduse.

R 41 : ΙΩΝΟΠ-ΟΛΕΙ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΤΩΝ (à l'exergue), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue, à g.

41. D 32-R 41

a. Paris, FG 490 (K 993) (= IMHOOF-BLUMER, 1890, p. 585 ; IMHOOF-BLUMER, 1897, p. 269, n° 2 ; BABELON, 1900, p. 18, n° 20 et pl. I, n° 8, droit et pl. I, n° 10, revers ; *Recueil*, p. 170, n° 18 et pl. XVII, n° 22 ; BORDENACHE, 1964, p. 160, fig. 7c, revers ; ROBERT, 1980, p. 396, fig. 4, revers ; *SNG Paphlagonie...*, n° 16 ; ISEGRIM, n° 35785. Coll. de Moustier, n° 3111) ; 29 mm ; 10,16 g ; 12 h. Traces d'usure du coin de droit.

2. Volusien (251-253 ap. J.-C.)

AE. 23 mm, 5,44 g (1 ex.). Axe : 7 h (1).

Type 12 : Apollon debout

Recueil, p. 170, n° 20.

D 33 : Γ ΒΕΙΒ ΒΟΛΟVCCIANOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré et drapé de Volusien à dr.

R 42 : ΙΩΝΟΠΙΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Apollon nu, debout de face, la tête à g., tenant une branche d'olivier dans la main dr., le bras g. appuyé sur un trépied autour duquel s'enroule un serpent.

42. D 33-R 42

- a. Berlin, 1928 Imhoof-Blumer (= IMHOOF-BLUMER, 1912, p. 191, n° 94 ; *Recueil*, p. 170, n° 20 ; ISEGRIM, n° 30329. 2^e coll. Imhoof-Blumer) ; 23 mm ; 5,44 g ; 7 h.

-III- COMMENTAIRES

A- MÉTROLOGIE, VOLUME DES ÉMISSIONS ET ORGANISATION DE L'ATELIER

1-Métrologie

L'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis a procédé à 15 émissions comprenant 17 séries, de Trajan à Trébonien Galle et Volusien. Sous Trajan, il existe deux modules : 31 mm et 22 mm. Sous Antonin le Pieux *et sui*, on dénombre trois modules : 29-32 mm, 23-25 mm et 19-22 mm. Sous Marc Aurèle *et sui*, on recense quatre modules : 28-31 mm, 26-27 mm, 22 mm et 20 mm. Sous Géta, on retombe à trois modules : 24 mm, 21 mm et 16 mm. Sous Sévère Alexandre *et sui*, on trouve deux modules : 23-26 (28) mm et 21 mm. Sous Gordien III, il n'y a plus qu'un seul module : 25 mm. Enfin, sous Trébonien Galle et Volusien, on revient à deux modules : 29-32 mm et 23 mm.

La détermination des modules a été établie selon le principe suivant : les monnaies utilisant les mêmes coins de droit et/ou de revers appartiennent au même module. La monnaie de Julia Maesa (n° 37a), pesant 7,20 g et ayant un diamètre de 28 mm, a été rattachée au module 23-26 mm de Sévère Alexandre *et sui*, car le flan a été écrasé et aplati *a posteriori* et mesurait initialement environ 25 mm. Le poids de la pièce vient par ailleurs confirmer l'appartenance à ce module.

Avant d'essayer de déterminer les dénominations auxquelles renvoient ces modules, il convient de donner quelques résultats statistiques.

a. Données statistiques

Les informations sont regroupées par empereur ou groupe d'empereurs et, à l'intérieur, par année d'émission et par module. Le nombre de monnaies prises en compte dans les calculs varie en fonction des données disponibles, puisque parfois les modules ou les poids ne

sont pas connus avec précision. Les résultats sont en général arrondis au second chiffre après la virgule. Quand nous ne disposons que d'un faible nombre d'exemplaires (de 1 à 6), seules les données statistiques de base ont pu être fournies et il n'a pas semblé opportun de dresser une table de fréquence des poids connus, dans la mesure où celle-ci ne donnait aucun résultat probant. Les intervalles de la table de fréquence sont de 0,80 g.

• **Trajan**

Module 31 mm (catalogue n° 1)

Module : 31 mm (1 ex.).

Poids : 19,63 g (1 ex.).

Module 22 mm (catalogue n° 2)

Module : 22 mm (1 ex.).

Poids : 5,47 g (1 ex.).

• **Antonin le Pieux *et sui***

Module 29-32 mm (catalogue n° 3-8)

Éventail modulaire : 29-32 mm (10 ex.).

Module moyen : 30 mm.

Éventail pondéral : 14,55-26,70 g (9 ex.).

Table de fréquence des poids connus :

26,01-26,80 g	×
25,21-26,00 g	
24,41-25,20 g	
23,61-24,40 g	
22,81-23,60 g	
22,01-22,80 g	
21,21-22,00 g	
20,41-21,20 g	
19,61-20,40 g	×
18,81-19,60 g	

18,01-18,80 g	×
17,21-18,00g	×
16,41-17,20 g	×××
15,61-16,40 g	
14,81-15,60 g	×
14,01-14,80 g	×

Mode : 16,41-17,20 g.

Médiane : 17,04 g.

Moyenne arithmétique : 18,11 g.

Étendue / Intervalle de variation : 12,15 g.

Milieu : 20,625 g.

Espace interquartile : 3,22 g.

Variance : 11,63.

Écart-type : 3,41.

Intervalle de confiance : 6,82.

Coefficient de variation : 18,83 %.

Module 23-25 mm (catalogue n° 9-11, 19 et 22)

Éventail modulaire : 23-25 mm (8 ex.).

Module moyen : 24,375 mm.

Éventail pondéral : 5,32-9,45 g (6 ex.).

Médiane : 7,695 g.

Moyenne arithmétique : 7,585 g.

Étendue / Intervalle de variation : 4,13 g.

Milieu : 7,385 g.

Espace interquartile : 1,15 g.

Variance : 1,57.

Écart-type : 1,25.

Intervalle de confiance : 2,50.

Coefficient de variation : 16,48 %.

Module 19-22 mm (catalogue n° 12-18 et 20-21)

Éventail modulaire : 19-22 mm (9 ex.).

Module moyen : 20,33 mm.

Éventail pondéral : 3,54-7,18 g (8 ex.).

Table de fréquence des poids connus :

6,61-7,40 g	×
5,81-6,60 g	××
5,01-5,80 g	×××
4,21-5,00g	×
3,41-4,20 g	×

Mode : 5,01-5,80 g.

Médiane : 5,345 g.

Moyenne arithmétique : 5,465 g.

Étendue / Intervalle de variation : 3,64 g.

Milieu : 5,36 g.

Espace interquartile : 1,505 g.

Variance : 1,16.

Écart-type : 1,08.

Intervalle de confiance : 2,16.

Coefficient de variation : 19,76 %.

• **Marc Aurèle Auguste *et sui***

Module 28-31 mm (catalogue n° 23 et 26-27)

Éventail modulaire : 28-31 mm (4 ex.).

Module moyen : 29,5 mm.

Éventail pondéral : 14,91-18,59 g (4 ex.).

Médiane : 16,72 g.

Moyenne arithmétique : 16,735 g.

Étendue / Intervalle de variation : 3,68 g.

Milieu : 16,75 g.

Espace interquartile : 2,48 g.

Variance : 1,90.

Écart-type : 1,38.

Intervalle de confiance : 2,76.

Coefficient de variation : 8,25 %.

Module 26-27 mm (catalogue n° 24 et 28)

Éventail modulaire : 26-27 mm (3 ex.).

Module moyen : 26,33 mm.

Éventail pondéral : 12,27-15,20 g (3 ex.).
Médiane : 14,25 g.
Moyenne arithmétique : 13,91 g.
Étendue / Intervalle de variation : 2,93 g.
Milieu : 13,735 g.
Espace interquartile : 1,465 g.
Variance : 1,49.
Écart-type : 1,22.
Intervalle de confiance : 2,44.
Coefficient de variation : 8,77 %.

Module 22 mm (catalogue n° 29 et 30)

Module moyen : 22 mm (2 ex.).
Poids : 9,46 g (1 ex.).

Module 20 mm (catalogue n° 25)

Module : 20 mm (1 ex.).
Poids : 5,25 g (1 ex.).

• **Géta César**

Module 21 mm (catalogue n° 31)

Module : 21 mm (1 ex.).
Poids : 4,90 g (1 ex.).

Module 16 mm (catalogue n° 32)

Module : 16 mm (1 ex.).
Poids : 3,49 g (1 ex.).

• **Géta Auguste**

Module 24 mm (catalogue n° 33)

Module : 24 mm (1 ex.).
Poids : 7,12 g (1 ex.).

• **Sévère Alexandre *et sui***

Module 23-26 (28) mm (catalogue n° 34 et 37-38)

Éventail modulaire : 23-26 (28) mm (3 ex.).
Module moyen⁷⁵ : 24,67 mm.
Éventail pondéral : 6,89-7,78 g (3 ex.).
Médiane : 7,20 g.
Moyenne arithmétique : 7,29 g.
Étendue / Intervalle de variation : 0,89 g.
Milieu : 7,335 g.
Espace interquartile : 0,445 g.
Variance : 0,14.
Écart-type : 0,37.
Intervalle de confiance : 0,74.
Coefficient de variation : 5,075 %.

Module 21 mm (catalogue n° 35 et 36)

Module moyen : 21 mm (2 ex.).
Éventail pondéral : 3,81-5,49 g (2 ex.).
Moyenne arithmétique : 4,65 g.
Étendue / Intervalle de variation : 1,68 g.
Variance : 0,71.
Écart-type : 0,84.
Intervalle de confiance : 1,68.
Coefficient de variation : 18,06 %.

• **Gordien III**

Module 25 mm (catalogue n° 39)

Module : 25 mm (1 ex.).
Poids : 5,26 g (1 ex.).

• **Trébonien Galle et Volusien**

Module 29-32 mm (catalogue n° 40 et 41)

Éventail modulaire : 29-32 mm (3 ex.).
Module moyen : 30 mm.
Éventail pondéral : 10,16-12,89 g (3 ex.).

⁷⁵ Le module moyen a été obtenu en supposant que la monnaie n° 37a mesurait originellement 25 mm.

Médiane : 11,90 g.
 Moyenne arithmétique : 11,65 g.
 Étendue / Intervalle de variation : 2,73 g.
 Milieu : 11,525 g.
 Espace interquartile : 1,365 g.
 Variance : 1,27.
 Écart-type : 1,28.
 Intervalle de confiance : 2,56.
 Coefficient de variation : 10,99 %.

Module 23 mm (catalogue n° 42)

Module : 23 mm (1 ex.).

Poids : 5,44 g (1 ex.).

b. Récapitulatif

En tenant compte des moyennes arithmétiques, les différentes émissions offrent les données pondérales suivantes :

Trajan	31 mm 19,63 g (1 ex.)			22 mm 5,47 g (1 ex.)	
Antonin le Pieux <i>et sui</i>	29-32 mm 18,11 g (9 ex.)		23-25 mm 7,585 g (6 ex.)	19-22 mm 5,465 g (8 ex.)	
Marc Aurèle Auguste <i>et sui</i>	28-31 mm 16,735 g (4 ex.)	26-27 mm 13,91 g (3 ex.)	22 mm 9,46 g (1 ex.)	20 mm 5,25 g (1 ex.)	
Géta César				21 mm 4,90 g (1 ex.)	16 mm 3,49 g (1 ex.)
Géta Auguste			24 mm 7,12 g (1 ex.)		
Sévère Alexandre <i>et</i>			23-26 (28) mm	21 mm 4,65 g	

<i>sui</i>			7,29 g (3 ex.)	(2 ex.)	
Gordien III			25 mm 5,26 g (1 ex.)		
Trébonien Galle et Volusien	29-32 mm 11,65 g (3 ex.)		23 mm 5,44 g (1 ex.)		

En l'absence de mentions explicites de valeur sur les monnaies, il a fallu se référer aux poids et aux diamètres pour tenter de déterminer les dénominations. L'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis semble en avoir frappé cinq principales, même si, dans la plupart des cas, il est difficile de tirer des conclusions définitives, du fait du très petit nombre d'exemplaires conservés.

Quelques remarques doivent nuancer ces propos : le poids réel des monnaies en bronze ne correspond sans doute pas toujours au poids théorique à cause de l'usure des pièces. En outre, la faible valeur intrinsèque du métal employé explique sans doute en grande partie les écarts plus ou moins importants de poids et de module d'une monnaie à l'autre puisque, lors de la fabrication, il n'a sans doute pas été jugé utile de calibrer les pièces avec précision. On observe ainsi de grandes différences de poids au sein d'un même module, avec – cas extrême – un écart de 12,15 g dans la plus grande dénomination d'Antonin *et sui*⁷⁶.

⁷⁶ Des écarts de ce type ne sont pas propres à Abônoteichos-Ionopolis et se retrouvent dans d'autres ateliers plus largement documentés, comme par exemple Amaseia du Pont (voir le module 31-37 mm de Marc Aurèle *et sui* avec une étendue de 16,36 g pour l'an 164 ; le module 27-35 mm de Septime Sévère *et sui* avec une étendue de 15,25 g pour l'an 208 ; le module 32-37 mm de Sévère Alexandre avec une étendue de 14,08 g pour l'an 234. Cf. DALAISON, 2008, p. 25-32). Comme le fait d'ailleurs remarquer Fr. Rebuffat (1997, p. 415) : « Il est vrai que certaines monnaies présentent un poids aberrant, en règle générale excessif : cela vient de ce que la frappe des bronzes se faisait *al marco* et non *al peso* ; dans ces conditions le dernier flan taillé de chaque série ne pouvait que diffiCILEment correspondre à la norme ».

Les émissions de Trajan comportent ainsi deux dénominations – la plus grande (31 mm) et l'avant-dernière (22 mm) –, celles d'Antonin le Pieux *et sui* la plus grande (29-32 mm) et deux intermédiaires (23-25, 19-22 mm), celles de Marc Aurèle Auguste *et sui* les quatre supérieures (28-31, 26-27, 22, 20 mm), celles de Géta les trois inférieures (24, 21, 16 mm), celles de Sévère Alexandre *et sui* la troisième et la quatrième (23-26, 21 mm), celle de Gordien III la troisième (25 mm) et celles de Trébonien Galle et Volusien la plus grande (29-32 mm) et l'avant-dernière (23 mm).

Si on observe les moyennes pondérales de ces différentes dénominations, on note – alors que le module reste à peu près le même – une baisse sensible des données pondérales à partir du règne de Gordien III. Cette dévaluation est à mettre en relation avec la dépréciation du denier qui touche l'empire romain aux environs du milieu du III^e siècle ap. J.-C.⁷⁷

La comparaison des données relatives à Abônoteichos-Ionopolis avec celles des autres ateliers de la région étudiés de manière similaire (soit Pompeiopolis, Neoclaudiopolis, Amaseia, Zela et Nicopolis) ne donne pas réellement de résultat « satisfaisant ». Il existe des ressemblances, mais elles sont généralement accompagnées de distorsions, soit au niveau des modules, soit au niveau des poids. Ces dissemblances s'expliquent peut-être en partie par le fait que la cité d'Abônoteichos-Ionopolis n'appartient pas exactement à la même aire géographique, puisque c'est la seule qui relève de la partie pontique rattachée pendant longtemps à la province de Pont-Bithynie. Pour affiner et conforter les dénominations proposées ici, il faudrait en fait disposer d'études numismatiques approfondies des autres ateliers monétaires de cette province.

Quoi qu'il en soit, dans le cas d'Abônoteichos-Ionopolis, les cinq dénominations, de la plus petite à la plus grande, renvoient sans doute au quart-*assarion*⁷⁸, au demi-*assarion*, à l'*assarion*, au

⁷⁷ CALLU, 1969, p. 108-110.

⁷⁸ Cette dénomination n'est illustrée que par un seul exemplaire de Géta César (n° 32a). Si on ne considère que les poids, elle ne se distingue de la dénomination supérieure que par un écart de 1,41 g (n° 31a). En revanche, les diamètres des deux monnaies diffèrent de 5 mm, ce qui fait penser à deux

diassarion et au *tetrassarion*⁷⁹. Le quart-*assarion* correspondrait à peu près au *quadrans* romain, le demi-*assarion* au *semis*, l'*assarion* à l'*as*, le *diassarion* au *dupondius* et le *tetrassarion* au sesterce. Il y aurait entre eux un rapport de 1, 2, 4, 8 et 16. Un denier équivaldrait ainsi à 16 *assaria*.

2- Volume des émissions

Le catalogue des monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis comporte 33 coins de droit, 42 coins de revers et 42 associations de coins différentes pour 52 pièces répertoriées.

Afin de se faire une idée du volume monétaire produit par l'atelier, il faut essayer de déterminer le nombre total de coins utilisés. Pour y parvenir, Giles F. Carter⁸⁰ propose trois formules en fonction de *n* (nombre de monnaies prises en compte) et de *d* (nombre de coins de droit attestés) afin de déterminer *D* (nombre originel de coins) avec une marge d'erreur *s*.

À ces calculs, François de Callatay⁸¹ ajoute l'indice caractérisque (IC), correspondant au rapport *n/d*. Lorsqu'il est supérieur ou égal à 3,5, cela signifierait que l'on se rapproche de la totalité des coins de droit produits et que l'on a alors peu de chances d'en découvrir de nouveaux.

dénominations distinctes. En effet, les poids n'étaient pas des indicateurs fiables pour les monnaies divisionnaires en bronze ; aussi, c'était plus vraisemblablement grâce au module que se repéraient les usagers.

⁷⁹ Sur des monnaies de Gordien III (n° 40) appartenant à la plus grande dénomination (et donc théoriquement au *tetrassarion*), apparaît dans le champ à gauche la lettre H, interprétée par les auteurs du *Recueil* (p. 170, n° 19) comme une mention de valeur renvoyant à 8 *assaria*. Cette lettre n'est pas une contremarque et n'a donc pas été apposée *a posteriori*. De plus, elle n'apparaît que sur un type de revers et pas sur celui émis sous Trébonien Galle (n° 41), qui fait pourtant partie de la même dénomination. Enfin, étant donné qu'aucune autre monnaie émise par l'atelier ne porte de mention de valeur, il n'est pas possible de savoir à quoi renvoie ce H et il est en tout cas très peu probable qu'il s'agisse d'un chiffre indiquant une somme.

⁸⁰ CARTER, 1983, p. 195-206.

⁸¹ CALLATAÏ, DEPEYROT & VILLARONGA, 1993, p. 8-9.

		n	d	IC	D	s
Trajan	Module 31 mm (catalogue n° 1)	1	1	1	-	-
	Module 22 mm (catalogue n° 2)	1	1	1	-	-
Antonin le Pieux et sui	Module 29-32 mm (catalogue n° 3-8)	10	3	3,3	3,7	0,8
	Module 23-25 mm (catalogue n° 9-11, 19, 22)	8	4	2	6,5	2,4
	Module 19-22 mm (catalogue n° 12-18, 20- 21)	9	7	1,3	24,7	15,3
Marc Aurèle Auguste et sui	Module 28-31 mm (catalogue n° 23, 26-27)	4	2	2	3,2	1,9
	Module 26-27 mm (catalogue n° 24, 28)	3	2	1,5	4,8	5,3
	Module 22 mm (catalogue n° 29-30)	2	1	2	1,6	2
	Module 20 mm (catalogue n° 25)	1	1	1	-	-
Géta César	Module 21 mm (catalogue n° 31)	1	1	1	-	-
	Module 16 mm (catalogue n° 32)	1	1	1	-	-
Géta Auguste	Module 24 mm (catalogue n° 33)	1	1	1	-	-
Sévère Alexandre	Module 23-26 (28) mm (catalogue n° 34, 37-38)	3	3	1	176,5	1172,4
	Module 21 mm (catalogue n° 35-36)	2	2	1	117,6	1275,3
Gordien III	Module 25 mm (catalogue n° 39)	1	1	1	-	-
Trébonien Galle et Volusien	Module 29-32 mm (catalogue n° 40-41)	3	1	3	1,3	0,7
	Module 23 mm (catalogue n° 42)	1	1	1	-	-

Au vu de ce tableau, il convient tout d'abord d'émettre quelques réserves. Les formules retenues pour les calculs offrent quelquefois des résultats surprenants, en particulier lorsque n et d sont d'assez petits nombres. François de Callatay⁸² fait d'ailleurs remarquer à ce propos que les écarts les plus grands entre les différentes méthodes statistiques se révèlent surtout lorsque l'indice caractérisant passe en dessous de 1,5. Sinon, les écarts ne sont pas si importants et les résultats convergent lorsque ce même indice dépasse 3. Il semble donc que ce soit lorsque le catalogue offre peu d'exemplaires et peu de coins de droit que les différentes méthodes montrent leurs limites.

Cependant, il est possible de calculer le nombre total de coins de droit produits par l'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis tout au long de sa période d'activité. Le problème de la première méthode de Giles F. Carter se pose dans 12 cas sur 17 (ce qui est un chiffre très important) et l'indice caractérisant est rarement supérieur à 3 (dans seulement 2 cas sur 17). La marge d'erreur s'est assez faible, comprise entre 0,7 et 2,4 dans 5 cas et supérieure à 5,3 dans 4 cas.

Pour ces diverses raisons, le nombre total de coins de droit a été obtenu en additionnant les différents D du tableau. Lorsque n est inférieur à $2d$ et que D paraît beaucoup trop important (première méthode de Giles F. Carter), c'est d qui a été retenu et, lorsqu'aucun chiffre n'a pu être fourni pour D , c'est d qui a été pris en compte.

Le nombre originel de coins s'élève donc à environ 38. Si l'on admet que chaque coin de droit a produit environ 20 000 exemplaires, la production totale d'Abônoteichos-Ionopolis atteint 760 000 monnaies. Le chiffre de 20 000 exemplaires a été établi par François de Callatay⁸³, qui, grâce à l'examen des taux de survie, estime que la productivité des coins se situerait « plus au-delà des 20 000 unités qu'en deçà des 10 000 »⁸⁴.

⁸² CALLATAÏ, DEPEYROT & VILLARONGA, 1993, p. 8-11.

⁸³ CALLATAÏ, DEPEYROT & VILLARONGA, 1993, p. 11.

⁸⁴ CALLATAÏ, 2000, p. 101. Ce chiffre de 20 000 exemplaires a été revu à la baisse par Th. Faucher, Fl. Téreygeol, L. Brousseau et A. Arles (2009, p. 43-80) qui estiment que la production des coins de droit oscillerait plutôt entre 10 000 et 15 000 monnaies. Cependant, nous conservons ici le nombre de

Ces 760 000 monnaies se répartissent en 20 000 *quart-assaria* (1 coin), 240 000 *demi-assaria* (12 coins), 280 000 *assaria* (14 coins), 40 000 *diassaria* (2 coins) et 180 000 *tetrassaria* (9 coins). Sachant qu'un denier équivaut à 64 *quart-assaria*, à 32 *demi-assaria*, à 16 *assaria*, à 8 *diassaria* et à 4 *tetrassaria*, on obtient le chiffre de 75 312,5 deniers produits sur toute la période par l'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis.

Afin de mieux cerner ce que représente cette somme de 75 312,5 deniers, il est possible d'établir une comparaison. En reprenant les calculs réalisés par Michel Amandry, Bernard Rémy et nous-mêmes⁸⁵ et sachant que la solde annuelle d'un légionnaire atteint 600 deniers en 197, on constate que la masse monétaire produite à Abônoteichos-Ionopolis sur environ un siècle et demi aurait permis de payer la solde annuelle d'environ 125 légionnaires. En comparaison avec les ateliers des régions voisines – Paphlagonie, Pont et Arménie Mineure –, ce résultat se rapproche de celui de Nicopolis (135 légionnaires) ; il est supérieur à celui des cités de Neoclaudiopolis (100 légionnaires) ou de Pompeiopolis (65), mais il est inférieur à ceux d'Amaseia (1200 légionnaires), Comana (200), Sebastopolis (280) ou encore Zela (250).

Par ailleurs, la masse monétaire produite à Abônoteichos-Ionopolis se concentre sous les règnes d'Antonin et Marc Aurèle Auguste. 25 coins de droit sur 38 appartiennent à cette période et environ 55 000 deniers auraient été produits – ce qui représente 73 % de toute la masse monétaire émise par l'atelier. Cette hausse de la production trouve sans doute en grande partie son explication dans le fait que c'est à ce moment-là que l'oracle de Glycon prend son essor et que la cité, pour accompagner ce développement, se met à frapper

20 000, qui permet de faire des comparaisons avec les autres ateliers de la région.

⁸⁵ AMANDRY & RÉMY, 1998, p. 48 ; AMANDRY & RÉMY, 1999, p. 58 ; DALAISON, 2007, p. 227 ; DALAISON, 2008, p. 42 ; DALAISON, RÉMY & AMANDRY, 2009, p. 46 ; DALAISON, 2010, p. 63 ; DALAISON & DELRIEUX, en préparation.

monnaie de manière plus importante – peut-être en lien avec la présence de « touristes » ou « pèlerins » attirés par le devin Alexandre.

3- Organisation de l'atelier

L'organisation de l'atelier est perceptible à travers trois aspects principaux : le *stemma* des liaisons de coins de droit et de revers, l'étude des axes des monnaies et la thèse de Konrad Kraft.

Il n'a pas été jugé utile de dresser ici le *stemma* des liaisons de coins, sauf pour les monnaies du règne d'Antonin qui offre une masse critique suffisante (voir schéma en annexe). Sous Antonin le Pieux *et sui*, sous Marc Aurèle Auguste *et sui*, sous Sévère Alexandre *et sui*, aucun coin de revers n'est employé pour plusieurs empereurs ou impératrices. En outre, du fait de la dispersion des frappes dans le temps et du faible volume des émissions, on peut supposer qu'il n'y avait qu'une seule enclume en activité dans l'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis.

a- Les axes

En ce qui concerne les axes et étant donné qu'un classement strict des axes à 6 h et 12 h ne donnait pas de résultat probant, il a semblé plus intéressant de procéder à des regroupements plus larges « autour » de 6 h et « autour » de 12 h.

	6 h (5 h- 7 h)	12 h (11 h- 1 h)	Autres	?	Total
Trajan (catalogue n° 1-2)	2	-	-	-	2
Antonin le Pieux <i>et sui</i> (catalogue n° 3-22)	13	8	2	4	27
Marc Aurèle Auguste <i>et sui</i> (catalogue n° 23-30)	9	1	-	-	10
Géta (catalogue n° 31-33)	2	-	1	-	3
Sévère Alexandre <i>et sui</i> (catalogue n° 34-38)	3	1	-	1	5
Gordien III (catalogue n° 39)	-	1	-	-	1
Trébonien Galle et Volusien (catalogue n° 40-42)	3	1	-	-	4
Total	32	12	3	5	52

La majorité des pièces appartient au groupe « autour » de 6 h (61,54 %), avec quand même 23,08 % de monnaies « autour » de 12 h, alors que les axes indéterminés ne représentent que 9,61 %. On peut alors en déduire quelques notions sur l'organisation de la frappe. L'orientation des coins ne paraît pas laissée au hasard. Il existait sans doute une « réglementation » qui fixait plus ou moins un axe dominant. Il devait y avoir une marque de repérage sur la face extérieure des coins qui permettait d'orienter à peu près la pièce. La frappe obéissait donc à des principes généraux, mais comme elle était réalisée manuellement, cela provoquait les petites variations « autour » de 6 h et « autour » de 12 h.

b- La thèse de Konrad Kraft

Konrad Kraft⁸⁶, en s'appuyant sur l'existence de coins de droit identiques entre monnaies de différentes cités et sur les liens stylistiques entre ces pièces, propose des explications relatives à l'organisation et au fonctionnement des ateliers en Asie Mineure. Ces deux phénomènes, qui peuvent se retrouver entre des cités éloignées au plan géographique et entre des cités de tailles différentes, prouveraient que les pièces étaient le produit des mêmes graveurs et du même centre de production. L'auteur fournit ainsi une liste des grands « ateliers » en activité en Asie Mineure, ateliers qui sont souvent des zones géographiques auxquelles il donne le nom de la cité la plus importante.

En ce qui concerne plus spécifiquement Abônoteichos-Ionopolis, Konrad Kraft rattache cette cité à plusieurs ateliers différents, selon la période considérée. Sous les premiers Sévères (entre environ 202 et 212), elle appartiendrait à l'atelier Héraclée B⁸⁷, regroupant Abônoteichos, Creteia-Flaviopolis, Bithynion, Prusias de l'Hypios, Héraclée, Tieion et Amastris. La détermination de cet atelier ne repose que sur des liens stylistiques. Sous Gordien III, on aurait désormais un atelier de Nicée-Héraclée⁸⁸, réunissant Abônoteichos,

⁸⁶ KRAFT, 1972.

⁸⁷ KRAFT, 1972, p. 70 et carte 15. Voir ici carte en annexe.

⁸⁸ KRAFT, 1972, p. 73-74 et carte 17. Voir ici carte en annexe.

Alia, Amastris, Dorylaion, Héraclée, Iuliopolis, Césarée-Germanica, Chalcédoine, Cius, Nicée, Nicomédie, Périnthe, Prusias de l'Hypios et Tieion. Outre les liens stylistiques, il existerait ici des coins identiques entre Abônoteichos et Amastris⁸⁹, Prusias de l'Hypios et Alia, Prusias et Nicomédie, Prusias et Cius, Prusias et Nicée, Nicée et Cius, Nicée et Nicomédie, Cius et Césarée-Germanica, Alia et Césarée. Sous Trébonien Galle et Volusien enfin, la liaison de coins entre Amastris et Abônoteichos⁹⁰ rattacherait les deux cités à l'atelier de Tieion⁹¹.

Konrad Kraft, toujours en s'appuyant uniquement sur les liens stylistiques, conteste l'appartenance de la monnaie n° 35a de Sévère Alexandre à Abônoteichos-Ionopolis. Il pense en effet que le style de la monnaie la rattacherait à l'atelier d'Éphèse et propose alors comme lieu d'émission une bourgade proche de Milet et portant le nom de Ionopolis. Cette attribution, qui ne s'appuie que sur les liens stylistiques, nous paraît extrêmement hasardeuse, d'autant plus qu'à l'heure actuelle cette Ionopolis près de Milet n'est pas connue pour avoir eu un monnayage.

Cette remarque invite d'ailleurs à se méfier quelque peu des définitions d'ateliers fondées uniquement sur les liens stylistiques. En effet, comme l'écrivait déjà l'un d'entre nous⁹², « les liens stylistiques observés entre divers coins ne sous-entendent pas nécessairement qu'ils sont l'œuvre du même graveur. Ces ressemblances dans le traitement des types peuvent provenir d'un modèle commun aux différents graveurs. Lorsque ces similitudes se produisent dans un espace assez circonscrit, le modèle est peut-être issu d'autres monnaies, dont celles de la région, en circulation dans cette zone. Quand se retrouvent de telles ressemblances entre des cités très éloignées géographiquement, il est probable que le modèle, soit ait été envoyé par Rome, soit, plus

⁸⁹ KRAFT, 1972, pl. 103, n° 42a (= n° 39a du présent catalogue) et n° 42b. Il est amusant de noter à cet égard que les deux cités prétendument rivales avaient en fait recours aux mêmes graveurs de coins...

⁹⁰ KRAFT, 1972, pl. 107, n° 106a et 106b (= n° 40a du présent catalogue). Cette liaison avait déjà été repérée par les auteurs du *Recueil* (p. 170, n° 18-19 et n. 1 et p. 181*, n° 165 et n. 2).

⁹¹ KRAFT, 1972, p. 77-78.

⁹² DALAISON, 2008, p. 53.

vraisemblablement, provienne de monnaies impériales d'or, d'argent ou de bronze ayant cours en Asie Mineure à cette époque. Ces ressemblances sont donc sans doute le fruit d'un modèle commun et non d'un graveur commun ».

En revanche, l'utilisation par des cités distinctes de coins de droit identiques peut nous renseigner sur le fonctionnement des ateliers. Pour expliquer cet usage, on peut proposer trois types de scénarios⁹³ : soit un atelier centralisait la production depuis la fabrication des coins jusqu'à la frappe des monnaies et redistribuait ensuite la masse monétaire entre les cités ; soit cet atelier central se contentait de graver les coins, la frappe – opération relativement simple – étant alors effectuée dans les cités ; soit les graveurs de coins se déplaçaient de cité en cité au gré des besoins. Ces différentes organisations ont pu coexister au sein d'un même espace ou se succéder dans le temps en fonction des besoins.

B- TYPES ET LÉGENDES MONÉTAIRES

L'étude métrologique des monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis révèle l'existence d'un atelier somme toute modeste malgré son siècle et demi d'existence. Cependant, en dépit de leur nombre restreint, les exemplaires abônoteichites parvenus jusqu'à nous éclairent l'histoire d'une cité très méconnue par ailleurs. Disposant à ce jour de quatorze types de droit et presque vingt de revers, l'historien voit ainsi défiler les portraits des puissants du moment tout comme les principales figures du panthéon local.

1- Types et légendes de droit

Comme en bien d'autres ateliers de l'Asie Mineure, les représentations monétaires des empereurs et de leurs proches, de même que les titulatures permettant de les identifier, s'inspirent à

⁹³ DALAISON, 2008, p. 52-54.

Abônoteichos-Ionopolis des canons en vigueur dans l'empire. Cela étant, plusieurs points de détails méritent l'attention au fil des frappes.

Quel que soit leur module (30 mm ou ± 20 mm), les monnaies du temps de Trajan (D1 et D2) montrent toujours le buste lauré du prince, de profil à droite, avec la légende AVT NEP TPAIANOC KAICAP CEBACTOC, à laquelle s'ajoute parfois l'abréviation ΓΕΡ (D1) lorsque le titre CEBACTOC est réduit aux lettres CEB. L'absence des marques de victoires remportées en Dacie et en Parthie pourrait faire croire à des frappes antérieures à la fin de l'année 102 ap. J.-C., date à laquelle Trajan reçut le titre de *Dacicus* après la célébration de son premier triomphe sur les Daces, peut-être au mois de novembre⁹⁴. Cependant, l'omission de titres impériaux est un phénomène courant sur les monnaies provinciales romaines d'Asie Mineure. Aussi l'absence de l'un d'entre eux sur les bronzes d'Abônoteichos-Ionopolis (ainsi Γερ(μινικός) effacé au profit de Σεβαστός) ne saurait-elle être un marqueur chronologique fiable. C'est pourquoi, à défaut d'indices plus précis, les fourchettes de datation des pièces correspondent à l'ensemble du principat⁹⁵.

Les mêmes remarques transparissent à l'examen des monnaies émises par la suite. Ainsi, les bronzes au nom d'Antonin le Pieux (D3 à D12) représentent, comme sous Trajan, le buste lauré du prince, de profil à droite. En revanche, les coins de droit relativement nombreux parvenus jusqu'à nous (10 à ce jour) expliquent que la titulature d'Antonin, par ailleurs conventionnelle, se lise sous des formes variées. Selon le module employé et la place disponible sur le flan, la titulature de l'empereur apparaît plus ou moins développée. Ainsi trouve-t-on sur les exemplaires de ± 30 mm les formules AY KAI AΔPIANOC ANTΩNEI (D3) et AVT KAICAP (ou KAISAP) ANTΩNEINOC (ou ANTΩNEINOS) (D4, D5). Sur les pièces de ± 25 mm, les titulatures consistent cette fois, soit en AV KAI AΔPIANOC ANTΩNEIN (D6), soit en AY KAI ANTΩNEINO (D7).

⁹⁴ KIENAST, 1996 [2004], p. 122.

⁹⁵ Dans d'autres ateliers de l'Asie Mineure, on a parfois essayé de classer les monnaies non datées d'un empereur d'après les traits de son visage. Mais il est apparu que cette méthode était par trop incertaine.

Les exemplaires les plus petits, de ± 20 mm, ne sont pas forcément ceux sur lesquels les légendes sont les plus courtes. Par le jeu des abréviations, nous pouvons lire en effet AVT KAICAP ANTΩNEINOC (D10, D11, D12), AY KA AΔPI ANTΩNEIN (D9), ou bien encore (version la plus développée) A K T AI AΔPI ANTΩNEINOC (D8). On aura remarqué que, dans tous les cas, les titres Σεβαστός/Αὔγουστος et Εὐσεβής sont systématiquement passés sous silence alors qu'Antonin porte l'un et l'autre depuis son élévation à la pourpre en 138 ap. J.-C. Le fait est très fréquent sur les monnaies provinciales romaines d'Asie Mineure et l'on serait tenté de croire, à la suite de Julie Dalaison, que « ces “omissions” (en particulier la première...) n'ont rien d'exceptionnel dans le monnayage de la région. Il semblerait d'ailleurs que ce soit souvent plus le titre d'*Imperator* (Αὐτοκράτωρ) qui fasse l'empereur que celui d'*Augustus* »⁹⁶.

C'est également sous le principat d'Antonin qu'il faut placer les monnaies au nom de Marc Aurèle César et les exemplaires à celui de Faustine la Jeune. Comme son père adoptif, Marc Aurèle paraît sous la forme d'un buste nu, peut-être imberbe, sans laurier et, selon les émissions, tournée à droite (D13, D14) ou à gauche (D15)⁹⁷. Sur les exemplaires de plus grand module, la titulature se présente sous la forme MAP AVPHAIIOC KAICAP (D13) tandis que, sur les pièces plus petites et par manque de place, la légende se limite à AVPHAIIOC KAI (D14) ou AVPHAIIOC KAICAP (D15). Sur les bronzes au nom de Faustine (D16), le portrait figuré au droit est celui d'une femme drapée, de profil à droite, les cheveux pris peut-être dans un serre-tête et rangés dans un chignon, exactement comme sur de nombreuses monnaies romaines à son effigie. Plus originale en revanche est la légende ANNIA NEA ΦAVCTINA. La titulature de loin la plus courante sur les monnaies provinciales romaines de l'Asie Mineure est ΦAVCT(E)INA CEBACTH écrite en entier ou sous une forme abrégée, le mot NEA placé parfois au milieu. Si l'absence du titre

⁹⁶ DALAISON, 2010, p. 65, d'après l'exemple de Pompeiopolis. Il en va de même à Neoclaudiopolis (DALAISON & DELRIEUX, en préparation).

⁹⁷ Cf. BASTIEN, 1992, p. 227-229 (pour le buste nu), et 67 (pour l'absence de lauriers).

Σεβαστή à Abônoteichos-Ionopolis est une rareté dont nous n'avons trouvé l'équivalent qu'à Germè en Mysie, Otrous en Phrygie et Prusias de l'Hypios en Bithynie⁹⁸, l'indication du *nomen* Ἀννία devant νέα Φαυστίνα en fait semble-t-il une formule inconnue par ailleurs⁹⁹.

Après l'avènement de Marc Aurèle, l'image du César pacifique cède désormais la place, comme sur de nombreuses monnaies romaines, à un Auguste guerrier, le buste lauré et cuirassé à droite, le *paludamentum* sur les épaules (D17, D18). Sans doute faut-il voir ici les conséquences des nouvelles menaces pesant pour longtemps sur les frontières septentrionale et orientale de l'empire. En complément de ce changement typologique, la légende se contente de reproduire une titulature conventionnelle, largement répandue parmi les monnayages de l'Asie Mineure : AVT K M AY(P) ANTΩNCINOC¹⁰⁰. Une nouvelle fois, les mots Σεβαστός/Αὔγουστος brillent par une absence que compense sans doute le titre Αὐτοκράτωρ, comme sous Antonin le Pieux. Il en va de même pour les monnaies au nom de Lucius Verus qui, sous les traits d'un empereur lauré, cuirassé et vêtu du *paludamentum*, est identifié par la légende AVT KAC (*sic*) Λ AVPH OVHPOC (D20, D21), quel que soit le module utilisé (± 30 mm, ± 25 mm)¹⁰¹. Son épouse Lucille ne tranche pas davantage avec la norme comme le montre son buste drapé à droite, les cheveux serrés par un diadème et remontés en chignon derrière la tête, ainsi que la légende ΛΟΥΚΙΑΛΛΑ CCBACTH (D22).

Du temps des premiers Sévères ne sont conservées que quelques monnaies à l'effigie de Géta. Celles au nom du César

⁹⁸ Germè : *SNG von Aulock*, n° 1109. Otrous : VON AULOCK, 1980, n° 769. Prusias de l'Hypios : *Recueil*, p. 605-606, n° 20-23 ; *SNG von Aulock*, n° 891 et 7158.

⁹⁹ On ne lit que νέα Φαυστίνα à Germè, Φαυστίνα à Otrous et Ἀννία Φαυστίνα à Prusias de l'Hypios.

¹⁰⁰ D'après le modèle romain IMP CAESAR M AVRELIVS ANTONINVS AVGVSTVS. Compte tenu de la place disponible, la légende aujourd'hui mutilée du coin de droit D19 pourrait être restituée sous la forme [A(VT) K] M AVPH ANTΩNINOC.

¹⁰¹ L'*iota* manque à l'abréviation KAC. Nous ne connaissons pas d'autres cas du même genre pour cet empereur.

montrent un buste non lauré à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, ainsi que la légende Λ CEΠ ΓETAC KAI (D23, D24). À cette présentation des plus conventionnelles répond une autre tout aussi courante après que Géta eut reçu le titre d'Auguste. L'empereur paraît désormais sans cuirasse ni *paludamentum*, mais ceint d'une couronne de laurier, une étoffe sur l'épaule gauche, le tout avec la légende AVT K Π CE ΓETAC AVΓ (D25).

Le titre Αὔγουστος, dont on a vu qu'il ne figurait sur aucune pièce d'Abônoteichos-Ionopolis après le Σεβαστός de Trajan, est attesté également sur des bronzes au nom de Sévère Alexandre dépourvus en revanche de l'abréviation AV(T), systématique jusqu'alors. Comme son prédécesseur lorsqu'il était César, le prince est représenté par un buste lauré à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, et peut être identifié grâce à la légende M AVP CEVH AΛEΞANΔPOC AVΓ sur les pièces les plus grandes (± 25 mm ; D26), les exemplaires de plus petit module (± 20 mm) devant se contenter des formules abrégées M AVP CEVH AΛEΞANΔPOC (D27) ou M AV CEV AΛEΞANΔP AVΓ (D28). Sur les pièces au nom de sa mère et de sa grand-mère, Julia Mamaea (D30) et Julia Maesa (D29) paraissent sous la forme attendue d'un buste drapé tourné à droite, les cheveux ondulés et (chez Julia Maesa au moins) pris peut-être dans un diadème. Dans l'un et l'autre cas, le mauvais état de conservation des deux seules monnaies recensées ne permet pas de lire les légendes dans leur intégralité. Toutefois, la tentation est grande de restituer (en entier ou sous une forme abrégée) le *nomen* IOVΛIA dans CE [---] MAMAIA (D30) et le titre CEBACTEIAN dans IOVΛ MAICAN [---] (D29), comme sur les monnaies romaines (IVLIA MAMAEA AVG ; IVLIA MAESA AVG) et les émissions de bien d'autres ateliers de l'Asie Mineure.

Plus éparpillé, le reste du monnayage d'Abônoteichos-Ionopolis montre encore le visage de Gordien III lauré, cuirassé et drapé du *paludamentum*, avec la légende M ANT ΓOPΔIANOC AVΓ (D31)¹⁰², sans le titre Καῖσαρ, comme sur les pièces du temps de Sévère Alexandre. Une titulature aussi réduite paraît également sous

¹⁰² Le coin de droit D31 est le même qu'un des coins employés à Amastris (KRAFT, 1972, pl. 103, n° 42a-42b).

Trébonien Galle pour l'identification duquel les habitants d'Abônoteichos-Ionopolis ont utilisé la simple formule ΒΕΙΒΙ ΤΡΕΒ ΓΑΛΛΟC (D32)¹⁰³. À cette légende pour le moins laconique répond un type original montrant le buste radié et cuirassé de l'empereur à gauche, une lance dans la main droite, un bouclier rond orné de la tête de Méduse sur le bras gauche¹⁰⁴. Sur le seul bronze actuellement connu au nom de son fils, Volusien figure à droite, lauré et drapé¹⁰⁵, la légende le nommant étant réduite aussi à sa plus simple expression en ne rappelant que ses *tria nomina* privés, pour la plupart abrégés : Γ ΒΕΙΒ ΒΟΛΟΥCΙΑΝΟC (D33). Le fait est suffisamment rare parmi les ateliers de l'Asie Mineure, où les *tria nomina* publics sont en général indiqués¹⁰⁶, pour être signalé.

2- Types et légendes de revers

Malgré la rareté du matériel conservé et toute proportion gardée, l'atelier d'Abônoteichos-Ionopolis offre à l'examen un éventail de types de revers aussi nombreux que variés (19 attestés à ce jour), tous à connotation religieuse ou allégorique. Ainsi peut-on se faire une

¹⁰³ Dans presque toutes les autres cités de l'Asie Mineure, le nom de l'empereur est accompagné de tout ou partie de ses titres. À Prousa de l'Olympe, la légende de droit, dépourvue des *tria nomina* officiels, se présente sous la forme Γ ΟΥΕΙΒΙΟΝ ΤΡΕΒΩΝΑ ΓΑΛΛΟΝ (*SNG von Aulock*, n° 883).

¹⁰⁴ Nous ne connaissons ce type dans le reste de l'Asie Mineure qu'à Amastris (où un des coins de droit utilisé est le même que le coin D32 employé à Abônoteichos ; cf. KRAFT, 1972, p. 107, n° 106a-106b (IMHOOF-BLUMER, 1901-1902, p. 501, n° 3 ; *Recueil*, p. 181*, n° 165 ; *SNG von Aulock*, n° 6817) et Nicomédie (*Recueil*, p. 569, n° 399-402). Ainsi présenté, Trébonien Galle paraît également sur une monnaie d'*homonoma* associant Nicée à Byzance (*Recueil*, p. 498, n° 779).

¹⁰⁵ L'ample vêtement posé sur les épaules de Volusien est-il le *paludamentum* ? Si tel est le cas, il recouvre intégralement la cuirasse du prince.

¹⁰⁶ À Cius en revanche, la légende nommant Volusien passe ses titres sous silence pour se limiter à ses *tria nomina* privés, comme à Abônoteichos : Γ ΟΥ ΑΦΙ ΟΥΟCΙΑΝΟC (*Recueil*, p. 330, n° 125 ; *SNG von Aulock*, n° 518 – Γ ΟΥΑ ΑΦ etc. lu par erreur).

idée de ce que fut le panthéon abônoteichite, très peu connu par ailleurs en dehors du serpent Glycon¹⁰⁷.

Comme le montre le tableau ci-après, les représentations de dieux grecs (Apollon, Artémis, Poséidon, etc.) partagent la place avec les images d'autres divinités (Isis, Sarapis, Glycon) ou bien encore celles de personnifications (Tychè, Nikè, Ionopolis, etc.). Sans surprise, c'est sous le principat d'Antonin le Pieux, moment où l'échantillon est le plus fourni, que les types de revers sont de loin les plus nombreux. Parmi ceux-là, les représentations de Déméter et surtout du serpent Glycon paraissent plus souvent que les autres sur les monnaies, tant au II^e qu'au III^e siècle ap. J.-C. C'est par elles que nous commencerons l'étude des types abônoteichites.

Tableau de fréquence des types de revers sur les monnaies
d'Abônoteichos-Ionopolis
dans l'ordre chronologique des émissions

Types de revers	Trajan	Antonin	M. Aur. C.	Faustine II	M. Aur. A.	L. Verus	Lucille	Géta César	Géta Aug.	Sév. Alex.	J. Maesa	J. Mamaea	Gordien III	Tr. Galle	Vollusien
Elpis	X														
Déméter	X	X		X								X			
Asclépios et Hygie		X			X										
Glycon		X				X		X					X	X	
Déeses		X													
Dionysos		X								X					
Hermès		X	X												
Poséidon		X													
Artémis			X				X								
Tychè			X							X					
Nikè					X										
Isis					X										
Sarapis						X									
Némésis							X								

¹⁰⁷ Le changement de nom d'Abônoteichos en Ionopolis, tel que les légendes de revers en ont transmis le souvenir, est étudié plus haut, dans le chapitre historique de cette étude.

Asclépios							X	X						
Ionopolis									X					
Apollon										X				X
Zéphyrus												X		

NB : nous avons surligné en gris les types de revers les plus couramment utilisés ainsi que le principat au cours duquel les types en question ont été les plus nombreux

Le serpent Glycon

Type le plus souvent employé sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis, l'image de Glycon brille également par sa longévité, depuis l'époque d'Antonin le Pieux (n° 5, 6, 7, 8, 11) jusqu'à celle de Trébonien Galle (n° 41) en passant par Lucius Verus (n° 26, 27), Géta César (n° 31), Sévère Alexandre (n° 34) et Gordien III (n° 39). L'apparition et la multiplication de son effigie sous Antonin rappelle l'avènement du dieu sous ce principat et le succès foudroyant remporté par son culte dans la cité.

Dès l'origine, Glycon se présente sous l'aspect d'un serpent, la tête dressée, à gauche ou à droite, au-dessus d'un corps disposé en de nombreux replis. Sous Géta (n° 31), le reptile figure sur une base ornée, réduite à une simple ligne de sol sous Antonin le Pieux (n° 11) et Trébonien Galle (n° 41). Cette allure, somme toute banale, ne saurait pourtant se confondre avec celle d'un simple serpent pareillement lové, comme en montrent par exemple, rien qu'en Asie Mineure, les monnaies de Nicomédie, de Cyzique, de Pergame, ou bien encore de Thyatire¹⁰⁸. En effet, outre que Glycon est en général nommé, au nominatif (ΓΛΥΚΩΝ), sur les pièces à son effigie (n° 5, 6, 7, 8, 26, 27, 31), sa tête est coiffée d'une abondante chevelure tombant en mèches épaisses, comme celle du prophète Alexandre¹⁰⁹. Ce détail est si caractéristique du dieu que, parfois, on n'éprouve pas le besoin

¹⁰⁸ BMC, *Pontus...*, p. 184, n° 29 (Nicomédie) ; BMC, *Mysia*, p. 56, n° 268 (Cyzique) ; BMC, *Mysia*, p. 146, n° 283 (Pergame) ; BMC, *Lydia*, p. 296, n° 26 (Thyatire).

¹⁰⁹ Luc., *Alex.*, 11 et 13. E. Babelon, qui ne disposait que de monnaies pas toujours faciles à lire (1900, p. 20), voyait sur certains exemplaires une barbe longue et touffue ou un collier de crins à la place des cheveux.

d'indiquer son nom dans la légende (n° 41)¹¹⁰. Certes, Glycon n'est pas nommé et ne porte pas de chevelure sur les monnaies n° 11a et 11b. Cependant, dans la mesure où, compte tenu du contexte, il ne saurait s'agir d'autre chose que du dieu serpent, peut-être faut-il voir dans sa représentation la plus ancienne image de Glycon sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis, quand son aspect n'était pas encore fixé et qu'on pouvait encore le prendre pour le serpent d'Asclépios, que le prophète Alexandre fit jaillir des fondations de son temple alors en construction¹¹¹.

C'est sous son aspect définitif, la tête chevelue dressée au-dessus d'un corps lové et posé parfois sur une base, que le Glycon d'Abônoteichos-Ionopolis paraît sur les monnaies d'autres cités du nord de l'Asie Mineure et du Pont gauche, ainsi à Tieion sous Antonin le Pieux¹¹², à Callatis sous Septime Sévère¹¹³, à Gangra-Germanicopolis sous Julia Domna¹¹⁴, à Nicomédie sous Caracalla et Maxime¹¹⁵. À Tomis et à Athènes, une statue et deux statuettes à son effigie révèlent de nouveaux détails que l'étroitesse des flans monétaires ne permet pas de reproduire¹¹⁶. Considérant la trouvaille de Tomis, « clairement une statue de culte sauvée, avec d'autres, de la destruction profanatrice des chrétiens par leur entassement soigneux dans la terre »¹¹⁷, Louis Robert

¹¹⁰ La légende de revers de la monnaie n° 39 est trop mal conservée pour que l'on puisse dire si le nom ΓΛΥΚΩΝ accompagne la mention de l'ethnique.

¹¹¹ Luc., *Alex.*, 13-14.

¹¹² *Recueil*, p. 623, n° 54 ; *SNG Copenhague, Bosporus-Bithynia*, n° 611-612 ; *SNG von Aulock*, n° 940 ; ROBERT, 1980, p. 397 (fig. 9) et 399. Ce monnayage est à rapprocher d'un dialogue entre Glycon et un certain Sacerdos de Tieion rapporté dans Luc., *Alex.*, 43.

¹¹³ BORDENACHE BATTAGLIA, 1988, p. 281, n° 18.

¹¹⁴ *SNG von Aulock*, n° 6820 ; FRANKE, 1968, p. 47, n° 125 ; ROBERT, 1980, p. 397 et fig. 6.

¹¹⁵ *BMC, Pontus...*, p. 187, n° 48 ; *Recueil*, p. 545, n° 225-227 et p. 562, n° 353 ; *SNG Copenhague, Bosporus-Bithynia*, n° 570.

¹¹⁶ L. Robert estime que le serpent en bronze décapité découvert dans une habitation privée d'Éphèse n'est pas une reproduction de Glycon, mais le serpent tutélaire du culte domestique (1982, p. 126-130). H. Veters n'en est pas persuadé (1990, p. 315-320).

¹¹⁷ ROBERT, 1981, p. 514.

décrit, « sur une base ronde, une image en ronde bosse, intégralement conservée, sans une éraflure, du serpent Glycon avec les replis enlacés de son corps ; au total, de la tête à l'extrémité de la queue, un développement de 4 mètres 67 cm. Cela confirme le mot de Lucien § 15 : πολὺς δὲ ἦν. Sur les monnaies d'Abônouteichos, à cause du cadre de la monnaie, la longue queue est représentée sous l'animal, en replis multiples. Sur la sculpture mieux que sur les monnaies, on peut étudier cette tête extraordinaire comme d'un chien, avec ses oreilles humaines et sa longue chevelure, les écailles du corps et, au bout extrême, une touffe de poils. La tête se dresse fièrement et avec autorité. C'est un beau morceau de sculpture religieuse »¹¹⁸.

Cette description en rappelle une autre dans laquelle Ernest Babelon affirme que, sur certaines monnaies d'Abônouteichos-Ionopolis, la tête de serpent cède la place à « une tête humaine, imberbe, avec de longs cheveux » ou à une tête ressemblant « à celle d'un lion ou plutôt à celle d'un chien »¹¹⁹. Il est vrai que, pour tromper ses concitoyens, le prophète Alexandre avait fabriqué « une tête de dragon, en toile, avec un air vaguement humain. Elle était coloriée, et avait un air très vivant ; la gueule [...] laissait poindre une langue fourchue et noire, comme celle d'un serpent »¹²⁰. De même, dans les premiers temps du culte, on présentait aux fidèles incrédules un reptile devenu, soi-disant en quelques jours, « un dragon immense, et qui plus est, avec une tête humaine et apprivoisé »¹²¹. Si la face de Glycon est effectivement anthropomorphe sur les bronzes de Nicomédie¹²², le fait est en

¹¹⁸ ROBERT, 1980, p. 397. Sur cette statue en marbre blanc exceptionnelle, cf. également BORDENACHE, 1964, p. 157-160, BORDENACHE, 1965, p. 68-72, BORDENACHE, 1970, p. 135-136 et ROBERT, 1981, p. 514-515. Les statuettes d'Athènes, en bronze, offrent le même aspect (ROBERT, 1981, p. 514 et 516).

¹¹⁹ BABELON, 1900, p. 20. L'auteur renvoie dans le premier cas à l'exemplaire n° 26b et, dans le second, au bronze n° 31.

¹²⁰ Luc., *Alex.*, 12 : κεφαλή δράκοντος ὀθονίνη ἀνθρωπόμορφόν τι ἐπιφαίνουσα, κατάγραφος, πάνυ εἰκασμένη [...] τὸ στόμα [...] γλῶττα οἷα δράκοντος διττὴ μέλαινα προέκυπτεν (trad. M. Caster, Paris, 2002).

¹²¹ Luc., *Alex.*, 16 (trad. M. Caster, Paris, 2002). Cf. également Luc., *Alex.*, 18.

¹²² *Recueil*, p. 545, n° 225-227 ; BORDENACHE BATTAGLIA, 1988, p. 281, n° 12-14.

revanche beaucoup moins évident sur les exemplaires abônoteichites et ceux des autres cités.

En général, le dieu paraît seul au revers des monnaies à son effigie, si ce n'est sur une pièce d'Abônoteichos-Ionopolis du temps de Sévère Alexandre (n° 34). On y voit la cité personnifiée sous les traits d'une femme tourelée et vêtue d'une longue tunique, assise à gauche sur un trône sans dossier, dans la main droite une patère servant à nourrir Glycon enroulé autour d'elle. Louis Robert, à qui l'on doit l'identification d'Abônoteichos-Ionopolis¹²³, fait remarquer que ce « type monétaire singulier [...] a un sens prégnant »¹²⁴. Celui-ci rappelle en effet le titre porté à l'occasion par des cités de l'Asie Mineure occidentale, « nourrices » (τρόφοι) des divinités sous la protection desquelles elles se placent, ainsi Artémis *Ephesia* à Éphèse et Apollon *Didymeus* à Milet¹²⁵. De la même façon, « c'est cette notion de "nourrice" – terme religieux technique – qui explique l'image de la monnaie. Ionopolis, exactement désignée, est la nourrice du nouvel Asclépios, né chez elle et qu'elle a élevé, ce dieu ἀπτιγέννητος ou νεογέννητος ; elle en est la patrie et la nourrice, comme il est dit pour Artémis à Éphèse, et le nouvel Asclépios est son dieu. Cette image monétaire a donc plus encore de portée que la représentation officielle de Glycon. Ce dieu est le dieu de la ville comme Artémis à Éphèse et Apollon à Didymes et Milet et encore sous Sévère Alexandre ».

Les dérivés du dieu serpent

La représentation de Glycon sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis ne se limite pas à ses représentations serpentine. D'autres types témoignent de son importance sans même le nommer mais en faisant allusion à son culte. On pensera tout d'abord aux images d'Hygie et surtout d'Asclépios étroitement liées au dieu, comme le montre par exemple une intaille de jaspe rouge sur laquelle le

¹²³ ROBERT, 1980, p. 401. Auparavant, la cité était prise, soit pour une Tychè (BABELON, 1898, n° 142 ; BABELON, 1900, p. 17 ; *Recueil*, p. 170, n° 16), soit pour le prophète Alexandre lui-même (BORDENACHE, 1964, p. 161-162).

¹²⁴ ROBERT, 1980, p. 400-401.

¹²⁵ Cf. *Syll.* 3, n° 867, l. 42-43 (Artémis et Éphèse), et 906A, l. 5-6 (Apollon et Milet).

dieu guérisseur se tient debout devant Glycon, le corbeau oraculaire d'Apollon derrière son oreille¹²⁶. Figurés ensemble sous Antonin le Pieux (n° 3, 4) ou séparément sous Marc Aurèle (n° 23 [Hygie]) et Géta (n° 32, 33 [Asclépios]), le père et sa fille paraissent sur les monnaies dans des positions très classiques. Ainsi voit-on le plus souvent Asclépios debout de face dans un *himation*, la tête tournée à gauche, le bras droit appuyé sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent, la main gauche posée sur la hanche (n° 23, 33). Dans un cas, le dieu est debout à droite, pareillement vêtu, la main droite posée sur la hanche, le bras gauche appuyé sur le bâton au serpent (n° 32). De son côté, Hygie est représentée debout de face dans un *péplos*, la tête à droite, dans la main droite un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la gauche.

La relative fréquence de ces types sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis s'explique à travers les nombreuses mentions d'Asclépios dans le traité de Lucien sur Alexandre. Cette relation paraît en effet dans l'épisode du sanctuaire de Chalcédoine où, sur les tablettes de bronze, se trouve l'annonce de l'épiphanie d'Apollon et son fils Asclépios à Abônoteicos-Ionopolis¹²⁷. Quelque temps plus tard, lorsqu'Alexandre fit naître d'un œuf un serpent, il reconnut Asclépios en ce dernier¹²⁸. Enfin, au cours des mystères célébrés par la suite en l'honneur de Glycon, une cérémonie mimait la naissance du dieu guérisseur Asclépios¹²⁹.

Tant de considérations amènent à se demander si Asclépios ne faisait pas l'objet, avec Hygie, d'un culte spécifique, peut-être plus ancien que celui de Glycon. Selon Ernest Babelon, « cette conjecture permettrait de se rendre mieux compte de l'in vraisemblable succès du prophète, en montrant qu'il opérait sur un terrain déjà préparé, et qu'il parlait à des gens pénétrés, à l'avance, de dévotion à l'égard d'Esculape et du serpent son emblème. Malheureusement le type d'Esculape et

¹²⁶ LENORMANT, 1878, p. 182-183 ; BORDENACHE BATTAGLIA, 1988, p. 281, n° 19. La pierre « paraît provenir d'Antioche » (LENORMANT, 1878, p. 182).

¹²⁷ Luc., *Alex.*, 10.

¹²⁸ Luc., *Alex.*, 13-14. Cf. la même identification dans Luc., *Alex.*, 15 ; 26 et 43 (où l'on fait dire à Glycon qu'il est un deuxième Asclépios).

¹²⁹ Luc., *Alex.*, 38.

Hygie est trop fréquent et trop banal sur les monnaies grecques de l'empire romain, pour qu'on puisse, en toute sécurité, donner à sa présence locale une portée aussi rigoureuse et aussi absolue »¹³⁰.

Apollon et Artémis sont également liés à Glycon et paraissent plusieurs fois sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis. Le premier figure sur des bronzes du temps de Julia Maesa (n° 37) et Volusien (n° 42). On l'y voit dans tous les cas nu, debout de face, la tête à gauche, les jambes parfois croisées, une branche d'olivier dans la main droite, le bras gauche ou le bras droit appuyé sur un trépied autour duquel un serpent est enroulé. Pour sa part, Artémis est présentée, sous Marc Aurèle César (n° 19) et Lucille (n° 29), sous les traits de la chasseresse bottée et diadémée allant à droite dans un long *chiton* flottant au vent, tirant une flèche de son carquois dorsal et brandissant un arc dans la main gauche.

Nous avons de nombreuses preuves des relations de ces divinités avec Glycon. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est le sanctuaire d'Apollon à Chalcédoine que choisissent Alexandre et Coccônas pour annoncer au monde l'installation du dieu et son fils à Abônoteichos-Ionopolis. Sur place, alors que le « miracle » de l'œuf d'oie était sur le point de se produire, Alexandre célébra le nom

¹³⁰ BABELON, 1900, p. 12. Une monnaie publiée par Th.-E. Mionnet pourrait faire croire qu'il a bien existé à Abônoteichos-Ionopolis un culte en l'honneur d'Asclépios avant l'arrivée de Glycon. Émise sous le principat d'Antonin le Pieux, elle porte au revers l'image de deux serpents, « l'un faisant des sifflements à l'oreille de l'autre » (Suppl. IV, p. 550, n° 4 ; cf. ici annexe 1, g). D'après E. Babelon, qui reproduit l'exemplaire dans son catalogue des émissions abônoteichites (1900, p. 10, n° 7), ce type inviterait à croire de prime abord que l'on a affaire au serpent « du vieil Asclépios, mis en tête-à-tête avec Glycon. Mais la pièce est-elle bien décrite ? Y a-t-il réellement deux serpents, comme sur les statères d'argent d'Itanus, sur certaines pièces de Nicomédie ou sur les cistophores ? Ou bien, la légende porte-t-elle sûrement le nom d'Abonotichos ? ». Toute vérification est malheureusement impossible car Th.-E. Mionnet fait connaître la monnaie sans donner d'illustration, d'après une description ancienne tirée de la *Numismata Graeca* de J.-F. Vaillant. Aussi, « la prudence nous conseille de ne point tenir compte de cette pièce [...] tant qu'elle n'aura pas été retrouvée, et que sa description n'aura pas été confirmée » (BABELON, 1900, p. 12).

d'Apollon et celui d'Asclépios et interpréta des hymnes en leur honneur¹³¹. De même, les mystères à la gloire de Glycon étaient l'occasion de mimer, non seulement la naissance d'Asclépios, mais celle d'Apollon lui-même ainsi que son union avec Corônis d'où naquit Asclépios¹³². Ce lien entre les trois divinités était d'autant plus fort que le dieu serpent passait pour le fils d'Apollon. Lucien rappelle à ce sujet qu'Alexandre, désirant se faire des amis des prêtres de Didymes, de Claros et de Mallos, leur adressait ses consultants en faisant dire à Glycon : « Va-t-en maintenant à Claros, entendre la voix de mon père »¹³³.

C'est par le biais de la Lune que le type monétaire d'Artémis doit sans doute être rapproché du dieu serpent. Lucien révèle en effet que, le troisième jour des mystères célébrés en l'honneur de Glycon (celui « des torches »), les initiés assistaient aux ébats de Séléne et Endymion représentés par Rutilia, épouse d'un intendant impérial, et Alexandre lui-même¹³⁴. Ce dernier prétendait par ailleurs que sa fille était justement le fruit de telles amours¹³⁵. Ces détails rappellent des images d'Artémis qui, comme ancienne divinité lunaire¹³⁶, est presque

¹³¹ Luc., *Alex.*, 13-14.

¹³² Luc., *Alex.*, 38.

¹³³ Luc., *Alex.*, 29 (trad. M. Caster, Paris, 2002). Cf., dans le même esprit, Luc., *Alex.*, 43. Une inscription de Césarée Troketa en Lydie révèle que Miléto, prêtre d'Apollon Sôter, était le fils de Glycon le Paphlagonien (ROBERT, 1980, p. 407, l. 5). Un oracle du dieu serpent célébrant le nom de Phoibos, combattant la peste de 165 ap. J.-C., est cité, non seulement par Lucien (36), mais dans une inscription mise au jour à Antioche de Syrie (PERDRIZET, 1903, p. 63-64 ; ROBERT, 1980, p. 404). Le texte paraît encore, au V^e siècle ap. J.-C., dans les *Noces de Philologie et de Mercure*, I, 48, de Martianus Capella.

¹³⁴ Luc., *Alex.*, 39. Rutilia est liée sans nul doute à la famille de P. Mummius Sisenna lui-même issu des Rutilii, comme l'atteste son *cognomen*. Rutilianus *CIL* XIV, 3601 = *ILS*, 1101.

¹³⁵ Luc., *Alex.*, 35. Cf. aussi Luc., *Alex.*, 39. Comme le révèle Luc., *Alex.*, 35, Alexandre, à la recherche de puissants soutiens politiques (Luc., 48), consentit au mariage de sa fille avec P. Mummius Sisenna Rutilianus, gouverneur de Mésie Supérieure puis de la province d'Asie, successeur de son beau-père comme grand-prêtre de Glycon après sa mort (Luc., *Alex.*, 60).

¹³⁶ TRIOMPHE, 1996, p. 44 *sq.*

toujours représentée sous les traits d'une chasseresse coiffée d'un croissant de lune, une torche parfois dans la main¹³⁷. Outre que le flambeau peut être facilement rapproché de la journée « des torches », peut-être l'Artémis au revers de la monnaie n° 19 porte-t-elle un croissant de lune sur la tête. Malheureusement, la lecture difficile de la pièce à cet endroit ne permet pas de l'assurer.

Les Olympiens

Apollon et Artémis ne sont pas les seuls Olympiens présents sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis. La divinité de cette nature la plus ancienne et la plus souvent représentée est Déméter. Visible pour la première fois sur des bronzes du temps de Trajan (n° 2), elle paraît également sous Antonin le Pieux (n° 9, 10), Faustine II (n° 22) et Julia Mamaea (n° 38). Dans tous les cas, la déesse est figurée dans un *péplos*, debout de face, la tête semble-t-il voilée à gauche, des épis de blé dans la main droite baissée, une longue torche dans la gauche. Ce dernier attribut n'est pas sans rappeler la journée « des torches », au troisième jour des mystères célébrés en l'honneur de Glycon. Cependant, on hésitera de prime abord à établir ici un lien de cause à effet. Outre que le type de Déméter est antérieur à l'arrivée du dieu serpent à Abônoteichos-Ionopolis, Julie Dalaison rappelle que le flambeau de la déesse est tout d'abord lié « aux cultes agraires, aux mystères d'Éleusis, à l'immortalité transmise par le feu – c'est-à-dire à la fertilité et à la renaissance présentes dans le culte de cette divinité »¹³⁸. Si la présence de Déméter sur les premières monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis a donc sa propre dynamique, c'est sans doute son rapport aux mystères et à la torche qui assura ensuite, dans le cadre du nouveau culte rendu à Glycon à partir d'Antonin le Pieux, la longévité et le relatif succès du monnayage à son effigie. En effet, les mystères de Glycon empruntèrent de nombreux traits à ceux d'Éleusis et cette filiation semble assumée.

¹³⁷ KAHIL, 1984, p. 689-690.

¹³⁸ DALAISON, 2010, p. 68.

Moins fréquent, mais attesté aussi bien sous Antonin le Pieux (n° 14, 15, 16) que sous Sévère Alexandre (n° 36), le type monétaire de Dionysos « n'a rien de caractéristique » selon Ernest Babelon¹³⁹. Le fait est que le dieu paraît toujours dans une position très courante sur les monnaies des cités grecques de l'Asie Mineure : debout de face, dans un *himation* (n° 14, 15, 16) ou nu (n° 36), la tête à gauche, un canthare dans la main droite baissée, un thyrsé dans la gauche, une panthère à ses pieds. Les types monétaires à l'image d'Hermès (n° 17, 21) et de Poséidon (n° 18) ne sont guère plus originaux sous Antonin le Pieux et Marc Aurèle César. Le premier est en effet représenté nu, debout de face, la tête à gauche, une chlamyde sur les épaules, une bourse brandie dans la main droite, un caducée dans la gauche. De même, tel son modèle classique du Cap Artémision, Poséidon paraît nu, debout à droite, brandissant un trident de la main droite, un dauphin sur la main gauche tendue.

Selon Ernest Babelon¹⁴⁰, les types olympiens émis sous Antonin le Pieux seraient à dater des premiers temps de son principat. Ils témoigneraient de ce que le culte de Glycon, dont il situe les premières représentations monétaires au plus tôt vers 145 ap. J.-C.¹⁴¹, « n'était pas encore établi à Abonotichos au commencement du règne de cet empereur, et que le devin Alexandre n'avait point fait, alors, son apparition dans cette ville »¹⁴². Forts des nouveaux exemplaires découverts par la suite, nous savons aujourd'hui que la réalité est plus complexe et que des types, longtemps cantonnés aux premiers Antonins, perdurèrent jusque sous les derniers Sévères. Il en va de même dans le reste de la Paphlagonie où Hermès et Poséidon sont attestés, depuis Antonin le Pieux jusque sous Gallien, sur les monnaies de Sinope¹⁴³, Gangra-Germanicopolis¹⁴⁴ et surtout Amastris, principale

¹³⁹ BABELON, 1900, p. 12.

¹⁴⁰ BABELON, 1900, p. 11-13.

¹⁴¹ BABELON, 1900, p. 13 (d'après CUMONT, 1887, p. 54).

¹⁴² BABELON, 1900, p. 11-12.

¹⁴³ Sur Hermès, cf. *Recueil*, p. 205**, n° 132 (Caracalla) et p. 207**, n° 144 (Diaduménien). Sur Poséidon, cf. *Recueil*, p. 201**, n° 112 (Antonin le Pieux), *SNG Copenhagen, Bosporus-Bithynia*, n° 320 (Philippe II), *Recueil*, p. 210*, n° 166 (Gallien).

pourvoyeuse de types à ces dieux dans la région¹⁴⁵. Cela nous incite à ne pas appauvrir notre analyse du panthéon local en focalisant notre attention sur Glycon et les divinités en relation avec lui.

Isis et Sarapis

En effet, le paysage religieux de la cité ne se borne pas aux Olympiens mais englobe aussi des divinités syncrétiques, comme le montrent les représentations d'Isis et Sapis sur des bronzes abôteichites du temps de Marc Aurèle (n° 24) et Lucius Verus (n° 28). Dans l'un et l'autre cas, ces divinités sont figurées sous la forme de bustes drapés à droite, surmontés d'un *basileion* pour Isis (n° 24), d'un *calathos* pour Sarapis (n° 28). Leur apparition exceptionnelle et peut-être simultanée¹⁴⁶ ne doit pas surprendre dans des émissions du II^e siècle ap. J.-C. Outre que les types monétaires à leur image sont alors très courants en Asie Mineure¹⁴⁷, ces derniers trouvent un large écho parmi les autres cités de la côte méridionale du Pont Euxin, où les cultes isiaques seraient apparus au plus tôt vers le début du I^{er} siècle av. J.-C.¹⁴⁸

Comme le rappellent les auteurs de la *SNRIS*, l'endroit se distingua « par une multiplication des documents isiaques sous l'Empire, la région brillant alors plus particulièrement par le nombre très important des frappes monétaires à types isiaques »¹⁴⁹. Pour ne prendre que l'exemple de la Paphlagonie, les effigies d'Isis et Sarapis sont attestées également à Amastris, Gangra-Germanicopolis,

¹⁴⁴ Sur Hermès, cf. *Recueil*, p. 191, n° 31 et p. 192, n° 38 (Julia Domna), p. 192, n° 41 (Caracalla). Nous ne connaissons pas pour l'instant de monnaie de Gangra-Germanicopolis au type de Poséidon.

¹⁴⁵ Sur Hermès, cf. *Recueil*, p. 174*-175*, n° 63-65 (Antonin le Pieux), *SNG Stockholm*, n° 1891-1896 et 1902 (Marc Aurèle et Lucius Verus), *Recueil*, p. 181*, n° 162 et 164 (Gordien III et Tranquilline). Sur Poséidon, cf. *Recueil*, p. 174*, n° 57-58 (Antonin le Pieux), p. 180, n° 106-106a (Faustine II), p. 183, n° 127 (Lucius Verus).

¹⁴⁶ Cf. déjà HOLLSTEIN & JARMAN, 1995, p. 31.

¹⁴⁷ Sur ces types de représentation, cf. *SNRIS*, p. 23-25 et 36-42.

¹⁴⁸ *SNRIS*, p. 99.

¹⁴⁹ *SNRIS*, p. 100.

Neoclaudiopolis¹⁵⁰, mais aussi et surtout Sinope où aurait été réalisée la première statue de Sarapis, que Ptolémée I^{er} fit venir en Égypte ou que Ptolémée II reçut en cadeau des Sinopiens selon une tradition douteuse rapportée par Tacite, Plutarque et Clément d'Alexandrie¹⁵¹.

C'est également à Sinope, où les émissions à types isiaques abondent depuis le temps d'Antonin le Pieux jusqu'à celui de Gallien¹⁵², qu'ont été frappés en 162 ap. J.-C. (l'an 207 de la cité) de grands bronzes montrant au droit le buste lauré de Marc Aurèle, avec cuirasse et *paludamentum*, ou les portraits affrontés de Marc Aurèle et Lucius Verus. Selon les émissions, le revers affiche le buste drapé de Sarapis à droite coiffé d'un *calathos*¹⁵³, ou bien les bustes drapés et accolés d'Isis et Sarapis à droite, *basileion* et *calathos* sur la tête¹⁵⁴. Wilhelm Hollstein et Francis Jarman sont d'avis de rapprocher ces émissions de celles, contemporaines, d'Abônoteichos-Ionopolis, au point de songer que « Vermutlich hat Ionopolis Isis und Sarapis aus der Münzprägung von Sinope übernommen, wofür neben den Büstendarstellungen auch die Einmaligkeit der Isis in beiden Städten spricht. Die Typen sind dann weniger als Ausdruck einer Konkurrenz beider Städte und schon gar nicht nur als Modeerscheinung zu interpretieren, sondern bezeugten eher eine Verbindung beider

¹⁵⁰ Amastris : *Recueil*, p. 170*, n° 32, 173*, n° 55-56, 178, n° 91, 180-181, n° 107-108 ; *SNG Copenhagen, Bosporus-Bithynia*, n° 256 ; *SNG von Aulock*, n° 6806 ; *SNG Hunter*, n° 1142. Gangra-Germanicopolis : *BMC, Pontus...*, p. 92, n° 1 ; *Recueil*, p. 188, n° 6 et 188, n° 9-11, 191, n° 32, 185*, n° 45 ; *SNG Righetti*, n° 606. Neoclaudiopolis : *Recueil*, p. 190*, n° 4 et 191*, n° 8 ; LINDGREN & KOVACS, 1985, n° A84A ; *SNG Hunter*, n° 1147.

¹⁵¹ Tac., *Hist.*, IV, 83-84 ; Plut., *Isis et Osiris*, 28, 361F-362A ; Clém. d'Alex., *Exhortation aux Gentils*, IV, 48, 3-4. Sur le crédit à accorder à ces récits, cf. *SNRIS*, p. 99.

¹⁵² Antonin le Pieux : *Recueil*, p. 201**, n° 113 et 208*, n° 111b-c ; Gallien : *SNG von Aulock*, n° 240-241. 57 fiches à types isiaques (sans compter les variantes) ont été recensées dans *SNRIS*.

¹⁵³ Cf. *Recueil*, p. 202**, n° 117, *SNG von Aulock*, n° 237, LINDGREN & KOVACS, 1985, n° 92 (Marc Aurèle et Lucius Verus au droit). Cf. également *Recueil*, p. 201**, n° 115 (Marc Aurèle seul au droit).

¹⁵⁴ *Recueil*, p. 202**, n° 116.

Städte»¹⁵⁵. Il faut dire que, favorables à l'idée qu'Abônoteichos fut rebaptisée Ionopolis en raison de ses origines supposées ioniennes et de sa possible refondation par Sinope (berceau légendaire de Sarapis), Wilhelm Hollstein et Francis Jarman pensent également que « die Einmaligkeit der Isis- und Sarapis-Prägung in Ionopolis ist also mit der neuen Namengebung direkt in Verbindung zu bringen. Die beiden Münzen stellen einerseits ein Dokument zur Änderung des Stadtnamens dar, andererseits bezeugt ihre Ausgabe aber auch die daraus resultierende Dankbarkeit der Einwohner von Ionopolis und deren Loyalität gegenüber den neuen Kaisern »¹⁵⁶.

De telles hypothèses restent encore à prouver, tout comme celle visant à voir dans les types monétaires d'Isis et Sarapis le témoignage d'un culte rendu à ces divinités par les habitants d'Abônoteichos-Ionopolis. Leur passage fugace dans le monnayage abônoteichite et l'absence de tout autre témoignage isiaque dans la cité invitent en effet à la prudence. Toutefois, le cas est loin d'être isolé dans le nord de l'Asie Mineure¹⁵⁷ et, comme le souligne Laurent Bricault¹⁵⁸, les cités de la région émirent « tant et tant de monnaies à type isiaque deux siècles durant (d'Hadrien à Gallien généralement) qu'il paraît impensable que les cultes n'y aient pas eu leur place »¹⁵⁹. Si tel fut le cas à Abônoteichos-Ionopolis, ces derniers n'avaient certainement pas l'ampleur des hommages rendus à Glycon.

Les allégories

Comme en bien d'autres ateliers de l'Asie Mineure, les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis offrent encore une gamme variée de représentations allégoriques. Outre l'image personnifiée de la cité évoquée plus haut, la première attestée est Elpis qui, sous Trajan (n° 1),

¹⁵⁵ HOLLSTEIN & JARMAN, 1995, p. 35.

¹⁵⁶ HOLLSTEIN & JARMAN, 1995, p. 35-36.

¹⁵⁷ *SNRIS*, p. 100.

¹⁵⁸ BRICAULT, 2001, p. 48.

¹⁵⁹ Dans la région, il est certain qu'un culte était rendu à Isis et Sarapis au moins à Pompeiopolis (*RICIS*, p. 476-477, n° 309/401-309/402), à Sinope (*RICIS*, p. 474-476, n° 309/102-309/105), et à Nicomédie (Plin., *Ep.*, X, 33 (42)).

paraît diadémée et drapée, de trois-quarts face à gauche, une fleur dans la main droite levée, un pli de sa tunique relevée dans la main gauche. Ce type des plus conventionnels, aussi bien connu sur les monnaies romaines que sur les bronzes provinciaux d'Asie Mineure¹⁶⁰, est attesté par exemple, à l'identique, sur des pièces de la cité voisine d'Amastris émises également sous Trajan¹⁶¹.

Cette marque supplémentaire des liens étroits existant entre les deux cités sous l'Empire, et entre lesquelles nous avons vu qu'il existait déjà une identité de coins de droit sous Gordien III et l'usage commun, voire concomitant des types d'Hermès, Poséidon, Isis et Sarapis, transparait encore à travers les représentations simultanées de Tychè sous Antonin le Pieux, de Nikè et Némésis sous Marc Aurèle¹⁶². La première (n° 20, au nom de Marc Aurèle César), attestée également sous Sévère Alexandre à Abônoteichos-Ionopolis (n° 35), n'offre rien que de très banal : une allégorie de la Fortune dans un *péplos*, debout de face, la tête coiffée d'un *polos* à gauche, un gouvernail dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche. Comme le rappelle Julie Dalaison en décrivant les monnaies de Pompeiopolis¹⁶³, la représentation monétaire de Tychè est une façon habile de rappeler l'importance de cette dernière dans les destinées de toute cité : « le gouvernail est une marque de pouvoir et traduit l'intervention de la divinité dans la direction des affaires civiles ; la corne d'abondance symbolise la prodigalité et les bienfaits de Tychè envers la cité ».

¹⁶⁰ En particulier en Pamphylie et en Cilicie. Les représentations d'Elpis sont nombreuses à Pergè (cf. par exemple *BMC, Lycia...*, p. 134, n° 74, p. 138, n° 93-94 ; *SNG von Aulock*, n° 4704, 4728) et à Tarse (cf. par exemple *SNG von Aulock*, n° 6039, 6062, 6063, 6070 ; *SNG Hunter*, n° 2336-2338).

¹⁶¹ *SNG Stockholm*, n° 1872. À la même époque, le type paraît encore sur des monnaies attribuées à Sebastopolis du Pont (*SNG Righetti*, n° 583 – émission non retenue dans AMANDRY & RÉMY, 1998).

¹⁶² Sur la représentation monétaire de Tychè à Amastris sous Antonin le Pieux, cf. *Recueil*, p. 176*, n° 72. Sur celles de Nikè et Némésis à l'époque de Marc Aurèle, cf. *BMC, Pontus...*, p. 86, n° 18-19 et LINDGREN & KOVACS, 1985, n° 82.

¹⁶³ DALAISON, 2010, p. 69. Cf. également DALAISON, 2008, p. 170. À rapprocher de ÇİZMELİ, 2006, p. 125-127.

L'image de Nikè, qu'Ernest Babelon propose d'associer aux victoires de Marc Aurèle et Lucius Verus sur les Parthes¹⁶⁴, n'offre pas plus d'originalité que celle de Tychè. En effet, le seul exemplaire abônoteichite à ce type connu à ce jour la montre, sous Marc Aurèle (à moins qu'il ne s'agisse de Caracalla ; n° 25), debout dans un *péplos*, allant à gauche, une couronne brandie dans la main droite, une feuille de palme dans la gauche. Il en va de même pour Némésis, « justicière implacable » représentée, sur un bronze du temps de Lucille (n° 30), sous les traits d'une femme ailée, debout de face, la tête diadémée (?) à gauche, des ailes dans le dos, une bride dans la main droite, une baguette dans la gauche, une roue à ses pieds¹⁶⁵.

Les types indéterminés ou douteux

Parmi les problèmes d'identification soulevés par le monnayage d'Abônoteichos-Ionopolis figure le personnage accompagnant le nom Zéphyrus (*ZEPHYRUS*) sur des pièces du temps de Trébonien Galle (n° 40). Sur l'unique exemplaire parvenu jusqu'à nous, paraît, au revers, un homme nu et imberbe debout de face, la tête à gauche, la main droite levée, un ou plusieurs éléments imprécis sur le bras gauche. Sans doute son nom est-il le Zéphyrus mentionné plus haut car, comme le souligne Ernest Babelon, ce ne saurait être « un nom de magistrat, puisqu'on n'en trouve pas sur les monnaies d'Abônoteichos-Ionopolis. La place qu'il occupe, comparée à celle du mot *Γλύκων* sur les monnaies antérieures, permet de croire qu'il se rapporte, comme ce dernier, au type monétaire qu'il accompagne »¹⁶⁶. Par ailleurs, s'il est vrai que *Zέφυρις* a une forme féminine, ce nom peut servir quand même à désigner des hommes¹⁶⁷. L'association entre ce dernier et le

¹⁶⁴ Sanctionnées par les honneurs du triomphe en 166 ap. J.-C. et par l'ajout la même année du titre *Parthicus Maximus* aux titulatures des deux empereurs (KIENAST, 1996 [2004], p. 137 et 144).

¹⁶⁵ Citation tirée de DALAISON, 2010, p. 68. Sur des types similaires à Amastris, cf. *Recueil*, p. 181, n° 113, p. 178*, n° 149, 179*, n° 149a (sous Faustine II et Caracalla). Némésis est également représentée sur des monnaies du temps de Lucille à Pompeiopolis (*Recueil*, p. 195, n° 7).

¹⁶⁶ BABELON, 1900, p. 19.

¹⁶⁷ BABELON, 1900, p. 19.

personnage de la monnaie d'Abônoteichos-Ionopolis n'est donc pas incompatible.

Reste encore à savoir qui se cache derrière le nom Ζέφυρις. La question serait sans doute réglée si l'on savait ce que tient exactement l'inconnu dans la main gauche. Selon Friedrich Imhoof-Blumer, peu sûr, ce pourrait être un vêtement¹⁶⁸. Pour Ernest Babelon, sa main est « enveloppée dans une draperie autour de laquelle on croit reconnaître un serpent enroulé et se dressant »¹⁶⁹. Enfin, pour les auteurs du *Recueil*, le bras gauche serait plutôt « enveloppé dans une sorte de fourreau très allongé et semblable à une paire de bottes »¹⁷⁰. Devant tant d'imprécisions, l'identification du porteur ne peut être au mieux qu'approximative. Ainsi, Friedrich Imhoof-Blumer se demande s'il ne faudrait pas reconnaître Ζέφυρος derrière le nom Ζέφυρις, et donc voir dans l'inconnu une personnification du fameux vent d'ouest¹⁷¹. De son côté, Ernest Babelon, hostile à cette hypothèse, chercherait plutôt un lien « plus ou moins mystérieux » entre la présence éventuelle d'un serpent autour du bras du personnage, qu'il ne nomme pas, et le culte de Glycon à Abônoteichos-Ionopolis¹⁷². Pour leur part, les auteurs du *Recueil* se demandent s'il n'y aurait pas un rapport entre le mot Ζέφυρις et le Ζεφύριον, cap situé à 150 stades à l'ouest d'Abônoteichos selon Arrien¹⁷³. C'est à ce dernier avis que Peter Weiß s'est rangé récemment¹⁷⁴.

¹⁶⁸ IMHOOF-BLUMER, 1897, p. 269, n° 1 (lecture reprise dans *ISEGRIM*, n° 33703).

¹⁶⁹ BABELON, 1900, p. 18-19.

¹⁷⁰ *Recueil*, p. 170, n° 19. Pour sa part, K. Kraft ne propose rien (1972, p. 205, Tafel 107, n° 106b).

¹⁷¹ IMHOOF-BLUMER, 1897, p. 269.

¹⁷² BABELON, 1900, p. 19-20.

¹⁷³ *Peripl.*, 14.3 : « de Zéphyrion au Mur d'Abônos (*sic*), une petite ville, 150 (stades) ; le mouillage n'est pas sûr pour les navires, mais ils peuvent s'ancrer sans dommage, excepté si une grosse tempête sévissait » (ἀπὸ δὲ Ζεφυρίου εἰς Ἀβώνου τεῖχος, πόλιν σμικράν, πενήκοντα καὶ ἑκατόν ὄρμος ναυσὶν οὐκ ἀσφαλῆς, σαλεύοιεν δ' ἂν ἀπαθεῖς, εἰ μὴ μέγας χειμῶν κατέχοι ; trad. A. Silberman, Paris, 1995). Le lieu, correspondant aujourd'hui au Doğanyurt, ne doit pas être confondu avec le Ζεφύριος λιμὴν, actuel Gülburnu à l'est de Sinope, près de la ville de Giresun, mentionné notamment par le Pseudo-

D'autres problèmes d'identification surgissent encore si l'on considère plusieurs types du temps d'Antonin le Pieux, et sur lesquels figurent des personnages féminins (déesses ou allégories) qu'il n'a pas encore été possible de nommer avec certitude. Le premier (n° 12) paraît debout de face, la tête à gauche, dans un *péplos*, les mains tenant un voile ou un manteau posé sur les épaules. Le second (n° 13) est également de face, la tête à gauche, dans un *péplos*, des objets en revanche indéterminés peut-être dans les deux mains. Malgré nos recherches, aucun type comparable n'a pour l'instant été trouvé sur les monnaies des cités alentours¹⁷⁵.

Par ailleurs, la question se pose de savoir si l'on peut ajouter aux types abônoteichites ceux d'une émission dont seule la littérature antique a conservé le souvenir. Dans son pamphlet sur Alexandre d'Abônoteichos, Lucien rapporte en effet que le faux prophète a demandé à Marc Aurèle, non seulement de changer le nom de la cité d'Abônoteichos, sa patrie, en Ionopolis, mais de frapper « une monnaie nouvelle avec pour types d'un côté Glykon, de l'autre Alexandre, portant les bandelettes de son aïeul Asclépios et cette fameuse *harpè* de son grand-père maternel Persée »¹⁷⁶. Gabriella Bordenache a proposé, avec prudence, de reconnaître ses traits sur la monnaie du temps de Sévère Alexandre où paraît un personnage trônant à gauche et

Skylax dans son *Périple du Pont-Euxin*, 86, et par Arrien dans son *Périple du Pont-Euxin*, XVI, 4. Sur ce dernier endroit, cf. COUNILLON, 2004, p. 108 *sq.*

¹⁷⁴ WEIB, 1997, p. 308.

¹⁷⁵ D'après une description faite par J.-F. Vaillant dans *Numismata Graeca*, p. 48, Th. E. Mionnet présente une monnaie montrant au droit la tête de Marc Aurèle et au revers une « femme debout, vêtue d'une tunique, tenant de la main droite un serpent, et de la gauche une corne d'abondance » (Suppl. IV, p. 551, n° 6; cf. ici annexe 1, h). Selon E. Babelon (1900, p. 13, n° 11), l'inconnue serait Hygie, sans doute à cause du serpent. Mais celle-ci n'est pas connue pour porter une corne d'abondance.

¹⁷⁶ Luc., *Alex.*, 58 : τὸ αἰτῆσαι παρὰ τοῦ αὐτοκράτορος μετονομασθῆναι τὸ τοῦ Ἀβώνου Τεῖχος καὶ Ἰωνόπολιν κληθῆναι, καὶ νόμισμα καινὸν κόψαι ἐκκεχαραγμένον τῇ μὲν τοῦ Γλύκωνος, κατὰ θάτερα δὲ Ἀλεξάνδρου, στέμματά τε τοῦ πάππου Ἀσκληπιοῦ καὶ τὴν ἄρπην ἐκείνην τοῦ πατρομήτορος Περσέως ἔχοντος (trad. Robert, 1960, p. 62).

nourrissant, à l'aide d'une patère, le serpent Glycon enroulé autour d'elle (n° 34)¹⁷⁷. Cependant, malgré les arguments avancés en faveur de cette identification, nous avons vu que Louis Robert était arrivé à la conclusion qu'il ne s'agissait là, ni d'Alexandre, ni de Tychè (comme cela fut suggéré parfois)¹⁷⁸, mais d'une représentation d'Abōnoteichos-Ionopolis personnifiée¹⁷⁹. De fait, nous ne connaissons pas aujourd'hui de monnaies correspondant, de près ou de loin, à l'anecdote rapportée par Lucien.

Cette absence de témoignage numismatique conduisit plusieurs commentateurs à nier l'existence d'un pareil monnayage. Ainsi, Théodore Reinach, du fait que « cette monnaie ne s'est pas retrouvée », conclut qu'il était permis « de douter de son existence »¹⁸⁰. De même, Marcel Caster estima que « Lucien se trompe certainement quand il dit qu'on y voyait d'un côté Glycon et de l'autre Alexandre [...] nous n'avons pas de monnaie où figure Alexandre »¹⁸¹. Pour sa part, Gabriella Bordenache, cherchant à concilier son hypothèse et l'inexistence de pièces conformes à la description de Lucien, construisit le raisonnement suivant : « le fait que Lucien, qui n'était certes pas un

¹⁷⁷ BORDENACHE, 1964, p. 161 : « le faux devin aurait été représenté là en longs vêtements divins (habits dignes d'un dieu, comme dit Lucien ch. 15), les cheveux épais ondulants (ch. 11) entourés d'une couronne, avec le serpent enroulé autour du corps d'une manière si singulière. Dans la droite étendue, il semble tenir cette phiale avec le fameux œuf pêché dans l'eau [...] dans la scène qui est la clé de toute l'histoire. Il me semble que les cheveux, longs seulement jusqu'au bas du cou et ne tombant pas en longues boucles sur les épaules comme dans les statues de Tychè, sont un argument décisif en faveur de notre hypothèse » (trad. Robert, 1980, p. 400-401).

¹⁷⁸ Cf. BABELON, 1898, n° 142, BABELON, 1900, p. 17 et *Recueil*, p. 170, n° 16.

¹⁷⁹ ROBERT, 1980, p. 401 : « il est indubitable que cette femme au torse nu, assise sur un trône, est la personnification de la Ville. La légende même le rend évident. Les autres monnaies de la ville portent au revers, comme il est normal, l'ethnique Ἰωνοπολειτῶν ; celle-ci le nom même de la cité, Ἰωνόπολις ; la femme est désignée expressément comme la personnification de la Ville ».

¹⁸⁰ *Recueil*, p. 166.

¹⁸¹ CASTER, 1938, p. 78.

numismate, parle d'une monnaie unique qui avait d'un côté l'image de Glycon et de l'autre celle d'Alexandre – ou bien d'une monnaie *impossible* dans le cadre du monnayage impérial romain – a détourné les recherches des savants qui se sont occupés d'un tel problème et a restreint les recherches à l'identification de Glycon. Mais étant donné que le droit d'une monnaie est réservé à l'effigie de l'empereur ou de l'impératrice au pouvoir il est certain qu'Alexandre a obtenu le droit de frapper deux monnaies célébrant le même culte : l'une avec l'image du dieu, l'autre avec celle de son prophète en vêtement apollonien »¹⁸².

De son côté, Louis Robert, sans adhérer à cette idée d'une double frappe initiée par Alexandre, se montra également nuancé devant le refus d'admettre quelque émission que ce soit en rapport avec le faux prophète¹⁸³. En effet, s'il est « peut-être raisonnable d'en nier l'existence », il n'en reste pas moins que « les espèces d'Ionopolis [sont] toujours une grande rareté et [...] une surprise n'[est] pas exclue »¹⁸⁴. Pourtant, « on a déclaré mainte fois que la demande imaginée par Lucien était impossible dans le monnayage de l'époque impériale. Tout de même, Lucien maniait nécessairement les bronzes des cités grecques sous l'Empire. Il savait – et ses correspondants et lecteurs savaient aussi – ce qui était possible et ce qui était absurde, tandis que les philologues, commentateurs de Lucien, n'ont pas eu une idée précise de ces monnayages ». Faisant alors allusion aux frappes provinciales romaines sans portrait impérial, Louis Robert ajouta qu'Alexandre « a pu demander l'autorisation et l'obtenir pour une émission ».

C'est d'une autre manière que l'on a interprété plus récemment les propos de Lucien. Ainsi, Peter Weiß, Johannes Nollé et Christopher J. Howgego pensent qu'il ne faut pas prendre tous les

¹⁸² BORDENACHE, 1964, p. 161-162 (trad. Robert, 1980, p. 410, n. 84).

¹⁸³ ROBERT, 1980, p. 410-411.

¹⁸⁴ Comme le rappellent GERIN, GRANDJEAN, AMANDRY & CALLATAÏ, 2001, p. 19, « des quantités considérables de monnaies émises à l'origine (plus d'un milliard presque certainement pour le monde grec), on a conservé une infime partie ». Le monnayage d'Abônoteichos-Ionopolis n'a certainement pas échappé à ce naufrage.

propos de celui-ci au pied de la lettre¹⁸⁵. Comme le souligne par exemple Johannes Nollé, « das Vorhaben des Lügenpropheten, sein Bildnis – also das eines noch lebenden Menschen, der nicht zum Herrscherhaus gehörte – auf eine städtische Münze zu setzen, war untypisch¹⁸⁶, geradezu eine Dreistigkeit. Genau das ist es, was Lukian bei seiner literarischen Stilisierung des Geschehens zum Ausdruck bringen will ; nicht umsonst bezeichnet er das Unterfangen Alexanders als μέγα τόλμημα »¹⁸⁷. De même, selon Christopher J. Howgego, « in Alexander of Abonuteichus' petition to the emperor what interests Lucian is not coinage as such, but the newfangled and in his eyes revealingly audacious designs »¹⁸⁸. Aussi le témoignage numismatique de Lucien doit-il être considéré avec la plus grande prudence.

La monnaie au type d'Alexandre garde donc tout son mystère. Elle est le paradigme des contradictions insolubles entre nos sources. Cependant, l'étude exhaustive du monnayage et des attestations littéraires et épigraphiques de cette modeste cité a permis, nous l'espérons, quelques progrès dans la connaissance de sa longue histoire.

¹⁸⁵ WEIB, 1992, p. 174 ; NOLLÉ, 1993, p. 489-490 ; WEIB, 2000, p. 243-244 ; HOWGEGO, 2005, p. 59.

¹⁸⁶ S'il était avéré, le témoignage de Lucien serait un cas unique dans l'histoire du monnayage grec à l'époque romaine (WEIB, 1992, p. 174 : « parallelenlose »).

¹⁸⁷ NOLLÉ, 1993, p. 490.

¹⁸⁸ HOWGEGO, 2005, p. 59, n. 15.

ANNEXE 1 : monnaies attribuées à Abônoteichos-Ionopolis, mais non illustrées et non vues

Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.)

Type - : déesse (?) debout

D : A K T AI AΔPI ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R : ABΩNOT€IX€ITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), déesse (Némésis ?) drapée, debout de face, tenant une corne d'abondance (?).

- a. MIONNET SUPPL. IV, p. 550, n° 2 (d'après VAILLANT, *Numismata graeca*, p. 40. Coll. Jos. Felice) ; BABELON, 1900, p. 10, n° 6 ; *Recueil*, p. 168*, n. 1 ; « 6 » ; ? ; ?.

Type 19 : Asclépios et Hygie debout

D : AYT KAIC ANTΩNEINOC EYC CEB (sens de lecture non précisé), buste d'Antonin le Pieux à dr.

R : ABΩNOT€IX€ITΩN (sens de lecture non précisé), Asclépios, torse nu, tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent, et Hygie, drapée, tenant dans la main dr. un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la main g., debout, se faisant face.

- b. MIONNET SUPPL. IV, p. 550, n° 1 (d'après VAILLANT, *Numismata graeca*, p. 40) ; BABELON, 1900, p. 10, n° 5 ; « 9 » ; ? ; ?.

Type 20 : serpent Glycon

D : AVT KAICAP ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste d'Antonin le Pieux à dr.

R : ABΩNOTEIXEITΩN ΓΛVKΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.

- c. GILEVIÇ, 1968, p. 49, n° 18/1, ΓXM 2, n° 2266 ; ? ; ? ; ?.
- d. GILEVIÇ, 1968, p. 49, n° 18/1, ΓXM 2, n° 4685 ; ? ; ? ; ?.

- e. MIONNET SUPPL. IV, p. 550, n° 5 (d'après VAILLANT, *Numismata graeca*, p. 40); BABELON, 1900, p. 11; « 9 » ; ? ; ?.

Type 20 : serpent Glycon

- D : AY KAI ANTΩNEINO (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.
 R : ABΩNOTEIXEITΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à g.
- f. MIONNET SUPPL. IV, p. 550, n° 3 (d'après VAILLANT, *Numismata graeca*, p. 40); BABELON, 1900, p. 11; « 6 » ; ? ; ?.

Type - : deux serpents

- D : AYT KAIC ANTΩNEINOC EYC CEB ou AYT KAICAP ANTΩNEINOC (sens de lecture non précisé), buste nu ou lauré d'Antonin le Pieux.
 R : ABΩNOTΕΙΧΕΙΤΩΝ (sens de lecture non précisé), deux serpents, « l'un faisant des sifflements à l'oreille de l'autre ».
- g. MIONNET SUPPL. IV, p. 550, n° 4 (d'après VAILLANT, *Numismata graeca*, p. 40. Coll. de l'auteur); BABELON, 1900, p. 10, n° 7; *Recueil*, p. 168*, n. 1; « 6 » ; ? ; ?.

Marc Aurèle César (139-161 ap. J.-C.)

Type - : déesse (?) debout

- D : [---], tête de Marc Aurèle.
 R : ABΩNOTΕΙΧΕΙΤΩΝ (sens de lecture non précisé), « femme debout, vêtue d'une tunique, tenant de la main droite un serpent, et de la g. une corne d'abondance ».
- h. MIONNET SUPPL. IV, p. 551, n° 6 (d'après VAILLANT, *Numismata graeca*, p. 48. Coll. Fr. Cameli); BABELON, 1900, p. 13, n° 11; *Recueil*, p. 169, n. 1; « 5 » ; ? ; ?.

Marc Aurèle Auguste (161-180 ap. J.-C.)**Type 8 : Nikè debout**

D : [---] M AVPH ANTΩNINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé et cuirassé de Marc Aurèle (ou de Caracalla ?) à dr.

R : ΙΩΝΟΠΟΛΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Niké drapée, debout à g., tenant une couronne dans la main dr. et une palme dans la main g.

- i. IMHOOF-BLUMER, 1890, p. 585, n° 80 (« dans le commerce ») ;
BABELON, 1900, p. 14, n. 1 ; 20 mm ; ? ; ?.

Géta César (198-209 ap. J.-C.)**Type 13 : Asclépios debout**

D : Α CΕΠ ΓΕΤΑC KAI (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé et cuirassé de Géta César à dr.

R : ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Asclépios, torse nu, debout à dr., la main dr. appuyée sur sa hanche et tenant sous le bras g. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

- j. GILEVIÇ, 1968, p. 49, n° 18/2, ΓΧΜ 1, n° 274 ; ? ; ? ; ?.

Sévère Alexandre ? (222-235 ap. J.-C.)**Type ?**

D : ?

R : ?

- k. GILEVIÇ, 1968, p. 49, n° 18/3, ΓΧΜ 1, n° 70 ; ? ; ? ; ?.

Gordien III (238-244 ap. J.-C.)**Type 20 : serpent Glycon**

D : M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟC AVΓ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Gordien III à dr.

- R : ΙΩΝΟΠΟΛΙΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), serpent Glycon dressé sur les replis de sa queue à dr.
- I. IMHOOF-BLUMER, 1890, p. 585, n° 81 (« dans le commerce ») ;
BABELON, 1900, p. 18, n. 1 ; 25 mm ; ? ; ?.

ANNEXE 2 : liste des types de revers

Divinités

- Féminines :

- Type 1 : Artémis debout
 Type 2 : Déméter debout
 Type 3 : Elpis debout
 Type 4 : Hygie debout
 Type 5 : Ionopolis assise
 Type 6 : buste d'Isis
 Type 7 : Némésis debout
 Type 8 : Nikè debout
 Type 8 : Tychè debout
 Type 10 : déesse (?) debout [1]
 Type 11 : déesse (?) debout [2]

- Masculines :

- Type 12 : Apollon debout
 Type 13 : Asclépios debout
 Type 14 : Dionysos debout
 Type 15 : Hermès debout
 Type 16 : Poséidon debout
 Type 17 : buste de Sarapis
 Type 18 : Zéphyrus debout

- En couple :

- Type 19 : Asclépios et Hygie debout

Animaux

Type 20 : serpent Glycon

Type 21 : serpent Glycon sur une base

ANNEXE 3 : liste des types de revers par empereur et impératrice**Trajan**

Type 2 : Déméter debout

Type 3 : Elpis debout

Antonin le Pieux

Type 2 : Déméter debout

Type 10 : déesse (?) debout [1]

Type 11 : déesse (?) debout [2]

Type 14 : Dionysos debout

Type 15 : Hermès debout

Type 16 : Poséidon debout

Type 19 : Asclépios et Hygie debout

Type 20 : serpent Glycon

Marc Aurèle César

Type 1 : Artémis debout

Type 9 : Tychè debout

Type 15 : Hermès debout

Faustine la Jeune

Type 2 : Déméter debout

Marc Aurèle Auguste

Type 4 : Hygie debout

Type 6 : buste d'Isis

Type 8 : Nikè debout

Lucius Verus

Type 17 : buste de Sarapis

Type 20 : serpent Glycon

Lucille

Type 1 : Artémis debout

Type 7 : Némésis debout

Géta César

Type 13 : Asclépios debout

Type 21 : serpent Glycon sur une base

Géta Auguste

Type 13 : Asclépios debout

Sévère Alexandre

Type 5 : Ionopolis assise

Type 9 : Tychè debout

Type 14 : Dionysos debout

Julia Maesa

Type 12 : Apollon debout

Julia Mamaea

Type 2 : Déméter debout

Gordien III

Type 20 : serpent Glycon

Trébonien Galle

Type 18 : Zéphyrus debout

Type 20 : serpent Glycon

Volusien

Type 12 : Apollon debout

LISTE DES ILLUSTRATIONS

- Planches illustrant les monnaies du catalogue
- Carte : Abônoteichos-Ionopolis et le nord de l'Asie Mineure à l'époque romaine
- Carte : Les témoignages antiques sur le serpent Glycon
- Schéma : Liaisons de coins de droit et de revers des monnaies provinciales romaines d'Abônoteichos frappées au nom d'Antonin le Pieux

Julie DALAISON-Fabrice DELRIEUX-
Marie-Claire FERRIÈS

BIBLIOGRAPHIE

- AMANDRY & RÉMY, 1998 : AMANDRY, MICHEL et RÉMY, BERNARD, *Pontica II. Les monnaies de l'atelier de Sebastopolis du Pont*, coll. Varia Anatolica 10, Istanbul, Institut français d'études anatoliennes Georges Dumézil, 1998.
- AMANDRY & RÉMY, 1999 : AMANDRY, MICHEL et RÉMY, BERNARD, *Comana du Pont sous l'Empire romain. Étude historique et corpus monétaire*, coll. Glaux 14, Milan, Ennere, 1999.
- ARSLAN, 2002 : ARSLAN, MELIH, « Ünik ve Nadir Roma Şehir Sikkeleri », *in : Anadolu medeniyetleri Müzesi 2001 Yıllığı*, 2002, p. 183-223.
- BABELON, 1898 : BABELON, ERNEST, *Inventaire sommaire de la collection Waddington acquise par l'État en 1897 pour le Département des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris, C. Rollin et Feuardent, 1898.
- BABELON, 1900 : BABELON, ERNEST, « Le faux prophète Alexandre d'Abonotichos », *RN*, série 4, tome 4, 1900, p. 1-30.
- BASTIEN, 1992 : BASTIEN, PIERRE, *Le buste monétaire des empereurs romains I*, Wetteren, Éd. Numismatique romaine, 1992.

- BILLAULT, 2010 : BILLAULT, ALAIN, « Une biographie singulière : “Alexandre ou le faux prophète” de Lucien », *REG*, n° 123, 2010, p. 623-639.
- BMC, LYCAONIA...* : HILL, GEORGE FRANCIS, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Lycaonia, Isauria, and Cilicia*, Londres, Trustees of the British Museum, 1900 (rééd., Bologne, 1964).
- BMC, LYCIA* : HILL, GEORGE FRANCIS, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Lycia, Pamphylia, and Pisidia*, Londres, Trustees of the British Museum, 1897 (rééd., Bologne, 1964).
- BMC, LYDIA* : HEAD, BARCLAY VINCENT, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Lydia*, Londres, Trustees of the British Museum, 1902 (rééd., Bologne, 1964).
- BMC, MYSIA* : WROTH, WARWICK WILLIAM, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Mysia*, Londres, Trustees of the British Museum, 1892 (rééd., Bologne, 1964).
- BMC, PONTUS...* : WROTH, WARWICK WILLIAM, *A Catalogue of Greek Coins in the British Museum, Pontus, Paphlagonia, Bithynia, and the Kingdom of Bosporus*, Londres, Trustees of the British Museum, 1889 (rééd., Bologne, 1963).
- BORDENACHE, 1964 : BORDENACHE, GABRIELLA, « Contributi per una storia dei culti e dell'arte nella Tomi d'età romana », n° 6, *StudClas*, 1964, p. 155-178.
- BORDENACHE, 1965 : BORDENACHE, GABRIELLA, « Il deposito di sculture votive di Tomis. Aspetti culturali e artistici », *Eirene*, n° 4, 1965, p. 67-79.
- BORDENACHE, 1970 : BORDENACHE, GABRIELLA, « Ancora su due sculture del deposito di Costanza, Glycon, la Tyche di Tomis », *StudClas*, n° 12, 1970, p. 135-138.
- BORDENACHE BATTAGLIA, 1988 : BORDENACHE BATTAGLIA, GABRIELLA, *LIMC*, IV.1, 1988, p. 279-283, s.v. Glykon.

- BRICAULT, 2001 : BRICAULT, LAURENT, *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e s. av. J.-C. - IV^e s. apr. J.-C.)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 23, Paris, de Boccard, 2001.
- CALLATAÏ, 1997 : CALLATAÏ, FRANÇOIS DE, *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve, Département d'archéologie et d'histoire de l'art, 1997.
- CALLATAÏ, 2000 : CALLATAÏ, FRANÇOIS DE, « Les taux de survie des émissions monétaires antiques, médiévales et modernes. Essai de mise en perspective et conséquences quant à la productivité des coins dans l'Antiquité », *RN*, n° 155, 2000, p. 87-109.
- CALLATAÏ, DEPEYROT & VILLARONGA, 1993 : CALLATAÏ, FRANÇOIS DE, DEPEYROT, GEORGES et VILLARONGA, LEANDRE, *L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste*, Bruxelles, Cercle d'études numismatiques, 1993.
- CALLU, 1969 : CALLU, JEAN-PIERRE, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, coll. BEFAR 214, Paris, de Boccard, 1969.
- CARTER, 1983 : CARTER, GILES F. (1983) : « A simplified method for calculating the original number of dies from die link Statistics », *ANSMusN*, n° 28, 1983, p. 195-206.
- CASEY, 2010 : CASEY, JOHN, *Sinope. A Catalogue of the Greek, Roman and Byzantine Coins in Sinop Museum (Turkey) and Related Historical and Numismatic Studies*, Royal Numismatic Society, Special Publication 44, Londres, Royal numismatic Society, 2010.
- CASTER, 1938 : CASTER, MARCEL, *Études sur Alexandre ou le Faux prophète de Lucien*, Paris, les Belles Lettres, 1938.
- CATALOGUES DE VENTE :
- Kovacs, F. L. (San Mateo) : 12 (30 nov. 1995).
 - Ratto (Lugano) : (avr. 1909).
 - Waddell, E. J. (Washington) : 1 (9 déc. 1982).
- CHRISTOL, 1980 : CHRISTOL, MICHEL, « À propos de la politique extérieure de Trébonien Galle », *RN*, n° 22, 6^e série, 1980, p. 63-74.

ÇİZMELİ, 2006 : ÇİZMELİ, ZEYNEP, *Le monnayage de Néocésarée et du koinon du Pont*, coll. Glaux 17, Milan, Ennere, 2006.

COLLECTIONS PUBLIQUES :

- Ankara : Anadolu Medeniyetleri Müzesi.
- Athènes FHW : Foundation of Hellenic World.
- Athènes NM : Nomismatiko Mouseio.
- Berlin : Staatliche Museen zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Münzkabinett.
- Copenhague : National Museum of Denmark, Danske Afdeling, Den kongelige Mønt-og Medaillesamling.
- Florence : Museo Archeologico Nazionale, Gabinetto Numismatico.
- Istanbul : Istanbul Arkeoloji Müzeleri.
- Londres : The British Museum.
- Milan : Civiche Raccolte Archeologiche e Numismatiche, Gabinetto Numismatico.
- Naples : Ministero per i Beni e le Attività culturali, Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Napoli e Pompei.
- New York : The American Numismatic Society.
- Oxford : The University of Oxford, Ashmolean Museum, Heberden Coin Room.
- Paris : Cabinet des Médailles, Bibliothèque nationale de France.
- Saint-Pétersbourg : The State Hermitage Museum.
- Vienne : Kunsthistorisches Museum, Münzkabinett.

COUNILLON, 2004 : COUNILLON, PATRICK, *Pseudo-Skylax : le périple du Pont-Euxin. Texte, traduction, commentaire philologique et historique*, Scripta Antiqua 8, Bordeaux, 2004.

CULCER, 1967 : CULCER, ALEXANDRU, « Cultul lui Glycon la Tomis și la Apulum », *Apulum*, n° 6, 1967, p. 611-617.

CUMONT, 1887 : CUMONT, FRANZ, *Alexandre d'Abonotichos. Un épisode de l'histoire du paganisme au II^e siècle de notre ère*, Bruxelles, F. Hayez, 1887.

- CUMONT, 1922 : CUMONT, FRANZ, « Alexandre d'Abonotichos et le néopythagorisme », *RHR*, n° 88, 1922, p. 202-210.
- DALAISSON, 2007 : DALAISSON, JULIE, « L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure », in : Julie Dalaison (dir.), *Espaces et pouvoirs de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*, Grenoble, Centre de recherche en histoire et histoire de l'art Italie-Pays alpins, 2007, p. 203-237.
- DALAISSON, 2008 : DALAISSON, JULIE; *L'atelier d'Amaseia du Pont. Recherches historiques et numismatiques*, coll. Numismatica Anatolica 2, Bordeaux, Ausonius, 2008.
- DALAISSON, 2010 : DALAISSON, JULIE, « L'atelier monétaire de Pompeiopolis en Paphlagonie », in : Fabrice Delrieux et François Kayser (dir.), *Hommages offerts à François Bertrand*, Tome 1 : *Des déserts d'Afrique au pays des Allobroges*, Chambéry, Université de Savoie, 2010, p. 45-81.
- DALAISSON & DELRIEUX, en préparation : DALAISSON, JULIE et DELRIEUX, FABRICE, « L'atelier monétaire de Neoclaudiopolis », en préparation.
- DALAISSON, RÉMY & AMANDRY, 2009 : DALAISSON, JULIE, RÉMY, BERNARD ET AMANDRY, MICHEL, *Zéla sous l'Empire romain. Étude historique et corpus monétaire*, coll. Numismatica Anatolica 4, Bordeaux, Ausonius, 2009.
- DOMANIG, 1909 : DOMANIG, KARL, « Neuade erwerbungen des kaiserlichen Münzkabinettes (Abteilung für Mittelalter und Neuzeit) im Jahre 1908 », *NZ*, n° 42, 1909, p. 263-264.
- FAUCHER, TÉREYGEOL, BROUSSEAU & ARLES, 2009 : FAUCHER, THOMAS, TÉREYGEOL, FLORIAN, BROUSSEAU, LOUIS et ARLES, ADRIEN : « À la recherche des ateliers monétaires grecs : l'apport de l'expérimentation », *RN*, n° 165, 2009, p. 43-80.
- FORRER, 1929 : FORRER, LEONARD, *The Weber Collection*, III, Londres, Spink and son, 1929 (rééd., New York, 1975).
- FRANKE, 1968 : FRANKE, PETER ROBERT, *Kleinasien zur Römerzeit. Griechisches Leben im Spiegel der Münzen*, Munich, Beck, 1968.

- FRANKE, LESCHHORN & STYLOW, 1981 : FRANKE, PETER ROBERT, LESCHHORN, WOLFGANG et STYLOW, ARMIN U., *Sylloge Nummorum Graecorum Deutschland, Sammlung v. Aulock Index*, Berlin, Mann, 1981.
- GERIN, GRANDJEAN, AMANDRY & CALLATAÏ, 2001 : GERIN, DOMINIQUE, GRANDJEAN, CATHERINE, AMANDRY, MICHEL et CALLATAÏ, FRANÇOIS DE, *La monnaie grecque*, Paris, Ellipses, 2001.
- GILEVIČ, 1968 : GILEVIČ, A. M., « Monnaies antiques provenant d'autres villes, trouvées à Chersonèse », *Numizmatika i Sfragistokal-Kiev*, n° 3, 1968, p. 3-61 (en russe).
- GUERBER, 2010 : GUERBER, ÉRIC, *Les cités grecques dans l'Empire romain. Les privilèges et les titres des cités de l'Orient hellénophone d'Octave-Auguste à Dioclétien*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- HARL, 1987 : HARL, KENNETH W., *Civic Coins and Civic Politics in the Roman East, A.D. 180-275*, Berkeley (CA)-Los Angeles (CA)-Londres, University of California press, 1987.
- HILL, 1932 : HILL, GEORGE FRANCIS, *British Museum, Department of Coins and Medals. A Guide to the Principal Coins of the Greeks from circ. 700 B.C. to A.D. 270, based on the work of Barclay V. Head*, Londres, Order of the Trustees, 1932.
- HIRSCHFELD, 1893 : HIRSCHFELD, GEORG, *RE*, I, 1, 1893, col. 106, s.v. Abonuteichos.
- HOLLSTEIN & JARMAN, 1995 : HOLLSTEIN, WILHELM ET JARMAN, FRANCIS, « Isis und Sarapis in Ionopolis », *JNG*, n° 45, 1995, p. 29-37.
- HOWGEGO, 1985 : HOWGEGO, CHRISTOPHER J., *Greek Imperial Countermarks. Studies in the Provincial Coinage of the Roman Empire*, Royal Numismatic Society, Special Publication 17, Londres, Royal numismatic Society, 1985.
- HOWGEGO, 2005 : HOWGEGO, CHRISTOPHER J., « Coinage and Identity in the Roman Provinces », in : Christopher J. Howgego, Volker Heuchert et Andrew Burnett (dir.), *Coinage and Identity in the Roman Provinces*, Oxford, Oxford university press, 2005, p. 1-17.

- IMHOOF-BLUMER, 1890 : IMHOOF-BLUMER, FRIEDRICH, *Griechische Münzen. Neue Beiträge und Untersuchungen*, Abhandlungen der philosophisch-philologischen Klasse der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften 18.3, Munich, 1890.
- IMHOOF-BLUMER, 1897 : IMHOOF-BLUMER, FRIEDRICH, « Zur Münzkunde des Pontos, von Paphlagonien, Tenedos, Aiolis und Lesbos », *ZfN*, n° 20, 1897, p. 254-288.
- IMHOOF-BLUMER, 1901-1902 : IMHOOF-BLUMER, FRIEDRICH, *Kleinasiatische Münzen*, Österreichischen archäologischen Instituts I.3, Vienne, 1901-1902 (rééd., Hildesheim-New York, 1974).
- IMHOOF-BLUMER, 1912 : IMHOOF-BLUMER, FRIEDRICH, « Die Kupferprägung des mithridatischen Reiches und andere Münzen des Pontos und Paphlagoniens », *NZ*, n° 45, 1912, p. 169-192.
- ISEGRIM: Informationssystem zur Erfassung griechischer Münzen, Univ. de Düsseldorf (<http://hist3-10.phil-fak.uni-duesseldorf.de/isegrim/anleitung.html>).
- JONES, 1971 : JONES, ARNOLD HUGH MARTIN, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, 2nd Edition, Oxford, Oxford University press, 1971.
- KAHIL, 1984 : KAHIL, LILLY, *LIMC*, II.1, 1984, p. 618-753, s.v. Artémis.
- KRAFT, 1972 : KRAFT, KONRAD, *Das System der kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien. Materialien und Entwürfe*, Istanbuler Forschungen 29, Berlin, Mann, 1972.
- KIENAST, 1996 [2004] : KIENAST, DIETMAR, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2004 (rééd. de 1996, revues et corrigées par rapport à celle de 1990).
- LANE FOX, 1997 : LANE FOX, ROBIN, *Païens et chrétiens. La vie religieuse dans l'empire romain de la mort de Commode au concile de Nicée*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1997.
- LANG, 2003 : LANG, GERNOT, *Klassische antike Stätten Anatoliens*, Band I, *Abonuteichos-Laranda*, Norderstedt, Books on demand, 2003.

- LENORMANT, 1878 : LENORMANT, FRANÇOIS, « Un monument du culte de Glycon », *Gazette archéologique*, n° 4, 1878, p. 179-183.
- LESCHHORN, 1993 : LESCHHORN, WOLFGANG, *Antike Ären. Zeitrechnung, Politik und Geschichte im Schwarzmeerraum und in Kleinasien nördlich des Tauros*, coll. Historia Einzelschriften 81, Stuttgart, F. Steiner, 1993.
- LINDGREN & KOVACS, 1985 : LINDGREN, HENRY CLAY et KOVACS, FRANCK L., *Ancient Bronze Coins of Asia Minor and the Levant from the Lindgren Collection*, San Mateo (CA), Chrysopylon Publications, 1985.
- LORIOT, 2011 : LORIOT, XAVIER, « La province de Pont-Bithynie sous le Haut-Empire : assise territoriale et administration », in : Stéphane Benoist, Anne Daguët-Gaget et Christine Hoët-van Cauwenberghe (dir.), *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (II^e s. av. n. è.-VI^e de n. è.)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 257-286.
- MACDONALD, 1901 : MACDONALD, GEORGE, *Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection, University of Glasgow, II : North Western Greece, Central Greece, Southern Greece, Asia Minor*, Glasgow, J. MacLehose and Sons, 1901.
- MAGIE, 1950 : MAGIE, DAVID, *Roman Rule in Asia Minor to the End of the Third Century after Christ*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1950.
- MAREK, 1993 : MAREK, CHRISTIAN, *Stadt, Ära und Territorium in Pontus-Bithynia und Nord-Galatia*, coll. Istanbuler Forschungen 39, Tübingen, E. Wasmuth, 1993.
- MAREK, 2003 : MAREK, CHRISTIAN, *Pontus et Bithynia. Die römischen Provinzen im norden Kleasiens*, Mayence, P. von Zabern, 2003.
- MAREK, 2010 : MAREK, CHRISTIAN, *Geschichte Kleasiens in der Antike*, Munich, C.H. Beck, 2010.

- MASTROCINQUE, 1999 : MASTROCINQUE, ATTILIO, « Alessandro di Abonouteichos e la magia », in : Nicole Blanc et André Buisson (dir.), "Imago Antiquitatis" : *religions et iconographie du monde romain : mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, de Boccard, 1999, p. 341-352.
- MIONNET II : MIONNET, THÉODORE-EDMÉ, *Description des médailles antiques grecques et romaines*, II, Paris, 1807 (rééd., Akademische Druck, Graz, 1972).
- MIONNET SUPPL. IV : MIONNET, THÉODORE-EDMÉ, *Description des médailles antiques grecques et romaines*, suppl. IV, Paris, 1829 (rééd., Graz, Akademische Druck, 1973).
- MIONNET SUPPL. V : MIONNET, THÉODORE-EDMÉ, *Description des médailles antiques grecques et romaines*, suppl. V, Paris, 1830 (rééd., Graz, Akademische Druck, 1973).
- MÜLLER, 1851 : MÜLLER, LUDWIG, *Musée Thorvaldsen. Troisième partie. Antiquités. Section IV. Description des monnaies antiques au Musée Thorvaldsen*, Copenhague, 1851.
- MÜNSTERBERG, 1921 : MÜNSTERBERG, RUDOLF, « Nachträge zum Recueil général », *NZ*, n° 54, 1921, p. 127-143.
- NOLLÉ, 1993 : NOLLÉ, JOHANNES, « Städtisches Prägerecht und römische Kaiser. Suchten die Städte Kleinasiens beim römischen Kaiser um das Recht nach Bronzemünzen zu prägen ? Überlegungen zu dem Formular αἰτησάμενου τοῦ θεῖου », *RIN*, n° 95, 1993, p. 487-504.
- PERDRIZET, 1903 : PERDRIZET, PAUL, « Une inscription d'Antioche qui reproduit un oracle d'Alexandre d'Abonotichos », *CRAI*, 1903, p. 62-66.
- PIETTRE, 2002 : PIETTRE, RENÉE : « Un buste parlant d'Épicure, un passage de Lucien ("Alexandre le faux prophète", 26) : la philosophie au péril des religions », *Kernos*, n° 15, 2002, 15, p. 131-144.
- PRICE & TRELL, 1977 : PRICE, MARTIN JESSOP et TRELL, BLUMA L., *Coins and their Cities. Architecture on the Ancient Coins of Greece, Rome, and Palestine*, Londres, Vecchi, 1977.

- PROWE, 1912 : PROWE, THÉODORE, *Quelques monnaies grecques d'Asie Mineure*, Moscou, 1912.
- REBUFFAT, 1984 : REBUFFAT, FRANÇOIS, compte rendu de Franke, Leschorn & Stylow 1981, *RN*, série 6, tome 26, 1984, p. 280-284.
- REBUFFAT, 1997 : REBUFFAT, FRANÇOIS, *Les enseignes sur les monnaies d'Asie Mineure*, coll. BCH supplément 31, Athènes, École française d'Athènes, 1997.
- RECUEIL : WADDINGTON, WILLIAM HENRY, BABELON, ERNEST et REINACH, THÉODORE, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, Paris, E. Leroux, 1908-1925 (rééd., Hildesheim-New York, 1976).
- REINACH, 1905 : REINACH, THÉODORE, « A Stele from Abonuteichos », 4th series, vol. 5, *NC*, 1905, p. 113-119.
- RÉMY, 1986 : RÉMY, BERNARD, *L'évolution administrative de l'Anatolie au trois premiers siècles de notre ère*, coll. du centre d'études romaines et gallo-romaines, Nouvelle série n° 5, Paris, de Boccard, 1986.
- RIC III : MATTINGLY, HAROLD ET SYDENHAM, EDWARD A., *The Roman Imperial Coinage. Vol. III. Antoninus Pius to Commodus*, Londres, Spink and Son, 1930.
- RICIS : BRICAULT, LAURENT, *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques (RICIS)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 31, Paris, 2005.
- ROBERT, 1950 : ROBERT, LOUIS, *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques, IX : Inscriptions et reliefs d'Asie Mineure*, Paris, A. Maisonneuve, 1950.
- ROBERT, 1960 : ROBERT, LOUIS, « Αἰτησίμενος sur les monnaies », in : *Hellenica*, XI-XII, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient et A. Maisonneuve, 1960, p. 53-62.
- ROBERT, 1962 : ROBERT, LOUIS, *Villes d'Asie Mineure. Études de géographie ancienne*, 2^e éd., Paris, de Boccard, 1962.
- ROBERT, 1980 : ROBERT, LOUIS, « Lucien et son temps », in : Louis Robert, *À travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques*,

- voyageurs et géographie*, coll. BEFAR 239, Athènes, École française d'Athènes et Paris, de Boccrad, 1980, p. 393-436.
- ROBERT, 1981 : ROBERT, LOUIS, « Le serpent Glycon d'Abônouteichos à Athènes et Artémis d'Éphèse à Rome », *CRAI*, 1981, p. 513-535 (rééd., *OMS*, V, p. 747-769).
- ROBERT, 1982 : ROBERT, LOUIS, « Dans une maison d'Éphèse, un serpent et un chiffre », *CRAI*, 1982, p. 126-132.
- ROBIANO, 2001 : ROBIANO, PATRICK, « L'épigramme sur Apollonios de Tyane et "Alexandre, le faux prophète" », *EA*, n° 33, 2001, p. 81-83.
- ROBIANO, 2003 : ROBIANO, PATRICK, « Lucien, un témoignage clé sur Apollonios de Tyane », 3^e série, *RPh*, n° 77, 2003, p. 259-273.
- RPC 4 : Roman Provincial Coinage*, vol. 4 = <http://rpc.ashmus.ox.ac.uk>
- SFAMENI-GASPARRO, 1999 : SFAMENI-GASPARRO, GIULIA, « Alessandro di Abonutico, lo "pseudo-profeta" ovvero come costruirsi un'identità religiosa. II. L'oracolo e i misteri », in : Corinne Bonnet et André Motte (dir.), *Les syncrétismes religieux dans le monde méditerranéen antique*, Actes du colloque en l'honneur de Franz Cumont, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort, Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome et Turnhout, Brepols, 1999, p. 275-305.
- SHERWIN-WHITE, 1984 : SHERWIN-WHITE, ADRIAN NICHOLAS, *Roman Foreign Policy in the East (168 B.C. to A.D. 1)*, Londres, Duckworth, 1984.
- SNG BRUXELLES* : *Sylloge Nummorum Graecorum Belgique. La collection de bronzes grecs de Marc Bar*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2007.
- SNG CILICIE* : *Sylloge Nummorum Graecorum France, 2 : Cabinet des Médailles. Cilicie*, Paris, Bibliothèque nationale de France et Zürich, Numismatica ars classica, 1993.
- SNG COPENHAGUE* : *Sylloge Nummorum Graecorum Danmark : The Royal Collection of Coins and Medals of the Danish National Museum*, 43 fasc., Copenhague, E. Munksgaard, 1942-1979.

- SNG HUNTER* : Sylloge Nummorum Graecorum *Great Britain*, 12 : *The Hunterian Museum University of Glasgow*, I : *Roman Provincial Coins. Spain-Kingdoms of Asia Minor*, Oxford, Oxford University Press et Spink and son 2004.
- SNG LEVANTE-CILICIA* : Sylloge Nummorum Graecorum *Switzerland*, I : *Levante-Cilicia*, Berne, Crédit Suisse et Numismatic department et Italo Vecchi, 1986.
- SNG LEVANTE-CILICIA, SUPPL.* : Sylloge Nummorum Graecorum *Switzerland*, I : *Levante-Cilicia*, Supplement 1, Zurich, Numismatic Ars lassica, 1993.
- SNG LEYPOLD* : Sylloge Nummorum Graecorum *Österreich* : *Sammlung Leypold, Wiener Neustadt. Kleinasiatische Münzen der Kaiserzeit*, I : *Pontus-Lydien*, Vienne, Österreichische Forschungsgesellschaft für Numismatik, 2000.
- SNG PAPHLAGONIE...* : Sylloge Nummorum Graecorum *France* : *Paphlagonie, Pont, Arménie Mineure*, Paris-Bordeaux (sous presse).
- SNG RIGHETTI* : Sylloge Nummorum Graecorum *Switzerland*, 2 : *Münzen der Antike. Katalog der Sammlung Jean-Pierre Righetti im Bernischen Historischen Museum*, Stuttgart-Vienne-Berne, P. Haupt, 1993.
- SNG STOCKHOLM* : Sylloge Nummorum Graecorum *Sweden II* : *The Collection of the Royal Coin Cabinet National Museum of Monetary History Stockholm*, Part 3 : *Attica-Lesbos*, Stockholm, The Royal Academy of Letters, History and Antiquities et Almqvist & Wiksell International 1991.
- SNG VON AULOCK* : Sylloge Nummorum Graecorum *Deutschland* : *Sammlung von Aulock*, 19 fasc., Berlin (Deutsches Archäologisches Institut), 1957-1981.
- SNRIS* : BRICAULT, LAURENT (dir.), *Sylloge Nummorum Religionis Isiacae et Sarapiacae (SNRIS)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres et de Boccard 2008.
- SYME, 1995 : SYME, RONALD, *Anatolica. Studies in Strabo*, Oxford, Clarendon press, 1995 (éd. par Anthony Birley).

- TRIOMPHE, 1996 : TRIOMPHE, ROBERT, *Images de la communion cosmique. Sur la Terre comme au Ciel*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1996.
- VETERS, 1990 : VETERS, HERMANN, « Ein weiterer Schlangengott in Ephesos », in : Otto von Brinna et Friedrich Ehrl (dir.), *Echo : Beiträge zur Archäologie des mediterranen und alpinen Raumes : Johannes B. Trentini zum 80. Geburtstag gewidmet von seinen Freunden und Verehrern*, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft 27, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 1990, p. 315-320.
- VON AULOCK, 1980 : VON AULOCK, HANS, *Münzen und Städte Phrygiens*, I, coll. Istanbuler Mitteilungen 25, Tübingen, Ernst Wasmuth, 1980.
- WEISER, 1983 : WEISER, WOLFRAM, : *Katalog der bithynischen Münzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln*, 1 : *Nikaia, mit einer Untersuchung der Prägesysteme und Gegenstempel*, Papyrologica Coloniensia 11, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1983.
- WEIB, 1992 : WEIB, PETER, « Zu Münzprägungen mit den Formeln αἰτησαμένου und εἰσαγγελαντος », in : *Asia Minor Studien*, 1992, 8, Studien zum antiken Kleinasien II, p. 167-180.
- WEIB, 1997 : WEIB, PETER, *LIMC*, VIII.1, 1997, p. 307-308, s.v. Zephyris.
- WEIB, 2000 : WEIB, PETER, « Euergesie oder römische Prägegenehmigung ? Αἰτησαμένου-Formular auf Städtemünzen der Provinz Asia, Roman Provincial Coinage (RPC) II und persönliche Aufwendungen im Münzwesen », *Chiron*, n° 30, 2000, p. 235-254.
- WILLIAMS, 2009 : WILLIAMS, DANIELA, « The Coins of Pontus, Paphlagonia and Bithynia in the Collection of the Archaeological Museum of Florence », *NC*, n° 169, 2009, p. 105-136.
- WOJAN, 2003 : WOJAN, FRANCK, « Kérasonte du Pont sous l'Empire romain. Étude historique et corpus monétaire », *RN*, n° 159, 2003, p. 257-290.
- WOJAN, 2006 : WOJAN, FRANCK, « Trapézonte du Pont sous l'Empire romain : étude historique et corpus monétaire », *RN*, n° 162, 2006, p. 181-229.

WROTH, 1899 : WROTH, WARWICK WILLIAM, « Greek Coins Acquired by the British Museum in 1898 », *NC*, series 3, vol. 19, 1899, p. 85-111.

Addendum

Michel Amandry a eu l'extrême gentillesse de nous communiquer dernièrement une nouvelle monnaie de Trajan conservée au cabinet des médailles d'Utrecht. Cette pièce inédite n'a malheureusement pas pu être intégrée dans le catalogue en raison de l'avancée du travail d'édition. Elle représente sans doute une dénomination intermédiaire aux deux dénominations déjà connues pour cet empereur et offre un type de revers qui apparaît plus tard sous Trébonien Galle – le personnage étant alors désigné sous le nom de Zéphyrus, et non de Zéphyrios comme sur l'exemplaire de Trajan. Il s'agit vraisemblablement de la même réalité, sans doute une personnification du vent d'ouest Zéphyros.

Type 18 : Zéphyrios debout

Recueil -

D : ΑΥΤ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝΟC ΚΑΙCΑΡ CΕΒ ΓΕΡ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Trajan à dr.

R : ΖΕΦΥΡΙΟC Α-ΒΩΝΟΤΕΙΧΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Zéphyrios nu debout de face, la tête à dr., un objet (?) dans la main dr. levée, un vêtement sur le bras g. baissé.

Utrecht, S 2569 (coll. transférée à la De Nederlandsche Bank à Amsterdam) ; 26 mm ; 10,18 g ; 6 h.





1



2



3



4



5a



5b



5c



6a



6b





7



8a



8b



9



10



11a



11b



12



13



14



15





16



17



18



19



20



21



22a



22b



22c?



23

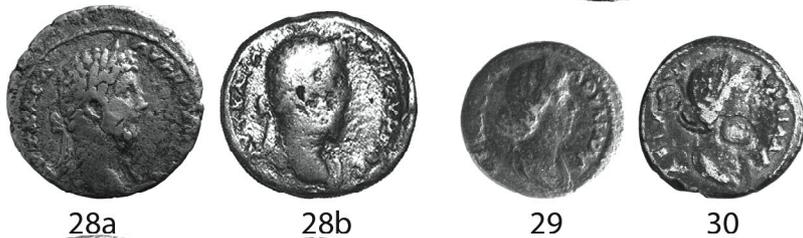


24

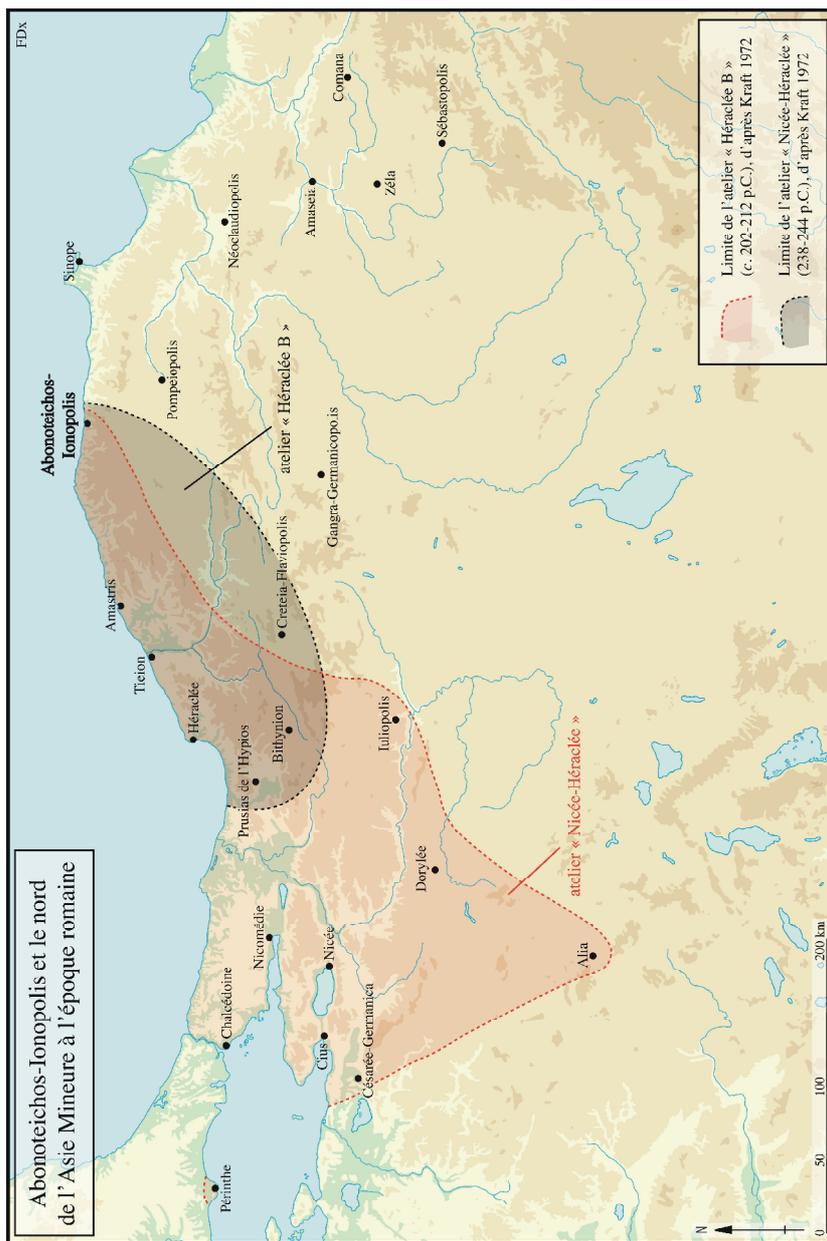


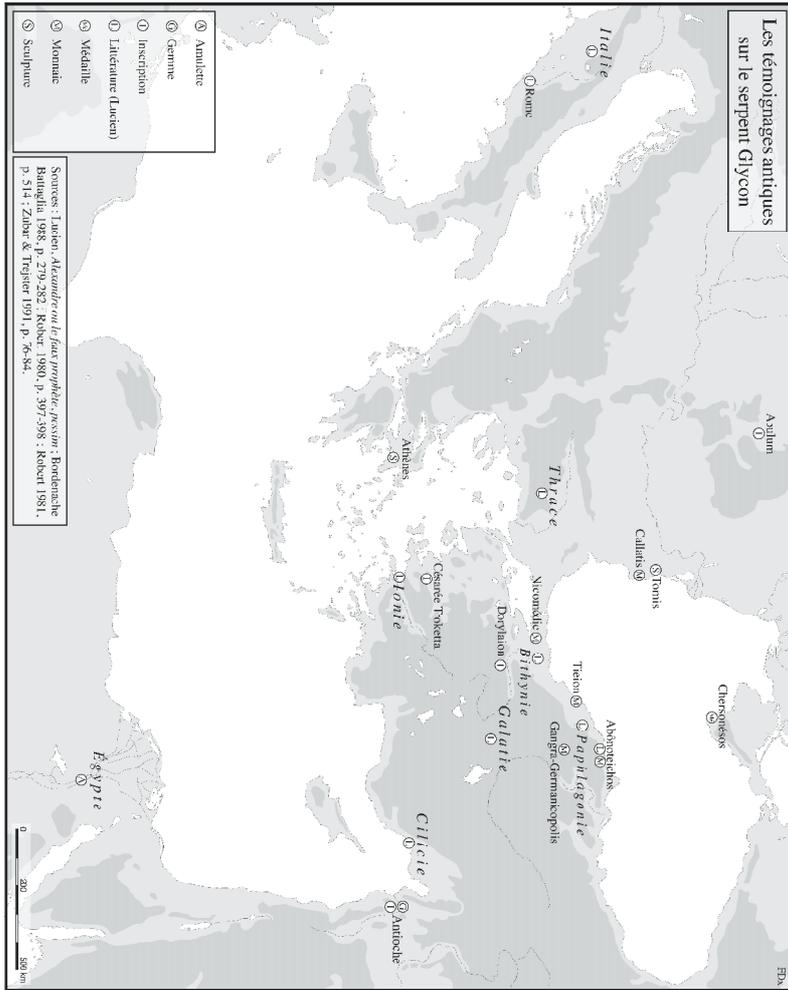
25











Liaisons de coins de droit et de revers
des monnaies provinciales romaines d'Abonoteichos
frappées au nom d'Antonin le Pieux

